



ÉDUCATION AUX RISQUES DES ENGINES EXPLOSIFS

Analyse du secteur et des besoins



REMERCIEMENTS

Le Centre international de déminage humanitaire – Genève (GICHD) exprime sa plus profonde gratitude aux personnes et aux institutions qui ont si généreusement collaboré à la réalisation de cette analyse en partageant des informations, des données d'expériences et des commentaires. Cette étude a été menée par Audrey Torrecilla, consultante indépendante, et Matthieu Laruelle, responsable du programme d'éducation aux risques des engins explosifs (EREE) du GICHD. Sa publication a pu être réalisée grâce au soutien financier du ministère norvégien des Affaires étrangères. Les opinions, constatations et conclusions qu'elle contient ne reflètent pas nécessairement celles du ministère norvégien des Affaires étrangères.

CENTRE INTERNATIONAL DE DÉMINAGE HUMANITAIRE – GENÈVE (GICHD)

Éducation aux risques des engins explosifs : analyse du secteur et des besoins

GICHD, Genève, 2024

©GICHD

Photos de couverture :

En haut à gauche : Conférence sur l'innovation 2023 ©GICHD

En haut, au milieu : Certaines sessions d'EREE au Yémen se déroulent dans des salles de classe, des maisons ou, dans ce cas, simplement sous un arbre. Cette photo a été prise lors de la visite du Secrétaire général de DRC. 2021, Mawza - Yémen. DRC. ©Mario Quiñones

En haut à droite : L'atelier du Programme de coopération régionale francophone du GICHD au CPADD. Ouidah, Bénin, 2023. ©GICHD

En bas à gauche : Atelier régional EREE avec ARMAC, 2023 ©GICHD

En bas à droite : Visite du GICHD au Cambodge, 2022 ©GICHD

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et acronymes	3
Résumé analytique	4
Introduction	5
Raison d'être de l'étude	5
Chronologie du secteur d'éducation aux risques des engins explosifs: un aperçu	6
Méthode	8
Comment lire ce rapport	9
Plaidoyer, élaboration de politiques et obtention de financements : les éléments essentiels à la promotion de l'EREE	10
Faire mieux connaître l'EREE au sein des conventions relatives au désarmement	11
Créer une dynamique de financement en faveur de l'EREE	13
Le défi de la localisation	16
Intégrer l'EREE pour réduire plus efficacement les risques	20
Le rôle de l'EREE dans des programmes plus vastes de lutte antimines	21
Promouvoir l'intégration de l'EREE dans des programmes mondiaux	24
L'intégration des activités d'EREE à celles d'autres secteurs	28
Promouvoir l'EREE : ressources, professionnalisation et leadership technique	32
Ressources et normes disponibles	33
Promouvoir le renforcement de la professionnalisation	36
Leadership technique et thématique et orientations	38
Avancées et défis en matière de gestion de la qualité et de gestion axée sur les résultats	40
Questions qu'il reste à résoudre en matière d'évaluation des besoins	41
Une gestion de la qualité améliorée mais inégale	44
Normalisation et transparence accrues des systèmes de suivi et d'évaluation	46
Vers un secteur caractérisé par davantage de collaboration, d'inclusion et d'innovation	50
Un secteur davantage axé sur la collaboration et la coordination	51
Une meilleure intégration de la dimension de genre et d'âge, mais pas encore du handicap	54
Un secteur qui s'adapte et qui innove	59

Hello!
My name 's
Patron.
What do you know
about mines?

Civil Safety and Emergency
Preparedness (with the English subtitles)
< 33 000 participants

Video tutorial
"Caution, mines"
< 24 000 participants



SIGLES ET ACRONYMES

ANLAM	Autorité nationale de lutte antimines	IMREWG	Groupe de travail international sur l'éducation aux risques des mines
CASM	Convention sur les armes à sous-munitions	MAG	Mines Advisory Group
CAP	Connaissance, attitudes et pratiques	NEDEX	Neutralisation et destruction des explosifs
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	NILAM	Norme internationale de l'action contre les mines
CCSC	Communication pour le changement social et comportemental	NNLAM	Norme nationale de l'action contre les mines
CIMAP	Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel	NTAM	Note technique pour l'action contre les mines
CNLAM	Centre national de lutte antimines	NPA	Norwegian People's Aid
DCA	DanChurchAid	ODD	Objectifs de développement durable
E EI	Engin explosif improvisé	OIM	Organisation internationale pour les migrations
ENT	Enquête non technique	PPC	Protection et préparation en cas de conflit
EREE	Éducation aux risques des engins explosifs	S&E	Suivi et évaluation
FSD	Fondation suisse de déminage	SERA	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage
GAR	Gestion axée sur les résultats	SLAM/ UNMAS	Service de la lutte antimines des Nations Unies
GICHD	Centre international de déminage humanitaire – Genève	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HI	Humanity & Inclusion	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente analyse du secteur de l'éducation aux risques des engins explosifs (EREE) et de ses besoins s'inscrit dans le prolongement d'une précédente étude de fond¹ publiée par le Centre international de déminage humanitaire – Genève (GICHD) en décembre 2019. Elle se penche sur les progrès réalisés au cours des cinq dernières années et alimente la réflexion stratégique de manière à définir au plus près les priorités et programmes à venir. Fondé sur une approche méthodologique diversifiée faisant notamment appel à des enquêtes, des entretiens et des études documentaires, ce rapport expose les résultats et les bonnes pratiques dans des domaines clés et dresse un tableau des avancées réalisées depuis la première étude tout en formulant des recommandations à l'usage des parties prenantes.

Le rapport confirme que les efforts de plaidoyer qui ont été entrepris et les avancées politiques qui en ont découlé ont renforcé l'assise de l'éducation aux risques des engins explosifs dans le secteur de la lutte mines et d'autres secteurs. L'EREE est de plus en plus reconnue non seulement comme une réponse immédiate et provisoire face à une situation d'urgence ou au sortir d'un conflit mais aussi comme une solution efficace pour atténuer les risques liés aux engins explosifs en phase de remise à disposition des terres et dans de nombreux contextes, y compris après achèvement des opérations de dépollution. Deux éléments déterminants expliquent cette reconnaissance accrue : les efforts de plaidoyer considérables déployés par l'ensemble des acteurs de l'EREE et l'évolution du contexte mondial, caractérisé par un nombre croissant de conflits. Dans son rapport de 2023 sur l'assistance à la lutte antimines, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné le rôle crucial joué par l'EREE dans la protection des civils. Il a également salué le travail accompli par le Groupe consultatif sur l'éducation aux risques des engins explosifs et son rôle essentiel à l'échelle mondiale en matière de collaboration intersectorielle, d'élaboration d'orientations à l'intention du secteur de la lutte antimines et de modèle à suivre par d'autres secteurs.²

Le présent rapport met en lumière les réalisations suivantes :

- L'EREE s'impose de plus en plus comme point de départ de la lutte antimines, gage de la réussite et de l'amélioration des activités de remise à disposition des terres et de l'assistance aux victimes ;
- L'EREE est de plus en plus souvent intégrée dans des programmes mondiaux et ceux d'autres secteurs ;
- De nouvelles directives et ressources ont contribué à une normalisation et une professionnalisation accrues du secteur de l'EREE ;

- Le secteur a fait preuve d'une capacité d'innovation et d'une réactivité remarquables face aux crises et défis récents ;
- La prise en compte des questions d'âge et de genre lors de l'élaboration de programmes et de l'établissement de rapports sur l'EREE s'est sensiblement améliorée.

Cette analyse a également permis de recenser un certain nombre de points à améliorer, notamment dans les domaines suivants :

- La mise en œuvre des activités d'éducation aux risques prévues au titre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) et de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM), ainsi que l'adaptation des dispositifs prévus par ces deux instruments pour concrétiser leurs engagements en matière d'éducation aux risques ;
- L'augmentation du financement durable et affecté à des fins précises ;
- Un renforcement de l'efficacité des mécanismes de coordination et de collaboration au niveau national ;
- Un renforcement des approches intégrées et de leur financement à l'appui de la réduction des risques ;
- Un leadership sectoriel et des directives techniques durables ;
- Des approches plus sensibles à la diversité et au handicap ;
- Une amélioration de la qualité et des systèmes de gestion axée sur les résultats.

1 GICHD (2019), [Explosive Ordnance Risk Education - Sector Mapping and Needs Analysis](#) (en anglais).

2 « Je suis reconnaissant au Groupe consultatif sur l'éducation aux risques des engins explosifs pour le travail accompli et j'encourage la création d'alliances d'organisations similaires afin de mieux faire connaître les interventions d'assistance aux victimes et de veiller à ce que les droits humains et les besoins des victimes d'engins explosifs soient pris en compte plus systématiquement. » Voir Rapport du secrétaire général des Nations Unies (juillet 2023), [Assemblée générale des Nations Unies - Assistance à la lutte antimines](#), p. 7 et 19.

L'un des objectifs premiers de ce rapport est de susciter une réflexion stratégique parmi les parties prenantes de l'EREE en fonction de l'organisation dont elles relèvent, de la mission qui leur incombe et de l'environnement dans lequel elles interviennent, afin de leur permettre de prendre des mesures éclairées. À l'heure où la communauté internationale chargée de la lutte antimines s'apprête à participer à la douzième Assemblée des États parties à la CASM et à la cinquième Conférence d'examen de la CIMAP, ce rapport associe chaque grande conclusion à un appel à l'action précis, à l'adresse des différentes parties prenantes, notamment les donateurs, les opérateurs, les autorités nationales chargées de la lutte antimines et le Groupe consultatif sur l'éducation aux risques des engins explosifs. L'objectif est de relever les défis et de saisir les opportunités qui s'offrent au secteur, de rehausser la visibilité de l'EREE à l'échelle mondiale, d'accroître la qualité de ses interventions et de décupler leur impact.

Dans le cadre de cette analyse, les personnes interrogées ont été invitées à faire part des améliorations qu'elles apporteraient au secteur si elles disposaient d'une « baguette magique », à savoir quelles mesures aux effets positifs immédiats et concrets elles prendraient. Le Cambodge accueillant la cinquième Conférence d'examen de la CIMAP prévue en novembre 2024, un représentant de l'Autorité cambodgienne d'action contre les mines et d'assistance aux victimes a formé le vœu suivant, au caractère inspirant :



« Si j'avais une baguette magique, je ferais en sorte que le rôle crucial de l'EREE soit reconnu partout dans le monde et bénéficie d'un soutien constant et durable. Les populations se verraient rapidement offrir des informations pratiques sur le danger des engins explosifs, ce qui leur donnerait les moyens de s'en prémunir. Mais tout bien considéré, nous n'avons peut-être pas besoin de baguette magique : il nous suffit de redoubler d'efforts pour promouvoir l'EREE et mobiliser des ressources en sa faveur. »

► INTRODUCTION

Raison d'être de l'étude

Ces cinq dernières années, l'éducation aux risques des engins explosifs (EREE), pierre angulaire de la lutte antimines, a fait l'objet d'un processus de transformation

marqué par une professionnalisation et une visibilité accrues au sein des conventions relatives au désarmement et dans plusieurs secteurs. Ce processus a débuté avec la création du Groupe consultatif sur l'EREE, en mai 2019. Ce groupe rassemble les compétences et le savoir-faire de plus de 15 organisations, dont des autorités nationales de lutte antimines, des organisations internationales, des ONG internationales et des institutions de l'ONU, dans le but de fournir des orientations stratégiques et faire mieux connaître ce volet thématique.

En novembre 2019, le GICHD, qui assure le secrétariat du Groupe consultatif sur l'EREE et en est l'un des membres clés, a publié une première analyse du secteur et des besoins.³ Cette étude avait été commandée en partant du constat que le nombre de victimes d'engins explosifs ne cessait d'augmenter et qu'au cours de la dernière décennie, l'EREE n'avait pas reçu toute l'attention qu'elle méritait, d'où la nécessité de dresser un bilan complet de la situation et des besoins du secteur. Véritable point d'appui, ce rapport avait permis d'intégrer l'EREE dans le Plan d'action d'Oslo de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) et dans le Plan d'action de Lausanne (PAO) de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM), et de définir les grandes priorités du secteur, y compris les plans de travail passés et actuels du Groupe consultatif sur l'EREE, lesquels furent ensuite mis à jour au moyen d'enquêtes et d'activités de suivi régulières.⁴

Tandis que l'on dénombre plus de 120 conflits armés en cours dans le monde,⁵ et à l'heure où la communauté internationale chargée de l'action contre les mines se prépare à la douzième Assemblée des États parties à la CASM et à la cinquième Conférence d'examen de la CIMAP, cette nouvelle analyse réalisée entre décembre 2023 et juin 2024 répond à plusieurs objectifs : elle vise à dresser un tableau des progrès accomplis depuis le rapport de 2019 (voir le tableau chronologique ci-dessous) tout en dressant un inventaire des besoins et des défis actuels auxquels le secteur doit faire face. Ses conclusions permettront d'étayer les futurs plans d'action des conventions, à aider le Groupe consultatif sur l'EREE à définir les activités prioritaires à mettre en place pour soutenir le secteur, et à proposer des mesures ciblées pour améliorer l'efficacité et la reconnaissance de l'EREE aussi bien au sein du secteur de la lutte antimines qu'en dehors. En définitive, tous ces efforts ont un seul et même objectif : réduire le nombre de victimes d'engins explosifs.

Le tableau chronologique sur la page suivante présente les événements déterminants qui ont contribué aux progrès réalisés dans le secteur de l'EREE de 2019 à aujourd'hui.

3 GICHD (2019), [Explosive Ordnance Risk Education - Sector Mapping and Needs Analysis](#) (en anglais).

4 Voir [EORE AG Work Plan 2023-2024](#), Rapport 2020 du Groupe consultatif sur l'EREE, [EORE AG Progress Report 2021-2022](#), et [EORE AG Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#) (en anglais).

5 <https://www.icrc.org/en/document/icrc-opinion-paper-how-term-armed-conflict-defined-international-humanitarian-law> (en anglais).

► **CHRONOLOGIE DU SECTEUR D'ÉDUCATION AUX RISQUES DES ENGIN EXPLOSIFS: UN APERÇU**

2019

Création du Groupe consultatif sur l'EREE, une coalition de 17+ entités qui fournit des conseils aux autorités nationales et aux opérateurs pour améliorer l'éducation aux risques.



Intégration d'une section dédiée à l'EREE dans le plan d'action d'Oslo de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel pour la première fois. Le Plan d'action d'Oslo détaille les actions que les États parties prendront au cours de la période 2020-2024 pour soutenir la mise en œuvre de la Convention.

L'analyse des besoins et du secteur de l'EREE (publiée par le GICHD en 2019) fournit une évaluation globale du secteur. Le document décrit les besoins globaux et les défis au sein du secteur et a servi de bilan vital pour améliorer les efforts d'éducation aux risques.

Une première campagne publicitaire numérique sur l'EREE a été lancée sur Facebook par MAG - tirant parti du potentiel des réseaux sociaux.



2020

Publication par le GICHD d'une 'Étude des nouvelles technologies et méthodologies pour l'EREE dans des contextes difficiles'. Cette étude examine les nouvelles technologies et méthodologies utilisées pour la mise en œuvre et le suivi des interventions d'EREE.

Publication d'une 'stratégie de plaidoyer pour l'éducation aux risques' par le Groupe consultatif sur l'EREE. Cette stratégie sert à guider les parties prenantes dans leurs efforts de mobilisation des ressources et de rehausser le profil de l'éducation aux risques.

La Matrice de suivi des déplacements est un système développé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour suivre les déplacements et la mobilité des populations. Les informations communément nécessaires à l'action contre les mines, y compris l'EREE, ont été incluses dans la matrice.

La deuxième édition des 'Définitions standardisées des bénéficiaires de l'action humanitaire contre les mines' a été développée en collaboration par plusieurs opérateurs. Ce guide vise à établir des définitions communes aux bénéficiaires d'activités d'action contre les mines, y compris en EREE, en s'inspirant des bonnes pratiques en vigueur dans le monde entier.

La Norme internationale de l'action contre les mines 12.10 sur l'EREE a été révisée: le sigle « EREE » a été adopté et a remplacé l'expression « éducation aux risques des mines/ERM » pour tenir compte des réalités opérationnelles.

Le GICHD a publié un document de travail intitulé 'Mesurer les résultats de l'EREE' - une étude qui identifie les bonnes pratiques actuelles et émergentes dans la mesure de l'efficacité et de l'impact de l'EREE.

2021

Au début de l'année 2021, le HALO Trust en partenariat avec Al Ghad a mené une « analyse des barrières » avec des jeunes de Mossoul en Irak, pour identifier les contraintes qu'ils rencontrent en adoptant des comportements plus sûrs concernant les engins explosifs.



Intégration d'une section dédiée à l'EREE dans le Plan d'action de Lausanne de la Convention sur les armes à sous-munitions pour la première fois. La section détaille les actions que les États parties prendront au cours de la période 2021-2026 pour soutenir la mise en œuvre de la Convention.

Lancement par le GICHD d'un cours d'apprentissage en ligne sur l'EREE pour toute personne intéressée par les principes clés d'une éducation aux risques efficace et éthique.



Compte tenu de l'augmentation rapide de projets numériques d'éducation aux risques, le Groupe consultatif sur l'EREE a créé un groupe de travail chargé d'élaborer des lignes directrices pour l'éducation aux risques numérique.



2022

Le premier atelier sur l'EREE numérique a été organisé par le GICHD et l'UNICEF à Spiez en Suisse.

Le premier centre de documentation sur l'EREE numérique a été mis en ligne sur le site du Groupe consultatif sur l'EREE.

La Note technique pour l'action contre les mines (NTAM) 12.10/01 sur l'éducation aux risques des engins explosifs improvisés a été publiée. Celle-ci fournit de nouvelles directives aux opérateurs sur cette problématique.

Le Groupe consultatif sur l'EREE a élaboré un document de questions-réponses qui fournit des lignes directrices sur l'éducation aux risques aux organisations réagissant au conflit en Ukraine.

La déclaration politique internationale sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) a été adoptée. Celle-ci inclut une référence à la nécessité de fournir de l'éducation aux risques.

Publication de messages ciblés en matière de préparation et de protection en cas de conflit en Ukraine.

2023

Lancement du cours avancé du GICHD en EREE. Le cours aide les praticiens de l'EREE à acquérir des bases communes sur le cycle de projet d'éducation aux risques.

La Note Technique pour l'action contre les mines 05.10/01 a été révisée pour inclure de nouvelles directives sur la manière de recenser et de rendre compte des bénéficiaires, donc ceux de l'EREE.

Un groupe de travail chargé d'identifier les compétences techniques d'EREE en vue de soutenir le développement d'une NILAM du Protocole d'essai et d'évaluation des compétences en EREE a été mise en place sous l'égide du Groupe consultatif sur l'EREE.

Le GICHD a publié une étude sur l'éducation aux risques en cas de contamination résiduelle. Cette étude discute de la nécessité de l'éducation aux risques en cas de contamination résiduelle et explore, à l'aide d'études de cas dans des pays déjà engagés dans la gestion de la contamination résiduelle, comment celle-ci pourrait être conçue.

2024

Face à l'augmentation des besoins en EREE dans de contextes variés, le Groupe consultatif sur l'EREE a mis en place une équipe de travail 'urgences'.



Publication de l'analyse des besoins et du secteur de l'EREE 2024. Ce rapport s'appuie sur les bases d'un premier rapport publié en 2019. Cette analyse de suivi examine les progrès réalisés au cours des cinq dernières années et offre des perspectives stratégiques pour définir les priorités futures.



À la 12ème réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, un coordinateur spécialisé dans l'éducation aux risques a été nommé au sein du Comité de coordination de la Convention pour la première fois.

Les éléments de la chronologie ne sont pas exhaustifs. Ils reflètent les résultats d'un exercice mené avec les membres du Groupe consultatif sur l'EREE lors d'une retraite qui s'est tenue en personne en juin 2024.

Pour accéder aux ressources, consultez le site suivant:

GICHD, éducation aux risques : <https://www.gichd.org/our-response/explosive-ordnance-risk-education/>

Groupe consultatif sur l'EREE : <https://www.gichd.org/our-response/explosive-ordnance-risk-education/eore-advisory-group/>

Méthode

Cette étude a été réalisée à l'aide de méthodes mixtes.

Dans un premier temps, les résultats des enquêtes menées de 2020 à 2023 auprès des parties prenantes par le Groupe consultatif sur l'EREE ont permis de réaliser une **analyse quantitative**, de dégager des tendances et de formuler des hypothèses sur l'évolution du secteur. Il peut ainsi arriver que le présent rapport renvoie à ces enquêtes pour illustrer certains résultats.

Dans un deuxième temps, l'enquête auprès des parties prenantes réalisée en 2023 a permis de trouver et de sélectionner les personnes à interroger dans le cadre de l'analyse, en veillant à garantir une représentativité des différents profils, types d'organisations et régions géographiques. D'autres participants à l'étude ont été identifiés par des collègues comme principales personnes-ressources à consulter. Quatre-vingts personnes ont participé à des entretiens semi-structurés, (également connus sous le nom d'entretiens « semi-directifs ») qui ont permis de réunir des **informations qualitatives**, de mettre en évidence de bonnes pratiques et de formuler des appels à l'action.

Dans un troisième temps, les résultats ont été étayés par une **étude documentaire et des recherches approfondies** s'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives ainsi que sur des ressources pertinentes à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur de l'EREE, dans la mesure du possible.

Si cette analyse ne se veut pas une étude exhaustive ou une évaluation complète, elle donne une précieuse vue d'ensemble des réalisations du secteur de l'EREE, des nouvelles tendances, des difficultés qui persistent et des lacunes à combler. Tout au long du processus, une quantité considérable d'informations, de documents et de points de vue ont pu être recueillis auprès de multiples parties prenantes. Néanmoins, le présent rapport de synthèse rend compte uniquement des principales conclusions de l'étude, accompagnées d'exemples représentatifs.

Il convient de noter que cette étude et l'approche qui la sous-tend présentent un biais positif, sachant que les personnes qui ont répondu à l'enquête auprès des parties prenantes à l'EREE et celles qui ont participé aux entretiens disposaient probablement de plus d'informations et de connaissances et ont fait preuve d'une disponibilité et d'un engagement plus importants envers le secteur que d'autres, qui n'ont pas été contactées. De ce fait, elles font déjà de l'EREE une priorité et/ou la considèrent comme un volet

Enquête de 2023 auprès des parties prenantes à l'EREE	Entretiens aux fins de l'analyse du secteur de l'EREE
Données collectées entre le 1er décembre 2023 et le 12 janvier 2024	Données collectées entre janvier et juillet 2024
133 personnes interrogées : 86 hommes et 47 femmes	80 personnes interrogées : 38 hommes et 42 femmes
55% des personnes interrogées étaient des organisations internationales œuvrant à la lutte antimines/l'EREE	51% des personnes interrogées étaient des organisations internationales œuvrant à la lutte antimines/l'EREE
16% d'entre elles étaient des autorités nationales de lutte antimines	14% d'entre elles étaient des autorités nationales de lutte antimines
10% des opérateurs locaux ou nationaux de l'EREE	15% des opérateurs locaux ou nationaux de l'EREE
9% des organisations intégrant ou soutenant l'EREE	11% des organisations intégrant ou soutenant l'EREE
2% des donateurs	6% des donateurs
72% des personnes interrogées concentraient leurs activités sur un pays, les autres œuvrant au niveau mondial, plurinational ou régional	64% des personnes interrogées se concentraient leurs activités sur un pays, les autres œuvrant au niveau mondial, plurinational ou régional
Quelque 10 régions et 33 pays et territoires étaient représentés	Quelque 10 régions et 33 pays et territoires étaient représentés
Les personnes interrogées provenaient de 52 organisations différentes	Les personnes interrogées provenaient de 36 organisations différentes



L'atelier du Programme de coopération régionale francophone du GICHD au CPADD. Ouidah, Bénin, Octobre 2023. ©GICHD

majeur de leurs activités et de leurs programmes. Ce parti pris positif a été contrebalancé, dans la mesure du possible, par une comparaison avec l'étude de 2019 et des travaux de recherche précis. Cette remarque ne devrait pas empêcher le secteur de se féliciter des progrès accomplis et de considérer les défis à relever comme autant d'occasions d'améliorer les pratiques.

Comment lire ce rapport

Le résumé analytique présente un bref aperçu des réalisations et des points à améliorer. Le lecteur est invité à consulter la table des matières pour trouver la thématique qui l'intéresse, chaque chapitre pouvant être lu de manière indépendante. Tout au long du rapport, les points saillants sont présentés dans des encadrés répondant à un code couleur précis (voir illustration ci-dessous). Pour plus de commodité, un document séparé contenant le résumé analytique, les conclusions de l'analyse et les appels à l'action par sous-thème a été élaboré. Enfin, ce rapport peut servir de palette d'outils, présentant de nouvelles idées et décrivant de nouveaux enjeux pour stimuler la réflexion au sein des instances qui s'y prêtent.

CONCLUSIONS



Cet encadré présent les principaux éléments à retenir.



« Témoignages des parties prenantes »

Ces extraits sont tirés des entretiens réalisés auprès des parties prenantes à l'EREE, en mode dialogue. Ils ont été rendus anonymes afin d'encourager les parties prenantes à partager des idées et des points de vue en toute sincérité.

APPELS À L'ACTION



Des appels à l'action ont été formulés sur la base des conclusions de l'analyse. Nous vous invitons à les consulter et à débattre de leur utilité et de leur faisabilité au sein de votre organisation.



PLAIDOYER, ÉLABORATION DE POLITIQUES ET OBTENTION DE FINANCEMENTS : LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS À LA PROMOTION DE L'EREE

L'EREE a su s'imposer comme l'une des composantes essentielles de l'action contre les mines et, ces cinq dernières années, elle a bénéficié d'une reconnaissance accrue de la part des pays touchés, des organisations en charge de la lutte antimines, des donateurs et d'autres secteurs (à savoir les secteurs de la protection, de l'éducation et du changement social et comportemental). Elle jouit désormais d'une plus grande reconnaissance non seulement en tant que réponse immédiate et provisoire face à une situation d'urgence ou au sortir d'un conflit, mais aussi en tant que solution efficace pour atténuer les risques liés aux engins explosifs dans toutes sortes de contextes (y compris en cas de contamination résiduelle) et aux cours des différentes phases de remise à disposition des terres (c'est-à-dire au cours de l'enquête non technique, de l'enquête technique et des opérations de dépollution). Bien que des défis subsistent, cette visibilité et cette reconnaissance accrues de l'EREE au niveau mondial, aussi bien sur le plan des politiques que des opérations, sont le résultat d'efforts de plaidoyer menés par de multiples parties prenantes en amont de la quatrième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP), en 2019.

► FAIRE MIEUX CONNAÎTRE L'EREE AU SEIN DES CONVENTIONS RELATIVES AU DÉSARMEMENT

CONCLUSIONS



Inclure des chapitres spécifiquement consacrés à l'éducation au danger dans les plans d'action sur cinq ans de la CIMAP et de la CASM a eu pour effet de faire de l'éducation aux risques des engins explosifs une composante essentielle de l'action contre les mines. Toutefois, la dynamique amorcée lors de l'adoption de ces plans ne s'est pas forcément maintenue lors des réunions, déclarations et autres événements parallèles organisés dans le cadre de ces conventions. Pour accroître l'attention accordée à l'éducation aux risques, il est essentiel que ces conventions prévoient dans leur mécanisme la désignation d'un coordinateur des actions d'EREE et inscrivent à l'ordre du jour de chacune de leurs réunions un point consacré à l'éducation aux risques. Actuellement, les structures et les mécanismes de ces conventions ne mettent pas suffisamment l'accent sur l'EREE, ce qui se traduit par une représentation limitée dans les réunions officielles et au sein des comités de coordination.



« Le Plan d'action d'Oslo et le Plan d'action de Lausanne ont amené les États parties à accorder une plus grande attention à l'éducation au danger. Il est clairement apparu que l'éducation aux risques ne devait plus simplement s'inscrire dans le prolongement des activités de dépollution et des enquêtes mais devait faire partie intégrante d'approches plus globales. Elle a permis de faire travailler en synergie des États parties, des opérateurs et des acteurs stratégiques à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, de plus en plus d'États accordent une attention accrue à l'éducation au risque et constatent les résultats concrets des actions entreprises. On assiste à une professionnalisation accrue et à une meilleure coordination du secteur. »

Siège d'une organisation internationale

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des États parties :

- Rendre compte de manière exhaustive des activités d'éducation aux risques des engins explosifs dans les rapports visés à l'article 7 de la CIMAP et de la CASM ; inclure systématiquement des plans d'EREE détaillés, chiffrés et pluriannuels dans les demandes de prolongation visées à l'article 5 de la CIMAP et à l'article 4 de la CSAM ;
- Conserver une section spécifiquement consacrée à l'EREE dans les plans d'action des conventions ;
- Au sein des structures de la CIMAP et de la CASM, nommer un État partie coordinateur ou champion de l'éducation aux risques des engins explosifs afin de maintenir l'élan engagé, de capitaliser sur les réalisations et de suivre les progrès accomplis ;
- Dans l'ordre du jour des réunions, distinguer les activités d'EREE des activités de dépollution, à commencer par la douzième Assemblée des États parties à la CASM (prévue en septembre 2024) et la cinquième Conférence d'examen de la CIMAP (prévue en novembre 2024), afin d'accroître la visibilité de l'EREE et d'encourager une réflexion ciblée ;
- Organiser des séances plénières et des événements parallèles et faire des déclarations sur l'éducation aux risques ;
- Inclure un but/objectif stratégique en matière d'EREE dans les stratégies nationales de lutte antimines, assorti d'un cadre de résultats.

À l'adresse des donateurs :

- Intégrer des indicateurs spécifiques dans les appels à propositions pour se conformer aux plans d'action des conventions ;
- Assurer un suivi des contributions et des progrès réalisés à l'aune des indicateurs figurant dans les plans d'action et établir des rapports à ce sujet.

À l'adresse des opérateurs et des autorités nationales de lutte antimines (ANLAM) :

- Améliorer la communication d'informations au sujet des plans d'action prévus au titre des conventions et de leur mise en œuvre afin de garantir l'adoption de bonnes pratiques et le respect des engagements en matière d'éducation aux risques ;
- Informer régulièrement les diplomates et le personnel des donateurs au sujet de l'EREE ;
- Doter les organisations locales et le personnel concernés des compétences voulues en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques au moyen d'initiatives et de programmes de formation.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Appuyer la diffusion des plans d'action prévus au titre des conventions et leur mise en œuvre ;
- Poursuivre les efforts en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques en vue d'accroître la reconnaissance et la visibilité de l'EREE dans les conventions.

Accorder une place de premier plan à l'EREE dans les plans d'action prévus au titre des conventions

Selon de nombreuses parties prenantes, le fait que le Plan d'action d'Oslo adopté en 2019 lors de la quatrième Conférence d'examen de la CIMAP comprenne une section spécifiquement consacrée à l'EREE et des actions précises (n°28 à 32) a marqué un tournant et, après une décennie d'essoufflement, redynamisé le secteur. On y vit l'aboutissement des efforts de plaidoyer déployés par les États parties, la société civile et le tout nouveau Groupe consultatif sur l'EREE, afin d'obtenir une plus grande reconnaissance du rôle de l'éducation aux risques face à l'augmentation du nombre de victimes d'engins explosifs. Ainsi, au titre de l'action n° 24, les États parties sont priés d'assortir toute demande de prolongation prévue à l'article 5 de la CIMAP de plans d'éducation aux risques pluriannuels et chiffrés, ce qui renforce l'intégration de l'éducation aux risques dans les obligations prescrites en matière de dépollution.

Des efforts similaires de sensibilisation à l'éducation aux risques avaient été menés en amont de deuxième Conférence d'examen de la CASM, en septembre 2021. Le Plan d'action de Lausanne⁶ qui en a résulté comprend lui aussi une section consacrée à l'éducation aux risques (actions n° 27 à 30), et aligne ses actions sur celles énoncées dans le Plan d'action d'Oslo et sur les bonnes pratiques sectorielles.

Informer, mettre en œuvre et rendre compte des engagements pris en matière d'EREE

S'il est de plus en plus largement reconnu que l'EREE constitue un volet efficace de l'action contre les mines qui permet de sauver des vies pour un coût moindre, rendre compte des efforts déployés en la matière reste difficile. En novembre 2023, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel a noté que, bien que des activités d'éducation aux risques aient été

prises en œuvre dans quelque 28 États parties à la CIMAP, ces derniers avaient encore du mal à rendre compte des progrès accomplis en la matière dans leurs rapports.⁷

Selon l'édition 2023 du Landmine Monitor, certains États parties ayant des obligations à respecter en matière de dépollution n'avaient pas confirmé avoir mis en œuvre des activités d'EREE.⁸ En outre, sur la période 2022-2023, seuls deux États parties sur huit avaient assorti leurs demandes de prolongation au titre de l'article 5 de la CIMAP de plans d'éducation aux risques détaillés, pluriannuels et chiffrés.⁹ Des omissions similaires avaient été constatées dans les demandes de prolongation soumises au titre de l'article 4 de la CASM pour la période 2021-2022.¹⁰

On constate que depuis 2020, les États parties à la CIMAP et à la CASM sont de plus en plus nombreux à intégrer l'EREE dans leurs stratégies nationales de lutte antimines, signe d'une prise de conscience accrue de son importance. Ainsi, l'EREE ferait partie des buts ou objectifs stratégiques d'au moins six stratégies nationales adoptées ou révisées entre 2020 et 2024.¹¹ Cette initiative témoigne de la volonté des États parties d'intégrer les activités d'EREE dans leurs programmes nationaux de lutte contre les mines et de suivre leur mise en œuvre de manière plus systématique.

Les personnes interrogées ont souligné des lacunes dans la communication d'informations au sujet du Plan d'action d'Oslo et du Plan d'action de Lausanne auprès des autorités nationales de lutte antimines, des donateurs et des opérateurs nationaux.

Maintenir la dynamique engagée

Il ressort d'une analyse des déclarations et des événements parallèles organisés dans le cadre de la CIMAP et de la CASM que la dynamique amorcée sur la période 2019-2020 ne s'est pas forcément maintenue au sein de ces instances. Ainsi, le nombre d'événements parallèles consacrés à l'EREE lors des réunions officielles de la CIMAP et de la Réunion internationale des directeurs nationaux de programmes de lutte antimines et des conseillers techniques des Nations

6 [Plan d'action de Lausanne au titre de la Convention sur les armes à sous-munitions](#) (septembre 2021).

7 Pour se conformer à l'article 7 de la CIMAP et de la CASM, les États parties sont tenus de rendre compte chaque année des progrès accomplis et des difficultés rencontrées en matière d'action contre les mines, y compris en ce qui concerne l'éducation aux risques. Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (novembre 2023), [Déclaration à l'occasion de la 21e Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel](#), p. 1.

8 Selon le Landmine Monitor, « Sur les 33 États parties devant s'acquitter d'obligations en matière de dépollution, 28 ont déclaré avoir dispensé, ou sont réputés avoir dispensé, des activités d'éducation aux risques auprès de populations exposées à une contamination par des mines antipersonnel en 2022. » Voir [Landmine Monitor 2023](#), p. 3 (en anglais).

9 Selon le Landmine Monitor, les pays suivants ont soumis des demandes de prolongation au titre de l'article 5 sur la période 2022-2023 : Afghanistan, Équateur, Guinée-Bissau, Serbie, Soudan, Thaïlande, Ukraine et Yémen. L'Argentine ne fait pas partie de cette liste car l'éducation aux risques ne rentrait pas dans le cadre de sa demande de prolongation. Voir [Landmine Monitor 2023](#), p. 3 (en anglais).

10 Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Cluster Munitions Monitor 2023](#), p. 74, et Groupe consultatif sur l'EREE (2023), [EORE AG Progress Report 2021-2022](#), pp. 16 et 48 (en anglais).

11 Données du GICHD sur les stratégies officiellement adoptées par les gouvernements d'États parties, à savoir le Cambodge, l'Irak, le Kosovo, le Soudan du Sud, le Sri Lanka et le Zimbabwe.

Unies a diminué après 2021. Il en est allé de même pour les événements parallèles organisés par la CASM après l'adoption du Plan d'action de Lausanne en 2021. En outre, le nombre de déclarations au titre de l'article 5 mentionnant l'éducation aux risques lors des Assemblées des États parties à la CIMAP et à la CASM a diminué, passant de 40 en 2020 à 27 en 2021 et à 31 en 2022.¹²

Qui plus est, plusieurs personnes interrogées ont indiqué que dans leur structure actuelle, les réunions et les mécanismes de la CIMAP et de la CASM ne favorisaient pas la tenue de discussions qualitatives sur les activités d'éducation aux risques menées à bien par les États parties. De fait, la question de l'éducation aux risques des engins explosifs figure aux alinéas de l'article 5 de la CIMAP et de l'article de la CASM, ainsi qu'à l'ordre du jour des comités y afférents. Il s'ensuit que les déclarations et les débats sur les activités de dépollution l'emportent clairement sur l'éducation aux risques.

Si les personnes interrogées ont indiqué qu'il était indispensable que le secteur maintienne la dynamique engagée et célèbre ses réussites, elles ont ajouté qu'il importait de nommer un coordinateur spécifiquement chargé de l'éducation aux risques et de créer un point distinct à l'ordre du jour des réunions des conventions afin de permettre aux États parties de respecter leurs engagements en matière d'EREE.

Doter les acteurs compétents aux niveaux national et mondial de compétences en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques

Les personnes interrogées œuvrant aux niveaux national et régional ont admis avoir très peu d'expérience en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques, et ajouté qu'une formation en la matière leur serait profitable. Aux yeux de plusieurs d'entre elles, le travail de plaidoyer et de formulation de politiques est exigeant et nécessite une parfaite maîtrise de la langue et des nuances propres aux conventions concernées.

Certaines personnes occupant des fonctions au niveau international ont insisté sur l'importance de renforcer les activités de plaidoyer et touchant à l'élaboration de politiques menées auprès des diplomates et des collaborateurs des donateurs, en raison notamment d'un taux élevé de renouvellement du personnel et de la nécessité d'apporter un soutien constant aux initiatives en matière d'EREE.

► CRÉER UNE DYNAMIQUE DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE L'EREE

CONCLUSIONS



En dépit d'une nouvelle impulsion donnée au secteur de l'EREE depuis 2019, et d'une multiplication des situations d'urgence nécessitant des interventions en matière d'EREE, les financements octroyés au secteur n'ont pas progressé. Pour pallier l'insuffisance de moyens opérationnels, les opérateurs ont fait appel à des stratégies d'optimisation des ressources et à d'autres sources de financement. Il est impératif d'améliorer les stratégies de mobilisation des ressources en faveur des États touchés au moyen de mécanismes prévus au titre de conventions et de plateformes nationales et mondiales adaptées.



« Un point mérite toute notre attention : il faut accroître les financements en faveur de l'EREE. Il est impératif de mettre davantage de compétences et de capacités au service de l'éducation aux risques et de sensibiliser à ses enjeux... Cette question a longtemps été jugée accessoire. À nous de montrer comment mettre en pratique les activités d'EREE, en communiquant par exemple sur des expériences réussies. Je pense – mais cela n'engage que moi, en tant qu'habitant de la ville de Genève – que parmi les nombreux diplomates venus de tous horizons, beaucoup n'ont jamais travaillé dans le domaine de l'action contre les mines. Et je pense que le problème ne vient pas tant du fait que l'EREE n'est pas jugée prioritaire que du fait que ses enjeux ne sont pas suffisamment connus. »

Donateur

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Aborder plus régulièrement la question de l'EREE au sein du Groupe de soutien à l'action contre les mines (GSAM) ;¹³

¹² Groupe consultatif sur l'EREE (2023 et 2024), [EORE AG Progress Report 2021–2022](#), pp. 16 et 48, et [EORE AG Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), p. 7 (en anglais)

¹³ Le GASM vise à coordonner les efforts de lutte antimines à caractère humanitaire déployés par les principaux pays donateurs, à harmoniser les priorités de leurs programmes respectifs de lutte antimines et à renforcer l'appui des donateurs à la lutte antimines dans les zones où elle est la plus urgente. Voir Service de la lutte antimines des Nations Unies, [The Mine Action Support Group \(MASG\)](#) (en anglais).

- Multiplier les sources de financement prévisible et à long terme afin de garantir la continuité des interventions en matière d'EREE ;
- Fixer la part des financements dédié à l'EREE ;
- Rendre compte séparément des financements alloués aux activités de dépollution et de ceux alloués à l'éducation aux risques, si possible ;
- Envisager d'allouer des financements aux activités d'EREE dans le cadre de programmes de financement plus larges (par exemple relatifs à l'éducation ou à la protection).

À l'adresse des ANLAM :

- Reconnaître le rôle central de l'EREE dans les programmes d'action contre les mines ;
- Solliciter une coopération et une assistance en mettant en évidence les progrès accomplis et les besoins recensés au moyen des rapports prévus à l'article 7 de la CIMAP et de la CASM, en fonction de la qualité de membre de tel ou tel pays ;
- Tirer parti des approches individualisées prévues par la CIMAP et des mécanismes de coalition de pays prévus par la CASM pour soutenir la mobilisation de ressources en faveur de l'EREE ;¹⁴
- Multiplier les occasions de mobilisation de ressources en réunissant les opérateurs et les donateurs dans le pays concerné.

À l'adresse des opérateurs :

- Étudier d'autres sources de financement auprès des donateurs de l'action contre les mines et d'autres donateurs ;
- Témoigner, documents à l'appui, de l'impact des programmes d'EREE auprès d'instances nationales, régionales et mondiales pour soutenir la mobilisation de ressources ;
- Prévoir des modules spécifiquement consacrés à la mobilisation de ressources dans les initiatives et les programmes de formation afin d'intensifier les efforts en la matière ;
- Renforcer les capacités de mobilisation de ressources des membres du personnel jouant un rôle clé dans le pays et des organisations locales.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Déceler et rendre compte de graves déficits de financement et y remédier au moyen d'activités de plaidoyer ;

- En collaboration avec le Domaine de responsabilité de la lutte antimines, organiser des réunions régulières avec les donateurs et les États touchés pour échanger sur les progrès réalisés dans le secteur de l'EREE et s'efforcer de résoudre les problèmes de financement ;
- Élaborer des orientations sur la manière de mesurer et de rendre compte des efforts déployés en matière d'EREE ;
- Finaliser et faire connaître au plus grand nombre la théorie du changement en matière d'EREE sous la direction du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- Soutenir les efforts de développement des capacités en matière de mobilisation de ressources au moyen de directives générales.



Conférence sur l'innovation 2023, novembre 2023 ©GICHD/Antoine Tardy

14 Sur le même principe que celui de l'approche individualisée, les coalitions de pays sont des plateformes nationales permettant un dialogue et une collaboration entre États parties, donateurs et opérateurs en vue de se conformer aux obligations de la CASM. Voir unité d'appui à la mise en œuvre de la CASM (2023), [Country Coalitions to promote the implementation of the Convention on Cluster Munitions \(CCM\)](#) (en anglais).



Atelier sur l'EREE numérique, 2022 ©GICHD

Baisse des financements

Les donateurs sont nombreux à associer le financement des activités d'éducation aux risques à celui des activités de remise à disposition des terres. De ce fait, il est difficile d'estimer et de suivre avec précision les niveaux de contribution à l'EREE. En 2022, 509,6 millions d'USD (soit 63% des fonds en faveur de l'action contre les mines) ont servi à financer des programmes intégrés de dépollution, EREE comprise.

D'après le Landmine Monitor, la part relative du financement consacré à l'éducation aux risques est en baisse : de 2,4% en 2020, elle est passée à 2,1% en 2021 et à 1% en 2022.¹⁵ Si le financement de la lutte antimines en Ukraine a connu une augmentation substantielle, ce qui a permis au secteur de l'EREE d'explorer des approches innovantes, la plupart des parties prenantes ont fait état d'une baisse générale du financement en faveur de l'éducation aux risques ces dernières années. Une baisse survenue en dépit d'une augmentation du nombre des conflits armés et des situations d'urgence nécessitant des interventions dans ce domaine. Dans ce contexte, plusieurs acteurs au niveau national ont expliqué avoir été confrontés à d'importantes

pénuries en raison des fonds réaffectés pour faire face à de nouvelles situations d'urgence. Certains ont également constaté une diminution de l'attention portée au niveau mondial aux « crises oubliées », par exemple à la situation de l'Afghanistan, de l'Éthiopie, de la République centrafricaine ou de la Somalie, ainsi qu'aux États parties affichant une contamination de moindre ampleur.¹⁶

Renforcer les stratégies d'optimisation et de mobilisation des ressources en faveur de l'EREE

Comme indiqué par plusieurs organisations directement touchées, les restrictions budgétaires généralisées chez les donateurs ont eu des incidences négatives immédiates sur les activités d'EREE. Pour poursuivre la réalisation des enquêtes non techniques et des opérations de déminage prioritaires, certaines initiatives d'EREE ont dû être réduites au strict minimum ce qui, dans certains cas, a entraîné des réductions d'effectifs et des difficultés à préserver la qualité des activités. Certains opérateurs nationaux et internationaux ont fait état de bonnes pratiques mises en place pour s'adapter à cette nouvelle situation :

¹⁵ Données analysées à partir des données figurant dans le Landmine Monitor. Voir Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2021, 2022, 2023), [Landmine Monitor 2021](#), p. 101, [Landmine Monitor 2022](#), p. 105, et [Landmine Monitor 2023](#), p. 86.

¹⁶ Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), p. 86 (en anglais).

- En juin 2023, le Centre national d'action antimines du Sénégal a entrepris de mettre en place une approche individualisée, ce qui a permis d'accroître l'impact des activités d'EREE, d'obtenir des ressources et d'entrer en contact avec des opérateurs et des donateurs internationaux ;¹⁷
- La Fondation suisse de déminage (FSD) a indiqué avoir fait appel à une collecte de fonds à caractère philanthropique pour maintenir ses activités d'EREE dans des zones où les donateurs affichaient une nette préférence pour les activités de dépollution, ou dans les zones nécessitant de redoubler d'efforts en matière d'éducation au danger compte tenu de fonds insuffisants octroyés en faveur d'activités de déminage. À titre d'exemple, la FSD a fait savoir que le coût relativement faible des activités d'EREE lui avait permis de maintenir ses opérations en Ukraine avant la guerre. Cette présence bien établie a joué un rôle crucial et permis une mobilisation rapide en cas d'urgence sans avoir à passer par de longues procédures préparatoires ou processus d'enregistrement ;
- D'autres organisations, à l'instar de l'UNICEF, ont intégré l'EREE dans des initiatives de protection de l'enfance et se sont appuyées sur des structures existantes pour poursuivre les activités d'EREE malgré l'absence de financements dédiés ;
- Norwegian People's Aid (NPA) a indiqué qu'en situation d'urgence, lorsque les activités d'enquête ou de déminage sont impossibles sur de longues périodes, les donateurs qui appuient la lutte antimines et la protection peuvent être davantage intéressés par les activités de Préparation et de protection en cas de conflit ;
- Pour préserver leur financement, le Conseil danois pour les réfugiés en Afrique de l'Ouest et le HALO Trust au Cambodge se sont efforcés d'intégrer les activités d'EREE dans des initiatives plus larges consacrées à la protection et au développement ;
- Au Sahel, Humanité & Inclusion (HI) a indiqué avoir intégré l'EREE dans un projet plus vaste de gestion des risques au niveau des communautés bénéficiant de financements offerts par des donateurs non axés sur la lutte antimines.

Des parties prenantes ont indiqué se sentir mal outillées en matière de mobilisation de ressources efficace, les programmes de formation sur le développement des capacités négligeant souvent ce thème crucial, tant au

niveau des organisations qu'au niveau international. Le Domaine de responsabilité de la lutte antimines a précisé que l'établissement des coûts de l'EREE ne faisait l'objet d'aucunes lignes directrices normalisées qui permettraient d'appuyer la recherche de financements au niveau national.¹⁸ Enfin, les autorités nationales de lutte antimines ont indiqué qu'un soutien supplémentaire leur serait très utile pour définir des stratégies de mobilisation de ressources et des méthodes précises en matière de collecte de fonds en faveur de l'EREE.

► LE DÉFI DE LA LOCALISATION

CONCLUSIONS



La localisation est un élément crucial dans la réussite d'initiatives d'EREE durables et prises en main par les communautés. Si l'insuffisance des moyens de financement demeure un obstacle, les acteurs internationaux éprouvent également des craintes liées au sentiment que s'associer à des organisations et des administrations locales pourrait comporter des risques, par exemple sur les plans financier, juridique ou opérationnel, qui compromettraient les processus de transfert de ressources et de capacités nationales.



« La localisation des initiatives sur l'EREE permet d'obtenir la garantie qu'elles répondront bien aux besoins spécifiques des communautés locales, et ce de manière durable. Les donateurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales ont un rôle essentiel à jouer dans l'appui au transfert de connaissances et au renforcement des capacités. »

ANLAM

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :¹⁹

- Soutenir les projets d'ONG internationales contribuant à la localisation et à l'appropriation nationale ;
- Prévoir dans les accords de partenariat des mesures de réduction des risques fondées sur des données probantes ;

17 Le projet d'approche individualisée rassemble des États parties, donateurs, opérateurs et parties prenantes compétentes, ce qui permet aux États parties de fournir de leur plein gré et de manière informelle des informations précises sur les besoins recensés et les difficultés rencontrées pour se conformer aux obligations qui leur incombent au titre de la CIMAP. Voir [Senegal Individualised Approach](#), en marge de la réunion intersessions des États parties à la Convention, juin 2023 (en anglais).

18 Groupe consultatif sur l'EREE (2024), [EORE AG Meeting Minutes](#), 7 mars 2024, p. 8 (en anglais).

19 Voir également OCDE (2017), [Localising the response](#), pp. 8-13 (en anglais)

- Adapter les stratégies de financement pour garantir un soutien à long terme aux processus de localisation ;
- Augmenter progressivement le financement direct des organisations locales et nationales ;
- Échanger avec d'autres donateurs de bonnes pratiques en matière de financement de la localisation.

À l'adresse des ANLAM :

- Faciliter l'intégration de l'EREE dans les politiques et les systèmes gouvernementaux ;
- Encourager et faciliter le renforcement des capacités et le transfert de connaissances des ONG internationales vers les ONG ;
- Faire connaître et promouvoir des initiatives locales réussies auprès des instances mondiales afin d'influer sur les processus de localisation.

À l'adresse des opérateurs internationaux :

- Renforcer la gestion des risques par les communautés en leur offrant des formations et des ressources ;
- Veiller à ce que les directives et les ressources mondiales soient bien diffusées aux niveaux national et local ;
- Renforcer les capacités locales et nationales sur le plan technique et en matière de gestion des projets ;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de sortie claires pour faire face à des pénuries de financement prévues, en transférant progressivement les processus de prise de décision et de prise en main des ONG internationales aux partenaires nationaux ;
- Encourager et favoriser la participation de partenaires locaux à des initiatives mondiales.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Aider à faire connaître les bonnes pratiques en matière de localisation des activités d'EREE, éléments probants à l'appui ;

- Favoriser le « localisme mondialisé » : faire entendre la voix des acteurs locaux auprès des instances mondiales, au cours de manifestations internationales et lors de l'élaboration de directives internationales.

Des financements insuffisants à l'appui de la localisation

L'insuffisance des financements alloués à l'EREE est également perçue comme une entrave à la localisation, en dépit de la volonté générale du secteur humanitaire de mettre sur pied et de financer des initiatives prises en main au niveau local.²⁰ L'ONG DanChurchAid, par exemple, a indiqué avoir été contrainte de suspendre l'appui offert à son partenaire d'exécution au Soudan du Sud en raison d'un manque de financement ; de même, au Nigeria, des organisations locales ont indiqué avoir été formées à la réalisation d'enquêtes non techniques/l'EREE dans le cadre d'un projet sur six mois mais que les financements n'avaient pas pu être prolongés au-delà de cette période.

En dépit d'une augmentation des contributions nationales en 2022 par rapport aux années précédentes, leur montant ne suffit pas à répondre aux besoins en matière de développement des capacités et de mise en place d'opérations dans les pays touchés.²¹

Le Landmine Monitor a souligné que 37% de l'aide internationale à la lutte antimines étaient versés aux ONG internationales, contre moins de 1% (3,4 millions de dollars)²² versé aux organisations locales et nationales.²³ Cet écart entre les engagements mondiaux en matière de localisation et le montant des financements effectivement octroyés se manifeste aussi dans le secteur humanitaire au sens large : depuis 2018, le financement directement octroyé aux organisations locales a non pas augmenté mais diminué, atteignant 1,2% de l'aide totale en 2021 et 2022, soit le niveau le plus bas jamais atteint.²⁴

20 Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné que l'action humanitaire devait être « aussi locale que possible et aussi internationale que nécessaire », ce qui a suscité des débats, des initiatives et des engagements en matière de localisation dans les secteurs de l'action humanitaire et de la lutte contre les mines. Voir Comité permanent inter organisations, [The Grand Bargain](#) (en anglais).

21 Selon le Landmine Monitor, en 2022, 17 pays touchés ont contribué à hauteur de 13% (115,1 millions de dollars) au financement mondial de l'action contre les mines au moyen de leurs propres programmes nationaux de lutte antimines : « Le montant de l'appui apporté au niveau national est resté inférieur à 100 millions de dollars par an pendant six années consécutives, avant d'atteindre 115,1 millions de dollars en 2022 ». Voir Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), pp. 86 et 101 (en anglais).

22 Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), p. 86 (en anglais).

23 Les organisations locales sont généralement des ONG ou des organisations communautaires qui interviennent à l'intérieur d'une zone géographique donnée et se concentrent le plus souvent sur les besoins immédiats des populations au niveau local. Les organisations nationales interviennent à plus grande échelle, dispensant des services ou apportant une aide à l'ensemble d'un pays. Elles peuvent avoir plusieurs sections ou divisions dans différentes régions.

24 Development Initiatives, [Global Humanitarian Assistance Report 2023](#), pp. 70–72 (en anglais).

La localisation, élément clé pour inscrire l'EREE dans la durée

Toutes les personnes interrogées ont indiqué que la localisation était indispensable pour garantir une éducation aux risques durablement prise en charge par les communautés, notamment, mais pas uniquement, en ce qui concerne la gestion des risques résiduels.²⁵ Assurer la continuité des efforts entrepris en matière d'EREE après le retrait des organisations internationales d'un pays touché est un enjeu majeur pour les ONG internationales. Pour ce faire, il convient de former des formateurs locaux, d'encourager l'appropriation locale et de renforcer les capacités des organisations locales et des ANLAM, tant au niveau technique qu'en termes de gestion des projets. Il importe également d'intégrer l'EREE dans les politiques et les systèmes gouvernementaux pour veiller à ce qu'elle devienne effectivement « aussi locale que possible ». Il pourra s'agir par exemple de collaborer avec les ministères compétents pour intégrer l'EREE dans les programmes scolaires, les campagnes de sensibilisation du public et les protocoles d'intervention en cas d'urgence.

Des opérateurs internationaux ont souligné que, souvent, les organisations locales jouissaient d'un accès facilité, connaissent mieux la situation et étaient en mesure de garantir un changement durable même après l'arrêt des financements. Créés par le Centre d'action contre les mines du Cambodge et HI en 2001, les réseaux de bénévoles cambodgiens pour la réduction des risques en sont l'illustration puisqu'ils continuent de bien fonctionner. L'ONG libyenne Free Fields Foundation et l'Association sénégalaise des victimes de mines sont aussi de remarquables exemples de localisation réussie et pérenne, preuve d'un transfert de capacités efficace et durable des opérateurs internationaux aux organisations locales.

Les efforts déployés par les ONG internationales pour soutenir et renforcer des méthodes de gestion des risques prises en charges par les communautés et adaptées à la situation locale, par exemple en formant et fournissant le matériel nécessaire aux populations pour repérer et réduire les risques liés aux engins explosifs, ont été facilités par un financement à long terme, le maintien d'une présence sur place et des stratégies de sortie claires. Ces stratégies impliquent un transfert progressif des capacités, de la prise en main et du processus décisionnel aux organisations communautaires et aux autorités locales, ce qui nécessite des mécanismes de financement adaptés.

Des idées préconçues, entraves à la localisation

Une étude menée par le Humanitarian Policy Group a révélé que certaines parties prenantes et certains donateurs internationaux se montrent parfois frileux, persuadés que s'associer à des acteurs locaux comporte des risques, par exemple sur le plan financier, juridique ou sécuritaire, ou encore en termes d'image. Bien qu'elles ne soient pas fondées sur des éléments probants, ces idées préconçues influent sur les relations de confiance, les modalités de partenariat, la dynamique de financement et la dynamique de pouvoir entre les acteurs de l'aide humanitaire internationaux et locaux, ce qui entrave les efforts de localisation.²⁶ Destinées aux donateurs, des lignes directrices sur la localisation publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) suggèrent qu'il est possible de réduire les risques associés à la localisation au moyen de stratégies d'atténuation des risques adaptées lors des phases de conception et de planification, qui peuvent être intégrées dans les accords de partenariat.²⁷

Il ressort de l'enquête auprès des parties prenantes à l'EREE et des entretiens réalisés auprès d'organisations locales et d'ANLAM que les initiatives, ressources et possibilités de formation au niveau international leur sont rarement accessibles, ce qui entrave leur capacité à influencer sur les processus de localisation. Certaines parties prenantes au sein d'organisations internationales ont insisté sur la nécessité de « ramener le mondial au niveau local », en plaidant pour une participation accrue des organisations nationales aux initiatives mondiales. Cette approche pourrait favoriser les bonnes pratiques au niveau local, donner lieu à de nouvelles façons de penser et amener à redéfinir les priorités en matière de localisation.

25 GICHD (2023), [EORE in Residual Contamination Management](#), pp. 5–6 (en anglais).

26 Voir Véronique Barbelet, Gemma Davies, Josie Flint et Eleanor Davey, ODI Global Advisory (2021), [Interrogating the evidence base on humanitarian localisation: a literature study](#), p. 11 (en anglais). Voir également Markus Schindler, [Localization in Mine Action: Where the Possible Meets the Necessary](#), *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 28, n°1 (2021) : pp. 6–8 (en anglais).

27 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2017), [Localising the response](#), pp. 15–17 (en anglais).

المشكلة: عدم تنفيذ قرارات التقييم والمراقبة بشكل فعال

التحديات

الحلول الممكنة

النتائج المتوقعة



INTÉGRER L'EREE POUR RÉDUIRE PLUS EFFICACEMENT LES RISQUES



Suite aux progrès réalisés en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques, il ressort de l'analyse que l'EREE est effectivement de plus en plus intégrée dans la lutte antimines et dans d'autres secteurs :

- Des ANLAM et des opérateurs ont fait état d'un nombre croissant de synergies avec les acteurs en charge des enquêtes non techniques, des opérations de dépollution et de l'assistance aux victimes, l'EREE servant de point de départ fondamental et de catalyseur d'efficacité ;
- L'adoption d'approches globales en collaboration avec des secteurs au champ d'action plus vaste, comme ceux de la protection, la santé ou l'éducation, aide à la mise en place de stratégies de réduction des risques visant à lutter contre des comportements à risque délibérés ou contraints impliquant des engins explosifs.

► LE RÔLE DE L'EREE DANS DES PROGRAMMES PLUS VASTES DE LUTTE ANTIMINES

CONCLUSIONS



Le secteur est de plus en plus conscient du rôle joué par l'EREE dans l'appui aux opérations d'enquête, de marquage, de dépollution et d'assistance aux victimes, grâce notamment à la relation de confiance qu'elle permet d'établir avec les populations. Intégrer l'EREE a ainsi permis un plus grand nombre de signalements de la présence d'engins explosifs, ainsi qu'une amélioration des opérations de neutralisation et de destruction des explosifs (NEDEX) et des processus relatifs à l'identification et l'orientation des victimes.

Lorsque l'EREE se voit accorder l'attention voulue et octroyer les ressources nécessaires, une solide relation de confiance peut s'établir entre les opérateurs, les ANLAM et la population. En Bosnie-Herzégovine par exemple, les activités d'EREE ont aidé à redonner confiance aux habitants s'agissant de l'utilisation sans danger des terres dépolluées, d'où une plus grande collaboration et un soutien plus important aux opérations de déminage en cours.



« Issu du secteur de la neutralisation et de la destruction des explosifs, je me suis rendu compte que j'avais tort de penser que l'EREE jouait un rôle secondaire. Il me semble qu'on n'a jamais admis son importance vitale, y compris au niveau opérationnel. Aujourd'hui, il est évident pour moi que l'EREE remplit une fonction très précise : c'est une activité utile, à mettre en place d'emblée, car elle produit immédiatement des effets, contrairement à l'élimination des engins explosifs sur le terrain, qui demande beaucoup de temps et d'argent. Cette évolution peut aussi s'expliquer par un changement de perspective chez les donateurs. Il semble qu'ils s'y intéressent davantage depuis deux ou trois ans... De fait, il est plus facile de financer des activités d'EREE que de contribuer à des activités de dépollution de grande ampleur ».

Siège d'une ONG internationale



APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Accorder la priorité au financement d'approches intégrées de la lutte antimines, tout en veillant à ce que des financements adaptés soient spécifiquement octroyés à l'EREE afin de maintenir la qualité et la portée des opérations.

À l'adresse des opérateurs/ANLAM :

- Poursuivre la mise en œuvre d'approches intégrées portant sur l'EREE/la remise à disposition des terres/l'assistance aux victimes ;
- Doter les équipes polyvalentes, les équipes NEDEX et les équipes en charge de l'assistance aux victimes de compétences et de connaissances en EREE afin qu'elles puissent les appliquer de manière ponctuelle ou plus systématique sur le terrain ;
- Veiller à ce que les activités d'EREE dispensées par les équipes polyvalentes, les équipes NEDEX et les équipes en charge de l'assistance aux victimes fassent régulièrement l'objet d'un contrôle qualité ;
- Développer les capacités des équipes en charge de l'EREE à l'assistance aux victimes (identification, collecte de renseignements et orientation des victimes) ;
- Documenter et faire connaître les expériences réussies en matière d'approches intégrées pour favoriser la mobilisation de ressources ;
- Faire connaître au secteur les bonnes pratiques en matière d'approches intégrées pour aider à améliorer la réduction des risques de comportements dangereux délibérés ou contraints ;
- Normaliser et conceptualiser des approches intégrées afin de rationaliser les activités d'EREE au sein des organisations et de les associer concrètement à d'autres formes d'assistance.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Promouvoir l'adoption d'approches globales et intégrées auprès des instances compétentes à l'aide d'études de cas concrets ;
- Contribuer à l'élaboration de directives mondiales sur les approches intégrées et la réduction concrète des risques dans la lutte antimines.



Atelier régional d'EREE avec ARMAQ, 2023 ©GiCHD

L'EREE au service des opérations d'enquête, de marquage et de dépollution

La NILAM 12.10 souligne le rôle de l'EREE dans la lutte antimines et sa contribution à d'autres activités fondamentales, comme la liaison communautaire et la remise à disposition des terres.²⁸ En 2024, les « cloisonnements » mis au jour dans l'étude de 2019 entre les praticiens du déminage/NEDEX et ceux de l'EREE/la liaison communautaires avaient été fortement ébranlés, quand ils n'avaient pas été éliminés. Environ 60% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête menée auprès des parties prenantes en 2023 ont indiqué que l'EREE faisait désormais partie intégrante des activités d'enquête non technique, d'enquête technique et de dépollution. Ces approches intégrées sont également stratégiques pour les opérateurs, car elles permettent de dispenser des services d'EREE selon un bon rapport coût-efficacité en dépit des financements limités octroyés à l'action contre les mines.

On perçoit de plus en plus l'EREE comme un point de départ, un facteur d'amélioration et une condition préalable à la remise à disposition des terres, en particulier dans les zones où aucune activité de déminage ne peut avoir lieu pour des raisons de sécurité ou en raison d'un conflit en cours.

- L'EREE fait partie intégrante des activités de liaison communautaire : nombre d'organisations, à l'instar du Mines Advisory Group (MAG), intègrent l'EREE dans leurs activités de liaison communautaire en veillant à ce qu'elle soit dispensée avant, pendant et après les activités de remise à disposition des terres, ce qui renforce la confiance et l'acceptation des activités de lutte antimines par les communautés.
- L'EREE permet de renforcer l'efficacité des activités d'enquête et de dépollution : les expériences réussies

montrent qu'au lendemain de sessions d'EREE, il est fréquent que l'on signale la présence d'engins explosifs et qu'une intervention soit rapidement mise en place pour les éliminer, les communautés participant ainsi aux activités de prévention, de repérage et d'élimination du danger. Certaines parties prenantes ont indiqué qu'elles faisaient de plus en plus souvent appel à des équipes polyvalentes capables de mener les opérations d'enquête, de dépollution et d'EREE, en fonction du type de contamination et des besoins de la population. Le Centre d'action contre les mines du Cambodge axe ses interventions sur les communautés à haut risque et forme les résidents, les autorités, les services de police et les moines au niveau local afin qu'ils puissent eux-mêmes transmettre des recommandations de sécurité et signaler la présence d'engins explosifs.

- L'EREE favorise la réappropriation des terres : en cas d'opérations de remise à disposition des terres et de contamination résiduelle, l'EREE est perçue comme une activité essentielle qui aide les communautés à se réapproprier leurs terres en toute confiance au terme des opérations de dépollution, comme ce fut le cas en Bosnie-Herzégovine.

Un certain nombre de problématiques et de solutions possibles ont été recensées en ce qui concerne les approches intégrées touchant à l'EREE/la remise à disposition des terres :

- Conjugés aux faibles ressources financières de la lutte antimines, les besoins importants en matière d'enquête et de dépollution peuvent réduire le temps alloué à l'EREE et compromettre sa qualité. Or, il semble qu'un parcours professionnel privilégiant une formation et une polyvalence permettant de passer de l'EREE à l'ENT et au déminage contribuerait à une meilleure mise en œuvre de l'approche intégrée englobant l'EREE. La

28 Voir NILAM [12.10](#), Amendement 3, Éducation aux risques des engins explosifs (septembre 2020), pp. 4-6.

Fondation suisse de déminage a ainsi indiqué qu'elle avait intégré le Cours de formation en ligne sur les éléments fondamentaux de l'EREE dans le programme de formation de son personnel chargé des opérations d'enquête et de neutralisation et de destruction des explosifs ; de même, le Centre d'action contre les mines du Cambodge forme ses équipes de déminage à l'EREE afin qu'elles puissent dispenser des formations dans les zones d'opérations ; enfin, en Syrie, le HALO Trust a intégré dans ses équipes NEDEX d'anciens spécialistes de l'EREE, ce qui permet aux populations d'être systématiquement sensibilisées.

- L'adoption d'objectifs organisationnels clairs peut contribuer à l'intégration de l'EREE. À titre d'exemple, le Mines Advisory Group a indiqué qu'il était en train d'élaborer une théorie du changement actualisée assortie de résultats escomptés et d'indicateurs spécifiquement axés sur l'intégration des piliers de la lutte antimines.
- Si les opérateurs et les services d'EREE au sein des ANLAM/CNLAM ont constaté une plus grande prise de conscience de l'importance de l'EREE, ils ont souligné la nécessité de poursuivre les actions de plaidoyer au niveau national. En raison de la persistance d'un « parti pris militaire » au sein des ANLAM/CNLAM, la priorité est souvent accordée aux opérations de dépollution, au détriment des autres piliers de l'action contre les mines.

L'EREE au service des opérations d'assistance aux victimes

Selon la NILAM 12.10 sur l'éducation aux risques des engins explosifs et la NILAM 13.10 sur l'assistance aux victimes, l'EREE pourrait faciliter la prestation de services d'assistance aux victimes d'engins explosifs et contribuer à la surveillance des blessures dues aux engins explosifs.²⁹ Selon les informations communiquées, l'EREE serait davantage intégrée à l'assistance aux victimes, mais dans une moindre mesure par rapport à son intégration dans les opérations de remise à disposition des terres.³⁰ La plupart des personnes interrogées ont reconnu que l'assistance aux victimes ne figurait pas en tête des priorités lors de l'élaboration de leurs programmes, soulignant la nécessité d'un financement et d'un engagement accrus de la part des ANLAM/CNLAM et des opérateurs. Plusieurs organisations ont précisé que, comparé aux moyens considérables que demande l'assistance aux victimes, l'EREE présentait un bon rapport coût-efficacité s'agissant de la prévention des

incidents liés aux engins explosifs. Négliger l'éducation aux risques pourrait entraîner une augmentation des besoins de financement pour faire face à la hausse du nombre de victimes.

Les approches intégrées mêlant EREE et assistance aux victimes seraient jugées bénéfiques pour chacun de ces deux grands piliers de l'action contre les mines. Le HALO Trust Colombie, par exemple, a élaboré un guide pratique sur l'EREE et l'assistance aux victimes qui comprend des recommandations pratiques régulièrement mises à jour et communiquées aux équipes et aux partenaires de l'organisation.³¹ Cette approche intégrée permet l'identification des victimes, la collecte de données sur les blessés et leur orientation vers les services compétents, ce qui améliore l'efficacité générale des programmes de lutte antimines. Plus concrètement :

- L'EREE sert de point de départ pour ce qui est de l'identification et de la collecte de données sur les victimes, ce qui permet ensuite de mieux définir le profil des personnes exposées aux risques dans le cadre d'une évaluation des besoins en matière d'EREE puis de mieux cibler les messages en fonction de ces besoins.
- Au moyen de contacts fréquents et des visites régulières dans les communautés touchées, les équipes en charge de l'EREE peuvent orienter efficacement les victimes d'engins explosifs vers des services que proposent leurs propres organisations ou d'autres acteurs, ce qui permet d'instaurer un climat de confiance avec les populations et de faire adhérer aux recommandations en matière d'EREE et aux activités mises en œuvre en la matière. Pour répondre aux besoins, certains programmes, comme le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) en Syrie, ont fait appel à des équipes mixtes composées aussi bien de spécialistes en EREE que de spécialistes en assistance aux victimes, dans le souci d'obtenir un bon rapport coût-efficacité en dépit de ressources financières restreintes et de se conformer aux NILAM.
- L'EREE peut être l'occasion d'intégrer et de faire participer des victimes à des activités de lutte antimines, par exemple en engageant des survivants et/ou en établissant des partenariats avec des organisations de survivants. Les messages directement transmis par les survivants ou les recommandations fondées sur leur expérience sont souvent plus efficaces et ont plus d'impact sur les habitants.

29 Voir NILAM 12.10, Amendement 3, Éducation aux risques des engins explosifs (septembre 2020), pp. 7–12, et NILAM 13.10, Amendement 1, Victim assistance in mine action (January 2023), pp. 3–4 (en anglais).

30 Lors de l'enquête réalisée en 2023 auprès des parties prenantes, 49% des personnes interrogées ont indiqué que l'EREE était intégrée aux activités d'assistance aux victimes.

31 The HALO Trust (2023), « Implementation Guide on EORE and VA » (Version 3), communiqué par le programme The HALO Trust Colombia (en anglais).



Les approches globales

Certaines organisations de lutte antimines ont adopté des approches globales. Les projets de Humanité & Inclusion (HI) sur la réduction de la violence armée et les approches du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en matière de sensibilisation aux risques et aux comportements plus sûrs permettent de proposer des solutions alternatives aux comportements à risque.³²

À partir d'évaluations des besoins, les organisations orientent les bénéficiaires d'activités d'EREE jugés à risque en raison d'activités de subsistance dangereuses vers d'autres activités génératrices de revenus. À titre d'exemple, au Sénégal, le programme du CICR sur la contamination par les armes a collaboré avec le Service en charge des moyens d'existence pour aider des agriculteurs à se tourner vers l'ostréiculture, offrant ainsi une alternative à l'exploitation de terres contaminées par des mines. De manière analogue, les interventions de désarmement humanitaire et de consolidation de la paix mises en place par le Conseil danois pour les réfugiés et les initiatives de DanChurchAid se concentrent sur la sûreté, la sécurité et la résilience des communautés, en intégrant la lutte antimines dans les interventions humanitaires et en faveur du développement.³³

Si de nombreuses approches globales en matière d'EREE sont mises en œuvre, elles ne sont pas nécessairement conceptualisées et normalisées au moyen de directives adaptées. À titre d'exemple, en mars 2019, le CICR a publié ses directives sur la sensibilisation aux risques et aux comportements plus sûrs, lesquelles ont grandement contribué à l'intégration de l'EREE dans des activités plus larges, passant ainsi de la simple communication d'informations à une approche globale intégrant la santé, le soutien psychosocial et l'aide aux activités de subsistance.³⁴

32 HI, [Réduction de la violence armée](#).

33 DRC, [Humanitarian Disarmament and Peace Building](#) et DCA (non daté), [Building Resilient Communities](#) (en anglais).

34 CICR (2019), [Increasing Resilience to Weapon Contamination Through Behaviour Change](#) (en anglais)

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE L'EREE DANS DES PROGRAMMES MONDIAUX

CONCLUSIONS



L'Action n°28 du Plan d'action d'Oslo et l'Action n°27 du Plan d'action de Lausanne appellent à une intégration plus poussée de l'éducation aux risques dans des initiatives de plus grande ampleur menées dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement, des droits de l'homme, de l'environnement, de la protection et de l'éducation. Pour ce faire, il convient cependant d'améliorer la compréhension mutuelle entre ces secteurs et le secteur de l'EREE ; Il impote également d'engager un dialogue aux niveaux mondial, régional et national, et d'intensifier les efforts de plaidoyer.



« Mettre l'accent sur la protection est très important à nos yeux. Si l'EREE peut permettre d'épargner des victimes d'engins d'explosifs et d'armes parmi les habitants des zones touchées, les activités d'éducation aux risques sont tout aussi importantes que les activités de déminage ».

Donateur



« Pour faire face à la diminution des financements, la solution est d'intégrer l'EREE dans des approches plus globales. Mais lorsque nous le faisons, il arrive que des donateurs reviennent vers nous pour nous dire que si cela convient à d'autres donateurs, ce n'est pas leur cas. Nous devons faire changer les mentalités, promouvoir des approches intégrées auprès des donateurs et intégrer ce point dans notre stratégie de plaidoyer ».

ONG internationale, Afrique de l'Ouest

**À l'adresse des opérateurs/des agences de l'ONU/du Domaine de responsabilité de la lutte antimines :**

- Trouver des possibilités d'intégrer l'EREE dans des programmes plus vastes (droits de l'homme, réduction des risques de catastrophe, éducation en situation d'urgence, objectifs de développement durable (ODD) et programme Femmes, paix et sécurité) ;
- Recueillir et faire connaître au plus grand nombre des exemples concrets d'approches intégrées pour inciter à les reproduire et les mettre en avant dans le cadre d'activités de plaidoyer ;
- Poursuivre la mise en œuvre et la présentation d'approches mêlant EREE et préparation et protection en cas de conflit (PPC) et insister sur leur importance en cas d'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (EWIPA) ;
- Multiplier les synergies opérationnelles et globales entre l'EREE et d'autres programmes de protection ;
- Mettre en avant l'EREE lors de la conférence annuelle du Global Protection Cluster pour favoriser la création de synergies réelles ;
- Renforcer la collaboration avec d'autres domaines de compétence et groupements.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Soutenir et intensifier les efforts de plaidoyer et en matière d'intégration de l'EREE dans les programmes mondiaux, en sus des conventions ;
- Contribuer à rendre compte d'expériences réussies d'intégration concrète de l'EREE dans des programmes mondiaux et d'autres secteurs ;
- Veiller à ce que le Groupe consultatif sur l'EREE remette régulièrement des rapports et présente des décisions et des notes d'orientation au Domaine de responsabilité de la lutte antimines pour communication au Global Protection Cluster, conformément à son mandat.

L'EREE et les programmes mondiaux sur la protection et l'éducation

La Stratégie de lutte antimines des Nations Unies (2024) insiste sur l'importance de l'EREE dans la protection des individus et des communautés contre les engins explosifs et appelle à une amélioration de la coordination et à un accroissement des ressources au sein du système des Nations Unies.³⁵ La lutte antimines est l'un des principaux domaines d'action du Global Protection Cluster. Le Domaine de responsabilité de la lutte antimines estime que l'EREE est l'une des composantes essentielles de la protection des personnes dans les situations d'urgence humanitaire.³⁶ L'objectif n°2 de la Stratégie vise à soutenir les efforts de sensibilisation du groupe consultatif sur l'EREE. De même, le Groupe consultatif sur l'EREE a obligation de rendre compte au Mine Action Area of Responsibility.³⁷

Au niveau national, le Domaine de responsabilité de la lutte antimines a intégré avec succès l'EREE dans les Aperçus des besoins humanitaires et dans les Plans de réponse humanitaire ; il a enregistré des progrès substantiels depuis 2019. L'EREE fait désormais partie de mécanismes de financement humanitaire comme le Fonds central pour les interventions d'urgence. À noter également qu'au Myanmar, l'EREE fait partie des exigences à respecter pour avoir accès au Fonds commun humanitaire. En outre, le Domaine de responsabilité de la lutte antimines intègre l'EREE dans le programme de formation des coordinateurs et profite de la Conférence du Global Protection Cluster pour insister sur son importance en proposant des séances de formation à l'EREE aux collaborateurs spécialisés dans la protection.

Pour intégrer efficacement l'EREE dans les programmes mondiaux relatifs à la protection, il convient poursuivre la coordination, la promotion de l'adoption d'approches intégrées et la mise en place d'activités de plaidoyer :

- Plusieurs parties prenantes qui n'œuvrent pas à la lutte antimines perçoivent l'EREE comme un catalyseur de l'action humanitaire et de la protection des populations, en particulier dans les zones touchées par des conflits.
- Si le Domaine de responsabilité de la lutte antimines et le Groupe consultatif sur l'EREE confirment qu'il existe des possibilités de synergies avec le Domaine de responsabilité de la protection de l'enfance et le Global Education Cluster, peu d'initiatives sont prises pour mettre en avant et promouvoir une intégration concrète de l'EREE au niveau global et sur le plan opérationnel.³⁸

35 Organisation des Nations Unies (2024), [Mine Action Strategy](#), p. 9 (en anglais).

36 Global Protection Cluster (2022), [The Primacy of Protection. Mine Action Area of Responsibility Strategy 2022–2024](#), p. 10 (en anglais).

37 Groupe consultatif sur l'EREE (juillet 2023), [Terms of Reference](#), p. 3 (en anglais).

38 Global Protection Cluster (2022), [The Primacy of Protection. Mine Action Area of Responsibility Strategy 2022–2024](#), p. 14, et Groupe consultatif sur l'EREE (juillet 2023), [Terms of Reference](#), p. 3 (en anglais).

L'EREE et les Objectifs de développement durable (ODD)

L'ONU considère la lutte antimines, y compris l'EREE, comme un « accélérateur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». ³⁹ Plusieurs études de cas réalisées par le GICHD, dans divers pays touchés, dont certaines avaient été élaborées conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement, ont porté sur la manière dont les piliers de la lutte antimines pouvaient respectivement contribuer à réaliser les ODD et à atteindre les cibles y afférentes. ⁴⁰ À titre d'exemple, au Soudan du Sud, l'EREE aurait contribué à la réalisation de l'ODD 4 sur l'éducation de qualité, de l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces, de l'ODD 10 sur la réduction des inégalités et de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des ODD. ⁴¹

Une étude de cas portant sur un projet baptisé « From Mines to Milk » (Des mines au lait) mis en place en Ukraine par le Conseil danois pour les réfugiés a montré comment l'adoption d'approches intégrées parmi les secteurs de la lutte antimines et du développement et à l'intérieur de ces secteurs avait permis d'accroître l'efficacité des activités d'EREE et favorisé un développement communautaire plus sûr. ⁴² DanChurchAid a aussi mis en œuvre une approche intégrée couronnée de succès au Soudan du Sud, sous le slogan « From Hazard to Harvest » (Du danger à la récolte) : conjuguant l'EREE à la remise à disposition des terres agricoles et à l'exploitation des terres, elle a permis de rendre la production agricole plus sûre tout en renforçant la sécurité alimentaire. Témoigner de la mise en œuvre réussie d'approches intégrées mêlant EREE et développement peut aider à intégrer davantage encore l'EREE dans des programmes de développement plus vastes.

L'EREE et la consolidation de la paix

Comme le souligne la série d'études du GICHD, la réalisation des ODD va souvent de pair avec la consolidation de la paix. ⁴³ Interrogée à ce sujet, une ONG internationale du Soudan du Sud a expliqué que, dans des régions en proie à des conflits endémiques impliquant des jeunes, l'EREE favorisait non seulement les activités de dépollution mais

également la consolidation de la paix auprès de la jeunesse au moyen d'activités sportives, d'écoles, de clubs de théâtre ou de spectacles. De manière analogue, des organisations présentes en Colombie ont indiqué que l'EREE aidait les communautés à entrer en relation avec les autorités, ce qui renforçait le tissu social et la confiance dans des zones touchées par des conflits.

En 2023, la note d'orientation du Secrétaire général de l'ONU intitulée « Un nouvel agenda pour la paix » préconisait d'« accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (Action 4) et de « réduire le coût humain des armes » (Action 7). ⁴⁴ Les recommandations pour la mise en œuvre de l'Action 7 visent à assurer l'universalité de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions et à « mieux protéger les civils dans les zones de conflit » en mettant en œuvre la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées.

Il y a là matière à étudier l'incidence de l'EREE sur la réalisation des ODD et à s'intéresser aux recommandations pratiques du Nouvel agenda pour la paix du Secrétaire général des Nations Unies dans le but de mieux aligner les initiatives en matière d'éducation aux risques sur les objectifs plus larges de consolidation de la paix et de développement durable.

L'EREE et le changement climatique

Certaines personnes interrogées ont suggéré d'intégrer l'EREE dans des initiatives relatives à la lutte contre le changement climatique, par exemple en faisant appel à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou en entamant une collaboration avec des agences des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le changement climatique exacerbe les vulnérabilités existantes et contribue aux déplacements, ce qui en fait un facteur aggravant pour les personnes en situation de déplacement du fait des conflits en cours.

39 Organisation des Nations Unies (2024), [Mine Action Strategy](#), p. 41 (en anglais).

40 GICHD (2021), [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in Jordan](#), GICHD (2022), [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in Cambodia](#), GICHD et PNUD (2022), [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in Bosnia and Herzegovina](#), GICHD (2022), [Linking Mine Action and the 2030 Agenda for Sustainable Development - Insights from Bosnia and Herzegovina and Lao PDR](#) (en anglais), GICHD (2022) [Contribuciones de la acción integral contra minas al desarrollo sostenible en Colombia](#) (en espagnol), GICHD et PNUD (2023), [The sustainable Development Outcomes of Mine Action in Somalia](#), et [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in South Sudan](#) (en anglais).

41 Voir GICHD et PNUD (2023), [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in South Sudan](#), p. 94 (en anglais).

42 Nick Vovk, « [Linking Mine Action and Development: The Case of Komyshevka](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 25, (2021): 28 (en anglais).

43 Voir par exemple le cas du Soudan du Sud, GICHD et PNUD (2023), [The Sustainable Development Outcomes of Mine Action in South Sudan](#), p. 99 (en anglais).

44 Organisation des Nations Unies (2023), [Un nouvel agenda pour la paix](#), p. 15.



Formation à la boîte à outils sur la communication pour le changement social et comportemental (CCSC), Turquie, 2024 ©GICHD

Relier l'EREE aux questions touchant au changement climatique peut faciliter l'élaboration de stratégies globales visant à répondre à la double menace que représentent les restes explosifs de guerre et les catastrophes liées au climat. En outre, plaider en faveur de ce rapprochement auprès des instances internationales compétentes peut aider à mobiliser des ressources et à soutenir les communautés touchées, en veillant à ce que l'EREE reste un projet en soi mais s'inscrive également dans le cadre plus large du développement durable et de la consolidation de la paix. À noter également que cette approche est en conformité avec les Objectifs de développement durable et avec le Nouvel agenda pour la paix, puisqu'elle répond à la nécessité de trouver des solutions globales à des enjeux mondiaux complexes.

Armes explosives en zones peuplées

L'inscription de l'éducation aux risques dans la Déclaration politique visant à mieux protéger les civils contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (EWIPA) a marqué une avancée significative, fruit de longs efforts de plaidoyer de la part des parties prenantes à l'EREE et des États qui défendent cette cause. Bien que non contraignante, cette

déclaration traduit le rôle crucial de l'EREE dans la protection des civils et l'engagement politique des signataires. Cette réalisation témoigne de la capacité de coalitions à réaliser des objectifs humanitaires et renforce la visibilité politique de l'EREE.

Dans ce contexte, Norwegian People's Aid a indiqué que son approche en matière de préparation et de protection en cas de conflit (PPC) était née d'un engagement au niveau politique et de la nécessité, sur le plan opérationnel, de combler deux lacunes de l'approche en matière d'EREE : le fait de ne traiter que des engins explosifs, et le fait de se concentrer sur la période qui suit immédiatement la fin d'un conflit plutôt que sur le conflit en cours. Les activités de PPC et d'EREE ont de ce fait un rôle complémentaire à jouer dans le renforcement des capacités de résistance des communautés et pourraient être davantage intégrées dans les approches et les programmes sur la réduction des risques de catastrophe mis en œuvre par les opérateurs et les ANLAM. En avril 2024, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé à offrir un soutien financier pérenne aux programmes de protection de l'enfance contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, y compris l'éducation aux risques.⁴⁵

45 UNICEF (2024), [Advocacy brief: Explosive Weapons in Populated Areas](#), p. 3, et [Meaningful action to prevent the use of explosive weapons in populated areas \(EWIPA\) could almost halve number of child casualties in conflicts](#) (en anglais).

► L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS D'EREE À CELLES D'AUTRES SECTEURS

CONCLUSIONS



L'intégration des activités d'EREE à celles d'autres secteurs répond à plusieurs objectifs : dispenser une éducation aux risques avec moins de ressources, élargir la portée des activités d'EREE et proposer des alternatives aux comportements à risque délibérés ou contraints. Il conviendrait d'intensifier les efforts en matière de plaidoyer, de mobilisation de ressources et de coordination pour favoriser et renforcer les partenariats et les synergies.



« L'EREE nous permet de répondre à d'autres besoins qui ne sont pas nécessairement pris en compte dans la lutte antimines... Elle favorise l'adoption d'alternatives aux comportements à risque ».

ONG internationale, Moyen-Orient



« Nous œuvrons dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe mais aussi dans celui de la protection, deux secteurs parfaitement propices à l'intégration de l'EREE. Nous traitons également de la violence fondée sur le genre, des questions liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que de la santé et de la nutrition. Nous n'avons pas dit à nos donateurs actuels que nous intégrions l'éducation aux risques, mais nous recensons les bénéficiaires d'activités d'EREE et en rendons compte au secteur.».

Organisation locale, Nigeria

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Intégrer l'EREE dans des programmes de financement d'actions plus vastes ne relevant pas spécifiquement de la lutte antimines pour en faire une règle plutôt qu'une exception ;
- Veiller à ce l'EREE se voie octroyer un financement spécifique dans le cadre de programmes de financement plus larges ;
- Encourager la constitution de groupements entre parties prenantes de la lutte antimines et parties prenantes extérieures au secteur afin de favoriser la création de synergies au niveau opérationnel et la gestion des connaissances.

À l'adresse des autres secteurs :

- Intégrer des cours en ligne sur l'EREE au sein de communautés de pratique et de centres de ressources et des séances de formation au sein des organisations afin de faire mieux connaître l'EREE ;
- Participer dans les différents pays aux groupes de travail sur l'EREE et/ou au Domaine de responsabilité de la lutte antimines afin de favoriser la collaboration ;
- Inviter les opérateurs spécialisés en EREE et les ANLAM à prendre part à des domaines de responsabilité dépassant le simple cadre de la lutte antimines (à savoir protection de l'enfance, logement, terre et propriété, ou encore violence fondée sur le genre) ou à des réunions de coordination de groupes thématiques (protection, santé, éducation, etc.) ;
- Mettre au jour des synergies opérationnelles avec l'EREE et les encourager.

À l'adresse des opérateurs/ANLAM :

- Encourager la création de partenariats entre opérateurs spécialisés en EREE et parties prenantes des secteurs des migrations, de l'éducation, de la santé, de la réduction des risques de catastrophe et de la protection, sur le modèle de la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations ;
- Étudier différentes possibilités en matière d'intégration et de création de synergies, notamment en ce qui concerne les approches transfrontalières et régionales ;
- Inviter les parties prenantes de secteurs connexes (migrations, éducation, protection) à participer au Domaine de responsabilité de la lutte antimines et/ou à des groupes de travail sur l'EREE et à rejoindre des groupes œuvrant dans le domaine de la protection ;
- Créer des modalités d'accréditation et de certification adaptées permettant à des secteurs plus larges d'intégrer l'EREE tout en répondant aux exigences minimales de qualité.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Appuyer les activités de sensibilisation et de mobilisation de ressources en faveur de l'intégration de l'EREE dans des secteurs plus vastes ;
- Aider à documenter et faire connaître les expériences réussies d'intégration de l'EREE dans des secteurs plus larges ;

- Garantir la participation d'acteurs des secteurs de la protection, des migrations, de l'éducation et de la santé au Groupe consultatif sur l'EREE et/aux groupes de travail compétents, en fonction des besoins et des opportunités qui auront été recensés ;
- Se concerter avec le Domaine de responsabilité de la lutte antimines pour mettre au jour les opportunités communes d'intégration de l'EREE dans les secteurs de la protection et de l'éducation, mais aussi entre d'autres secteurs et domaines de responsabilité.

Protéger les personnes en situation de déplacement

Les personnes interrogées ont noté que la corrélation entre la contamination par des engins explosifs et les déplacements de personnes/migrations ne se cantonnait pas aux simples situations de conflit. Les flux et la dynamique migratoires/de déplacement mettent en évidence des défis communs, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des personnes en situation de déplacement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières d'un pays, la coopération transfrontalière entre les États et les opérateurs, et le repérage/la création de voies d'accès sûres. Les initiatives conjointes restent rares, mais certains exemples peuvent appuyer des initiatives à venir :

- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont rejoint le Groupe consultatif sur l'EREE.
- Sur la période 2019–2020, les services en charge de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM ont travaillé en collaboration avec le Domaine de responsabilité de la lutte antimines à la conception du « DTM Field Companion for Mine Action » (Compagnon de terrain de la DTM pour la lutte antimines), ce qui a permis d'améliorer la collecte et l'exploitation des données. Les résultats de projets menés en Éthiopie, au Nigeria et au Mali seront présentés à l'occasion d'un webinaire de la série « EORE Hour » le 30 octobre 2024.
- Un module consacré à l'EREE a été ajouté à la boîte à outils du HCR sur la protection humanitaire dans les situations de conflits armés afin d'aider les personnes en déplacement.⁴⁶

46 UNHCR (2021), [Humanitarian Protection in Armed Conflict](#) (en anglais).

47 Global Coalition to Protect Education from Attack (2015), [Safe Schools Declaration](#), Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (mise à jour), [Education in Emergencies](#), et Matthieu Laruelle (2023), Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, [What are the links between education in emergencies and explosive ordnance risk education?](#) (en anglais).

48 Voir également Nick Vovk, « [Emergency Explosive Ordnance Risk Education: Lessons Learned from Ukraine](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 28, n°1, (2024) : 25 (en anglais).

49 INEE (2012), [Minimum Standards for Education: Preparedness, Response, Recovery](#) (en anglais).

- Le GICHD et l'OIM ont prévu une table ronde au dernier trimestre 2024 pour définir des points d'entrée concrets.

L'EREE et l'éducation en situations d'urgence

Certains pays confrontés à la présence généralisée et persistante d'engins explosifs sur leur territoire, y compris en situations d'urgence, ont élaboré une stratégie consistant à intégrer l'EREE dans leur système scolaire et leurs programmes d'enseignement. Selon certaines parties prenantes, il conviendrait d'examiner de plus près les initiatives en cours pour optimiser ce type de stratégie.

L'éducation en situations d'urgence offre de réelles possibilités de collaboration et de coopération concernant l'intégration de l'EREE et l'élaboration d'approches intégrées.⁴⁷ Dans certains pays, par exemple en Ukraine, le Conseil danois pour les réfugiés a suggéré de rechercher des synergies avec ce secteur, « notamment en matière d'évaluation des besoins, de campagnes médiatiques et de coordination ».⁴⁸

Bien qu'elles répondent à des ensembles de normes distincts, l'éducation aux risques des engins explosifs et l'éducation en situations d'urgence présentent des liens étroits, comme mis en évidence lors de plusieurs entretiens avec des parties prenantes. Dans les Normes minimales de l'éducation du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), l'accent est mis sur la nécessité d'informer et de protéger les apprenants, les enseignants et les autres personnels de l'éducation des dangers liés aux « armes, munitions, mines terrestres et munitions non explosées à l'intérieur et autour de l'environnement d'apprentissage ».⁴⁹





Formation à la boîte à outils de CCSC, Turquie, 2024 ©GICHD

S'appuyer sur d'autres secteurs pour proposer des solutions alternatives à la prise de risque

Du fait de sa polyvalence, l'EREE peut être intégrée dans des secteurs plus larges comme la protection, la santé, l'éducation et la sécurité économique. Tout comme dans le cas des approches globales, des organisations ont souligné que les approches intégrées englobant l'EREE contribuaient non seulement à prévenir les comportements à risque mais aussi à promouvoir des solutions alternatives à ces comportements. Des exemples d'approches intégrées illustrent les bonnes pratiques existantes :

- Une étude réalisée par le Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE (ARMAC) souligne l'importance d'une coordination efficace aux niveaux local, régional et national pour réduire les risques liés aux engins explosifs.⁵⁰
- Les activités d'EREE s'appuient souvent sur des agents de tous horizons, ce qui permet de renforcer les compétences et de favoriser les synergies. Au Nigeria,

des organisations de protection formées à l'EREE/l'ENT par le Service de la lutte antimines de l'ONU (UNMAS) ont continué d'intégrer l'EREE dans d'autres activités de protection en dépit de faibles ressources financières allouées à l'éducation aux risques.

- Des organisations au mandat plus large intègrent l'EREE dans leurs activités. C'est le cas de l'UNICEF, qui inscrit l'EREE dans ses programmes sur la protection de l'enfance, l'éducation, la santé, la nutrition, la santé mentale et le soutien psychosocial, et la lutte contre la violence fondée sur le genre. De même, l'OIM et le HCR intègrent l'EREE dans des activités de protection à l'échelon des communautés, répondant ainsi à des besoins dans des zones non couvertes par des opérateurs spécialisés en EREE.
- Dans plusieurs pays, la démarche consistant à intégrer l'EREE dans les programmes scolaires, en coordination avec les ANLAM/CNLAM et les ministères de la Santé, a été couronnée de succès, de manière pérenne, et s'inscrit en complément des stratégies de gestion des risques résiduels.

50 ARMAC (2020), [Integrated Approaches to Explosive Ordnance Risk Education in ASEAN Member States](#), pp. 31 et 37–38 (en anglais).



Visite du GICHD au Cambodge, 2022 ©GICHD

Lorsque l'EREE s'inscrit dans le cadre d'initiatives de protection plus larges, l'une des difficultés consiste à maintenir la qualité des activités, à en assurer le suivi et à établir des rapports précis à leur sujet. Si les réseaux communautaires sont souvent le seul moyen de diffuser des messages susceptibles de sauver des vies, les compétences réelles des animateurs, des enseignants et des bénévoles suscitent des craintes, ce qui peut restreindre la portée du message. Il arrive que des organisations qui intègrent les activités d'EREE ne fassent pas l'objet d'une accréditation ou d'un suivi régulier, d'où un risque de non-conformité vis-à-vis des NILAM ou des normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM). Il importe de ce fait, en collaboration avec les autorités, d'élaborer, de prévoir d'autres dispositifs en matière d'accréditation, de certification et de renforcement des capacités.⁵¹ Prévue pour 2025, la publication du Protocole d'essai et d'évaluation des compétences en matière d'EREE devrait contribuer à normaliser les exigences minimales pour les praticiens de l'EREE et à résoudre ces difficultés.⁵²

Enfin, certaines parties prenantes se sont inquiétées du fait que si l'intégration peut déboucher sur de nouvelles possibilités de financement, elle peut aussi entraîner une dilution des ressources de l'EREE, affectées à des programmes plus vastes. Au bout du compte, cela pourrait conduire à une diminution des ressources financières disponibles, ce qui pourrait se traduire par un nombre réduit d'initiatives mises en œuvre dans des zones fortement contaminées, où les besoins en la matière sont les plus criants. Toutefois, de nombreuses parties prenantes ont également souligné que le rattachement à des programmes mondiaux ne pouvait pas être considéré uniquement sous l'angle du financement : l'intégration de l'EREE dans des initiatives plus larges est indispensable pour accroître la portée et la viabilité des activités d'éducation aux risques. Pour compenser l'éventuelle baisse des financements dédiés, des recommandations ont été formulées concernant des activités de plaidoyer ciblées.

51 Voir également Nick Vock, « [Emergency Explosive Ordnance Risk Education: Lessons Learned from Ukraine](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 28, n° 1, (2024) : 27 (en anglais).

52 Groupe consultatif sur l'EREE (2023), Équipe de travail chargée de définir les compétences techniques en matière de formation aux risques des engins explosifs (EREE) en vue d'appuyer l'élaboration future d'un protocole d'essai et d'évaluation des compétences en EREE dans les NILAM, partagé par les co-responsables de l'équipe de travail.

PROMOUVOIR L'EREE : RESSOURCES, PROFESSIONNALISATION ET LEADERSHIP TECHNIQUE



Sur la période 2019–2024, les personnes interrogées ont fait état d'une augmentation substantielle du nombre de publications et de documents d'orientation sur l'EREE, y compris la révision ou l'élaboration de nouvelles normes. Les parties prenantes ont également mis en lumière des disparités en matière de développement des capacités et d'accès aux ressources.

CONCLUSIONS



Globalement, on constate au sein des organisations une amélioration de l'accessibilité, de la communication d'information et de l'utilisation des ressources disponibles. Toutefois, leur élaboration, leur diffusion et leur utilisation sont inégales, en particulier chez les organisations et administrations nationales qui se heurtent à des obstacles pour accéder et contribuer à l'ensemble des ressources.



« Pour accéder aux ressources et nous tenir à jour, nous consultons régulièrement les sites Internet du GICHD et des Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM). Nous communiquons les informations utiles lors des réunions de coordination avec les opérateurs et comparons les nouvelles directives aux situations que nous rencontrons sur le terrain. Pour ce qui est de leur mise en œuvre, nous adaptons d'abord les nouvelles NILAM aux Normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM). Les dernières normes relatives à l'EREE ont été révisées en 2022, dans le cadre d'un atelier organisé au niveau local en présence de tous les partenaires. Les NNLAM ont ensuite été validées par la commission nationale ».

Autorité nationale de lutte antimines (ANLAM)/Centre national de lutte antimines (CNLAM)



« Je suis au courant des ressources disponibles en matière d'EREE parce que je suis inscrit sur la liste de diffusion mondiale de l'IMREWG et que je reçois les informations à ce sujet. C'est aussi le cas de l'ANLAM. En cas de ressources utiles, l'ANLAM ou nous-mêmes les communiquons au Groupe de travail technique sur l'EREE. S'il convient d'aborder des questions de fond majeures, nous le faisons. Le partage d'informations, c'est une chose... l'institutionnalisation et la mise en œuvre, ç'en est une autre ».

Agence des Nations Unies, Vietnam

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des ANLAM

- Simplifier les procédures de modification des NNLAM s'agissant de mises à jour mineures de manière à rendre la révision plus rapide et plus efficace.

À l'adresse du secteur (opérateurs, ANLAM et organismes de soutien) :

- Dresser des listes de contrôle détaillées présentant les principales modifications apportées aux NILAM afin de faciliter la révision des NNLAM ;
- Mettre en commun les ressources aux niveaux mondial, régional et national pour traduire des documents clés ;
- Rédiger une synthèse des différentes ressources présentant les principaux éléments à retenir et établir des listes de contrôle dans plusieurs langues ;
- Mettre en place un centre de documentation mondial sur l'EREE et le rendre plus accessible de manière à pouvoir partager des contenus créés en collaboration ;
- Communiquer régulièrement au sujet des ressources et des directives existantes dans le cadre de communautés de pratique et au moyen de séminaires en ligne ou d'ateliers, et encourager les organisations locales et nationales à les adopter ;
- Créer des communautés de pratique au niveau national ou régional à l'intention des ANLAM et des organisations locales afin de faciliter les débats, l'échange d'informations et le partage de bonnes pratiques propres à un contexte donné.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Encourager la création de ressources et de directives pratiques/concises à partir des besoins recensés, sous la direction de membres du Groupe consultatif sur l'EREE dans le cadre de groupes de travail ;
- Superviser l'utilisation et la mise en pratique des ressources au moyen d'enquêtes régulières auprès des parties prenantes à l'EREE ;
- Promouvoir et diffuser les ressources grâce aux instances compétentes et à l'occasion de manifestations pertinentes (EORE Hour, etc.) ;
- Appuyer et promouvoir la transformation du Groupe de travail international sur l'éducation aux risques des mines (IMREWG), créé par l'UNICEF, en une communauté de pratique pleinement opérationnelle.

Révision et mise en conformité avec les NILAM

Ces dernières années, plusieurs NILAM ont fait l'objet de révisions dans le but de normaliser les pratiques et les exigences mais également pour faire face aux nouvelles menaces et aux nouveaux problèmes rencontrés dans le secteur :

- En 2020, une version actualisée de la NILAM 12.10 a été publiée. Sa dernière révision remontait à 2013.⁵³ Le sigle « EREE » a été adopté, en remplacement de l'expression « éducation aux risques des mines/ERM » pour tenir compte des réalités opérationnelles. La norme renvoie également à des principes humanitaires et à des notions fondamentales comme le genre et la diversité, et prévoit de nouvelles dispositions concernant la qualité de l'EREE.
- En 2022, la Note technique pour l'action contre les mines (NTAM) 12.10/01 sur l'éducation aux risques des engins explosifs improvisés (EEI) a fourni de nouvelles directives pour faire face à la menace croissante que représentent les engins explosifs improvisés ; elle est le fruit d'un vaste processus de consultation.⁵⁴ Des opérateurs et des ANLAM/CNLAM ont indiqué que cette note technique les avait aidés à se doter de moyens plus adaptés pour dispenser les activités d'éducation aux risques dans des zones contaminées par des EEI. Selon l'enquête réalisée auprès des parties prenantes à l'EREE en 2023, ces deux ressources sont celle qui sont le plus utilisées dans le secteur.
- En 2023, des modifications ont été apportées à la NILAM 05.10 et la NTAM 05.10/01 y afférente a été élaborée ; ces deux instruments contiennent de nouvelles directives essentielles et harmonisées sur la manière de recenser et de rendre compte des bénéficiaires d'activités d'éducation aux risques, notamment à l'aide de données ventilées par sexe et par âge en fonction du type d'activité dispensée (interpersonnelle, mass-média et médias numériques, formation de formateurs).⁵⁵

Au niveau mondial, les opérateurs internationaux ont déclaré avoir adopté ces normes. Le Mines Advisory Group (MAG), par exemple, a aligné ses normes techniques mondiales sur les NILAM ayant fait l'objet d'une révision ; il a élaboré des notes techniques et des directives pratiques, ce qui a permis d'intégrer les normes et de renforcer les capacités

dans l'ensemble de ses programmes. De manière analogue, le Conseil danois pour les réfugiés a mis à jour ses normes génériques de fonctionnement applicables à l'EREE sur la base de la NILAM 12.10 et de la NTAM 12.10/01, ce qui a permis à chaque programme national d'actualiser ses procédures opérationnelles permanentes (POP) et de former du personnel.

Au niveau national, les personnes interrogées ont indiqué qu'harmoniser les normes nationales de la lutte antimines sur les NILAM nécessitait la mise en place d'ateliers consultatifs avec les parties prenantes à l'EREE au niveau local et national afin de définir une pratique optimale. Or, cela peut présenter des inconvénients :

- Ce processus fastidieux peut entraîner l'apparition de goulets d'étranglement, et la mise en place de systèmes parallèles en cas d'approbation tardive de la part des instances supérieures ;
- Certains peuvent juger les NILAM contraignantes, en particulier lorsque les ANLAM/CNLAM les interprètent à la lettre, ce qui empêche toute souplesse dans les méthodes appliquées en situation d'urgence.

Pour remédier à ces inconvénients, il a notamment été suggéré de créer des listes de contrôle à l'intention des ANLAM/CNLAM, afin de mettre en évidence les principales modifications des NILAM à prendre en compte lors de la révision des NNLAM et de simplifier les procédures de modification des NNLAM en cas de mises à jour mineures.

Augmentation de l'ensemble des ressources disponibles

Entre mai 2019 et mai 2024, plus de 15 ressources d'envergure mondiale ont vu le jour, fruit d'un long travail de collaboration et de consultation. Mises à disposition sur le site web du Groupe consultatif sur l'EREE, elles donnent des conseils techniques sur toutes sortes de thématiques, par exemple :

- Dénombrement des bénéficiaires et communication d'informations à leur sujet : publiée en 2020, la deuxième édition des Définitions standardisées des bénéficiaires de l'action humanitaire contre les mines⁵⁶ a représenté un pas important vers la conclusion d'un accord entre ONG internationales sur la définition de méthodes

53 NILAM [12.10](#), Amendement 3, Éducation aux risques des engins explosifs (EREE) (Septembre 2020).

54 Note technique pour l'action contre les mines (NTAM) [12.10/01](#), Éducation aux risques des engins explosifs improvisés (novembre 2022).

55 NILAM [05.10](#), Amendement 2, Gestion de l'information pour l'action contre les mines (mars 2023) et NTAM [05.10/01](#) sur le dénombrement des bénéficiaires et la communication d'informations à leur sujet (octobre 2023) (en anglais).

56 MAG, DanChurchAid (DCA), Danish Demining Group/DRC, Fondation suisse de déminage (FSD), The HALO Trust, Humanity & Inclusion, et Norwegian People's Aid, [Définitions standardisées des bénéficiaires de l'action humanitaire contre les mines](#), deuxième édition, 2020.

normalisées permettant de recenser et de communiquer des informations sur les bénéficiaires de l'EREE. Ce processus a abouti aux modifications apportées à la NILAM 05.10 sur la gestion de l'information et à l'élaboration de la NTAM 05.10/01 y afférente.

- Introduction à l'EREE et formation spécialisée à l'intention des praticiens : lancement en 2021 du cours d'apprentissage en ligne du GICHD intitulé « Introduction aux principes fondamentaux de l'éducation aux risques des engins explosifs »⁵⁷ et en 2023 de la formation spécialisée en EREE⁵⁸. Proposés en plusieurs langues, ces deux cours en ligne ont été adoptés par plusieurs organisations dans le cadre de leurs programmes de formation et ont été jugés très utiles et de très grande qualité les parties prenantes. L'UNICEF a également mis à disposition le module de formation annuel sur la mise en œuvre d'activités d'EREE efficaces.
- EREE numérique : un groupe de travail a été créé et chargé d'élaborer des orientations et des ressources sur la période 2022-2023, y compris une analyse des projets et des partenariats existants en matière d'EREE numérique, ainsi que des directives en matière de suivi et d'évaluation. Un centre de documentation sur l'EREE numérique a également été mis en ligne à la suite d'un atelier mondial organisé conjointement par le GICHD et l'UNICEF en 2022.

Le rôle des groupes de travail ad hoc dans la production de ressources documentaires s'est avéré crucial dans l'élaboration des directives pratiques dont le secteur avait besoin. Les membres de ces groupes ont indiqué que l'état d'esprit et le cadre collaboratif dans lesquels ils avaient travaillé avaient été propices à des échanges constructifs, en veillant à ce que la réflexion soit à la fois axée sur les résultats et limitée dans le temps. Les efforts récemment déployés en matière d'élaboration d'orientations ont davantage été axés sur la concision et l'applicabilité que sur la prescription et la conceptualisation, afin d'aider à leur mise en œuvre concrète.

Améliorer l'accessibilité et l'utilisation des ressources

En dépit d'une amélioration globale sur la période 2020–2024, les acteurs nationaux et les opérateurs continuent de rencontrer des obstacles en matière d'information et

d'utilisation de l'ensemble des ressources, et ce en raison de plusieurs facteurs :⁵⁹

- Une barrière linguistique concernant les directives techniques mondiales : si les NILAM sont traduites en plusieurs langues, les autres orientations en matière d'EREE sont principalement rédigées en anglais. Les organisations d'Afrique francophone et du Moyen-Orient ont indiqué que leurs équipes avaient du mal à accéder aux ressources nouvelles ou aux mises à jour de ressources existantes en raison de capacités de traduction limitées en interne.
- Les difficultés de mise en pratique de certaines directives mondiales : en dépit de progrès récemment constatés, il faudrait que les orientations soient plus courtes et explicites et transposent les informations en recommandations applicables, ce qui favoriserait leur mise en œuvre.
- Des systèmes de gestion des connaissances inadaptés : des parties prenantes, dont des organisations internationales, ont relevé des problèmes dans la transmission interne des documents et des directives, de l'échelon mondial à l'échelon national, mais aussi des organisations à leurs partenaires d'exécution.
- D'autres difficultés, comme le manque d'information sur les ressources mises à disposition ou les entraves à la connectivité ont limité l'accès aux centres de ressources en ligne, ce qui a réduit le temps et les ressources disponibles pour prendre connaissance et faire bon usage des documents.

Pour améliorer l'accès et la mise à profit de l'ensemble des ressources disponibles, les parties prenantes ont proposé plusieurs solutions permettant de favoriser la diffusion et l'appropriation des ressources au sein du secteur :

- Faire une priorité de l'élaboration de ressources sur l'EREE concises et disponibles en plusieurs langues, ainsi que de versions résumées, de listes de contrôle et de boîtes à outils, de manière à les rendre plus accessibles et plus facilement applicables.
- Créer des communautés de pratique au niveau régional et national faisant appel aux ANLAM et aux organisations locales afin de favoriser la diffusion et l'utilisation des nouvelles ressources.

57 GICHD (2021), [Introduction aux principes fondamentaux de l'éducation aux risques des engins explosifs](#).

58 GICHD (2023), [Cours avancé d'éducation aux risques des engins explosifs](#).

59 Conclusions principalement fondées sur les résultats de l'enquête réalisée auprès des parties prenantes par le Groupe consultatif sur l'EREE sur la période 2020-2023, étayées par des entretiens menés aux fins d'une analyse. Les résultats de l'enquête auprès des parties prenantes peuvent être consultés dans les documents suivants, établis par le Groupe consultatif sur l'EREE (2023), [EORE AG Progress Report 2021–2022](#), p. 30. [Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), EORE AG (2024) pp. 9–11 (en anglais). Il convient de noter que les participants à l'enquête se sont vu présenter une liste de 15 ressources documentaires en 2022, contre 22 en 2023.

- Au niveau mondial, l'IMREWG joue un rôle important, bien qu'entravé dans son efficacité par un site obsolète et des fonctionnalités limitées s'agissant du partage de documents et de communication interactive. Moderniser l'IMREWG pour en faire un nouveau « guichet unique » vers lequel se tourner pour obtenir des informations, des ressources et des orientations en matière d'EREE, en sus du centre de ressources du Groupe consultatif sur l'EREE hébergé sur le site web du GICHD changerait la donne.
- Continuer de proposer des webinaires et des ateliers en ligne sur la gestion des connaissances et les compléter : les événements en ligne ponctuels, à l'image de la série EORE Hour, constituent des plateformes essentielles pour le partage de bonnes pratiques et d'innovations entre praticiens de l'EREE.⁶⁰ Ces webinaires favorisent à la fois des échanges informels et des discussions techniques, comme en témoigne l'augmentation du nombre de participants et de l'audience sur YouTube, signe d'un intérêt et d'un engagement manifestes dans le milieu de l'EREE.
- L'organisation d'ateliers en présentiel vient compléter ces efforts en permettant aux praticiens de travailler en collaboration, de discuter des bonnes pratiques et de mieux cerner les différents contextes opérationnels. Organisé par le Conseil danois pour les réfugiés – Ukraine, l'atelier sur l'EREE en situations d'urgence a par exemple permis d'obtenir des informations précieuses qui ont ensuite été reprises dans The Journal of Conventional Weapons Destruction, signe de l'importance des manifestations organisées aux niveaux régional et local dans l'échange de connaissances.



60 Groupe consultatif sur l'EREE (2021–2024), [EORE Hour webinars](#) (en anglais)

► PROMOUVOIR LE RENFORCEMENT DE LA PROFESSIONNALISATION

CONCLUSIONS



Si l'expertise en dépollution et en neutralisation et destruction des explosifs était autrefois au cœur de la lutte antimines, la place et l'importance de l'EREE dans ce secteur ne cessent de grandir. Les parties prenantes font état d'une professionnalisation accrue dans le domaine de l'EREE, imputable à l'adoption de nouvelles ressources et de normes actualisées par les organisations, à la révision des programmes de formation à l'EREE par les opérateurs, à l'amélioration de l'accès aux opportunités de développement des capacités des professionnels de l'EREE et à la normalisation en cours des compétences en EREE.



« On a longtemps pensé, notamment parmi les techniciens en charge des opérations de dépollution, que l'EREE ne présentait pas un grand intérêt. Or aujourd'hui, on se rend compte qu'il s'agit d'une activité technique et qu'il faut avoir de solides connaissances, savoir comment s'y prendre et communiquer avec les habitants, etc... On accorde plus d'importance désormais à la qualité et à l'aspect technique de l'EREE ».

ONG internationale, Afrique de l'Est

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des ANLAM :

- Insister sur le rôle de la certification et de l'accréditation afin de renforcer les capacités techniques, de maintenir la qualité de la prestation d'activités d'EREE et de garantir le respect des normes et les principes humanitaires ;
- En cas d'adoption en 2025 :
 - » Adapter le Protocole d'essai et d'évaluation des compétences en EREE aux contextes locaux et normaliser les exigences au niveau national ;
 - » Appuyer la mise en œuvre du Protocole d'essai et d'évaluation au moyen de modules de gestion de la formation adaptés et de procédures d'accréditation pour garantir la cohérence et la qualité des activités d'EREE.

À l'adresse du secteur (y compris les opérateurs, les ANLAM et d'autres organisations) :

- Élaborer des outils d'auto-évaluation, par exemple des enquêtes anonymes, afin de déceler les lacunes en matière de connaissances à l'intérieur des programmes et d'y remédier dans les futurs plans de développement professionnel ;
- Proposer dans d'autres régions des formations générales, à l'image du module de formation sur l'EREE proposé tous les ans à Spiez, en Suisse, par l'UNICEF, afin que les organisations nationales et l'ensemble du personnel à tous les niveaux puissent en bénéficier ;
- Mettre en œuvre des pratiques améliorées en matière de suivi et d'évaluation pour que les connaissances et les compétences récemment acquises soient bien appliquées au terme de la formation, en dépassant les simples critères d'évaluation pré et post-formation ;
- Veiller à ce que les cadres ménagent des plages horaires spécifiques pour que leurs collaborateurs puissent suivre les formations à l'EREE en ligne ou en présentiel et participer à des ateliers de renforcement des capacités ;
- Élaborer des modules de gestion de la formation et des plans de développement professionnel adaptés aux Protocole d'essai et d'évaluation des compétences en EREE.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Continuer d'appuyer l'élaboration et l'adoption du Protocole d'essai et d'évaluation des compétences en EREE ;
- S'efforcer de soutenir l'adoption de ces normes en élaborant, le cas échéant, de nouvelles orientations.

Approches en matière de développement professionnel

Le secteur de l'EREE reste marqué par un taux élevé de renouvellement du personnel et des partenaires d'exécution, en raison notamment de la courte durée des projets. Les nouveaux venus dans le secteur ont indiqué avoir eu plus immédiatement accès à des possibilités de formation et aux ressources grâce à des modules spécifiques offerts par les organisations.

Diverses méthodes ont été répertoriées en matière de professionnalisation, dont la formation en présentiel ou en distanciel, les webinaires internes ou externes, le soutien entre pairs et le mentorat. Certains opérateurs ont

expliqué que pouvoir accéder aux versions révisées des NILAM sur l'EREE, aux cours d'apprentissage en ligne et à d'autres orientations les avait encouragés à revoir leurs programmes de formation interne en matière d'EREE et leurs Procédures opérationnelles permanentes. D'autres personnes interrogées ont précisé que les visites de présentation d'autres programmes, les ateliers internes annuels et/ou les retraites étaient extrêmement utiles dans le cadre de leur épanouissement professionnel.

Des ANLAM ont mis en avant le rôle de la certification et de l'accréditation dans le développement des capacités techniques en matière d'EREE au niveau national. Les CNLAM du Liban et de Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'ANLAM de Colombie, ont indiqué que les programmes de formation standardisés et les procédures d'accréditation au niveau national avaient contribué à consolider les capacités des équipes chargées de l'EREE, à maintenir la qualité des prestations en la matière et à garantir un alignement sur les normes et les principes humanitaires. L'ANLAM de Colombie a mis en place un système élaboré de certification des praticiens de l'EREE, en partenariat avec le Service national d'apprentissage (SENA), et conçu un manuel de formation à l'usage des animateurs, en consultation avec les opérateurs.

Élaborer des outils d'auto-évaluation au moyen d'enquêtes anonymes pourrait aider les organisations à déceler les lacunes en matière de connaissances à l'intérieur de chaque programme et à y remédier à l'aide de plans de développement professionnel.

La formation au service du renforcement des capacités

Les parties prenantes ont particulièrement insisté sur l'amélioration de l'accès aux possibilités de formation, élément clé du renforcement des capacités.

Globalement, les cours d'apprentissage en ligne proposés en plusieurs langues par le GICHD, en conformité avec les NILAM, sont considérés comme une ressource fondamentale pour le renforcement des capacités des collaborateurs et le plaidoyer interne. Des opérateurs ont indiqué qu'ils intégraient ces cours dans leurs programmes de formation, y compris dans la formation des nouveaux collaborateurs. La Fondation suisse de déminage, par exemple, s'appuie sur le Cours d'introduction aux principes fondamentaux de l'EREE pour s'assurer que tous les membres de l'équipe disposent des mêmes connaissances de base et de la même conception de l'EREE.

Le cours annuel en présentiel de l'UNICEF sur la mise en œuvre d'activités d'EREE efficaces a également été jugé très utile pour l'amélioration des compétences et le réseautage. Toutefois, les participants ont souligné la

nécessité d'augmenter la fréquence et le nombre de lieux de formation afin d'en faciliter l'accès aux organisations locales. D'autres ont fait observer que les organisations locales manquaient souvent d'informations sur les possibilités de formation.

Au niveau des organisations, les possibilités de formation en interne et leur accès semblent s'être améliorés. L'enquête auprès des parties prenantes a montré que 64% des personnes interrogées disposaient de programmes de formation interne sur l'EREE et que 76% d'entre eux étaient en conformité avec les NILAM, contre 58% et 57% respectivement en 2021. Cependant, l'accès aux possibilités de formation varie, avec des disparités concernant l'accès du personnel et des organisations locales à des formations spécialisés et techniques. DanChurchAid et le MAG ont indiqué qu'ils mettaient actuellement à jour leurs programmes de formation afin d'intégrer les meilleures pratiques et de s'aligner sur les NILAM.

Les organisations ont également du mal à mettre en place des mécanismes de suivi systématique qui dépassent les simples critères d'évaluation pré et post-formation afin de s'assurer que les connaissances et les compétences récemment acquises soient bien appliquées. Il conviendrait d'améliorer les pratiques en matière de suivi et d'évaluation des connaissances à l'issue des formations et, plus généralement, du développement professionnel du personnel.

La standardisation des compétences au service d'une plus grande compréhension mutuelle

Adapter le cadre d'assurance qualité jusque-là appliqué aux activités de remise à disposition des terres pour l'appliquer aux activités d'EREE a permis de fortement progresser dans la gestion de la qualité. Grâce à cette initiative et à l'utilisation cohérente des processus et outils à disposition, un langage commun et une plus grande compréhension mutuelle ont pu s'établir.

De manière analogue, sur le modèle du Protocole d'essai et d'évaluation rattaché aux NILAM et appliqué à la remise à disposition des terres⁶¹, qui vise à standardiser les compétences requises pour les opérations, le Groupe consultatif sur l'EREE a créé en novembre 2023 un groupe de travail, sous la codirection du GICHD et de l'UNICEF, chargé d'élaborer un Protocole d'essai et d'évaluation portant sur les compétences en EREE. Cette initiative vise à renforcer la professionnalisation et la normalisation au sein du secteur de l'EREE. En cas d'approbation par le Comité de révision des NILAM, ce protocole établira des normes et les qualifications minimales attendues du personnel

de l'EREE, de sorte qu'il affiche les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à la bonne exécution de ses fonctions.

L'adoption d'une norme de compétence en EREE permettra aux organisations d'évaluer et de certifier la compétence de leur personnel, ce qui confortera les efforts déployés en matière de renforcement des capacités et de développement professionnel.

► LEADERSHIP TECHNIQUE ET THÉMATIQUE ET ORIENTATIONS

CONCLUSIONS



L'évolution du secteur de l'EREE vers une plus grande professionnalisation, et la mise en place d'une organisation autonome articulée autour de services spécialisés et du Groupe consultatif sur l'EREE, témoignent de l'adoption d'un modèle efficace capable de promouvoir l'EREE en s'appuyant sur un leadership technique et un travail en collaboration. Pour accroître son efficacité et mieux répondre aux besoins actuels et futurs, il importe que le secteur fasse preuve d'un solide leadership technique et thématique.



« Les défis complexes de l'EREE exigent une attention continue et un effort concerté. Pour que l'EREE reste en tête des priorités des programmes d'envergure mondiale, régionale et nationale, rassembler différents acteurs autour d'une même table pour échanger et collaborer, et faire avancer le domaine de l'EREE, il est indispensable de faire preuve d'un solide leadership technique et thématique. Cette volonté commune sert de force motrice à notre secteur et alimente notre capacité à innover, à nous professionnaliser, à nous adapter et à répondre aux situations d'urgence. »

Siège d'une ONG internationale

APPELS À L'ACTION :



À l'adresse des ANLAM :

- Simplifier les procédures de modification des NILAM s'agissant de mises à jour mineures de manière à rendre la révision plus rapide et plus efficace.

À l'adresse du secteur (y compris les opérateurs, les ANLAM et les organisations de soutien) :

- Assurer un leadership thématique dans des domaines

61 <https://www.mineactionstandards.org/standards/08-10-01-2024/> (en anglais)

de compétence spécifiques et obtenir des résultats qui profitent au secteur ;

- Tirer parti de l'expertise et de l'expérience de chaque organisation pour soutenir les efforts de plaidoyer et d'élaboration de politiques aux niveaux mondial et national.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Élaborer une feuille de route pour accorder la priorité aux domaines clés nécessitant des ressources/ orientations sur la base de l'analyse réalisée ;
- Appuyer la recherche de compétences utiles en dehors du secteur de la lutte antimines pour soutenir les initiatives en matière d'EREE ;
- Soutenir la création de groupes de travail ad hoc chargés de répondre aux besoins du secteur en s'appuyant sur le savoir-faire des acteurs de l'EREE et de tiers ;
- Promouvoir et diffuser les ressources grâce aux instances compétentes et à l'occasion de manifestations pertinentes (EORE Hour, etc.).

Besoin constant d'orientations pratiques au niveau mondial et local

Les besoins en ressources techniques supplémentaires et en matière de renforcement des capacités restent conséquents. La présente analyse, tout comme les enquêtes successives menées auprès des parties prenantes à l'EREE, peuvent aider à classer par ordre de priorité les domaines clés nécessitant un soutien et les organisations susceptibles de le fournir, en élaborant une feuille de route, soit individuellement, soit collectivement. À titre d'illustration, selon l'enquête de 2023 réalisée auprès des parties prenantes, les nouveaux besoins sur le plan opérationnel se manifestent dans les cinq grands domaines suivants : l'EREE pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés, l'intégration de l'EREE dans les initiatives relatives à l'aide humanitaire, au développement et à l'éducation, l'EREE en situations d'urgence/la préparation et la protection en cas de conflit, et l'éducation aux risques liés aux engins explosifs improvisés. Les résultats de l'enquête menée auprès des parties prenantes permettent également de définir cinq domaines prioritaires en matière d'obtention de ressources et de renforcement des capacités dans le secteur : l'EREE numérique, la mobilisation de ressources, les méthodes de communication pour le changement social et comportemental, les systèmes de suivi et d'évaluation, les systèmes de surveillance des blessures et l'élaboration de programmes de formation. Les ANLAM ont elles aussi défini d'autres domaines prioritaires, à savoir : l'assurance/

le contrôle de la qualité des activités d'EREE dispensées par les opérateurs, et les rapports sur l'EREE au titre de l'article 7 de la CIMAP/CASM.⁶²

Grâce à la réalisation régulière d'enquêtes, le Groupe consultatif sur l'EREE et ses membres aident dans un premier temps à répertorier les besoins du secteur nécessitant des ressources et des directives supplémentaires, et dans un second temps à y répondre.

Faire avancer l'EREE grâce à un réel leadership technique

En 2019, il était ressorti de l'analyse des besoins et du secteur de l'EREE qu'un leadership mondial accru était indispensable pour soutenir un secteur jugé, à l'époque, en stagnation.⁶³ Bien qu'il soit difficile d'établir si la capacité globale, en termes de nombre d'employés qualifiés et compétents en EREE, a augmenté, on constate des progrès notables en termes de professionnalisation, de coordination et de collaboration, ce qui a partiellement compensé d'éventuelles pénuries de personnel. En 2024, le secteur semble s'organiser de lui-même autour de services solides.

Au niveau mondial, le leadership technique se traduit par un soutien ad hoc étayé par une solide expertise, dans le cadre duquel des « champions thématiques », reconnus pour leur expérience et leurs approches innovantes, jouent un rôle central. Pour faire face à nombre des défis qu'il reste à relever, comme indiqué dans la présente analyse, ces « champions » sont encouragés à :

- Jouer un rôle moteur dans leur domaine d'expertise afin de nouer des partenariats et de créer des synergies au sein du secteur de la lutte antimines et en dehors ;
- Tirer parti de leur propre expertise et expérience pour soutenir les efforts de plaidoyer et d'élaboration de politiques au niveau mondial et national ;
- Communiquer sur les résultats obtenus au moyen d'une approche ascendante, et les transposer en solutions applicables à l'échelle mondiale ;
- Adopter un mode de travail collaboratif et le promouvoir au sein d'équipes spéciales et de groupes ad hoc afin d'élaborer des ressources et des directives fondées sur l'expertise de chaque collaborateur ;
- Assurer une large diffusion des ressources et des directives auprès des communautés de pratique afin de promouvoir leur utilisation ;
- Représenter le secteur au sens large au sein des instances compétentes afin de faire mieux connaître l'EREE et de plaider en faveur de la mobilisation de ressources.

62 [Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), pp. 14 et 16 (en anglais).

63 GICHD (2019), [Explosive Ordnance Risk Education Sector Mapping and Needs Analysis](#), p. 11 (en anglais).

AVANCÉES ET DÉFIS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA QUALITÉ ET DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Comme énoncé dans la NILAM 07.12, la gestion axée sur les résultats (GAR) intègre la gestion de la qualité afin de garantir que les exigences ont été clairement définies de manière à conduire à une amélioration continue grâce à des boucles de rétroaction fondées sur des résultats réels. Il incombe aux parties prenantes à l'EREE de s'assurer que les systèmes de gestion de la qualité sont conformes aux exigences du point n°10 de la NILAM 12.10 sur le suivi et l'évaluation.⁶⁴ Pour améliorer les activités d'EREE, il est essentiel que les systèmes de gestion de la qualité comprennent des mécanismes de suivi, d'évaluation et de retour d'information réguliers.

Cette approche est vivement recommandée au sein du système des Nations Unies et chez les donateurs.⁶⁵ Les opérateurs emploient souvent les notions de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SERA) pour définir les cadres prescrits en matière d'évaluation et d'ajustement de la qualité des interventions tout au long des cycles des projets.⁶⁶ Ces dernières années, des progrès substantiels ont été réalisés en matière de gestion de la qualité dans le secteur de la lutte antimines, ce qui s'est traduit par un regain d'attention envers le suivi de la qualité de l'EREE, des progrès en matière de mise en œuvre et des résultats concrets. Toutefois, les parties prenantes sont d'avis qu'il convient de renforcer continuellement les processus d'évaluation des besoins, lesquels jouent un rôle essentiel s'agissant de l'efficacité de la gestion de la qualité et de la gestion axée sur les résultats. Qui plus est, évaluer l'incidence de l'EREE et en décrire précisément les résultats demeure un défi pour le secteur. L'UNICEF, en collaboration avec le Groupe consultatif sur l'EREE, élabore actuellement une théorie du changement complète à l'intention du secteur afin de consolider les avancées dans le domaine de l'EREE, documenter de manière systématique l'incidence des interventions et combler les lacunes sur des points non abordés par la théorie du changement appliquée à l'ensemble du secteur.

64 NILAM [12.10](#), Amendement 3, Éducation aux risques des engins explosifs (septembre 2020).

65 ITAD (2022), [A Sector-Wide Theory of Change for Mine Action and User Guide](#) (en anglais).

66 GICHD (2023), [Cours avancé en ligne sur l'EREE](#)

► QUESTIONS QU'IL RESTE À RÉSOUDRE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES BESOINS

CONCLUSIONS



Si les méthodes d'évaluation des besoins doivent se conformer aux exigences prescrites au point 5 de la NILAM 12.10 pour améliorer l'efficacité de l'EREE, des difficultés persistent en ce qui concerne l'accès aux données, la transparence et l'adoption d'approches participatives. Ces problèmes ont une incidence sur la capacité du secteur à établir des priorités et à planifier des interventions de manière efficace.



« Dans certains pays, nous avançons à l'aveugle en termes d'EREE. Les programmes que nous mettons en œuvre n'ont aucune idée des types d'accidents liés aux engins explosifs qui se sont produits ni du profil des victimes. Nous n'avons pas accès à ces données. De même, les comportements à risque délibérés sont mal cernés et ne sont pas suffisamment pris en compte dans les évaluations des risques. Il convient de revoir en profondeur le cadre de référence et de systématiser son utilisation. »

Siège d'une ONG internationale



« S'agissant de l'analyse des besoins, nous autres donateurs nous voyons rarement remettre des rapports détaillés sur l'origine des accidents, sur ce que faisaient les victimes au moment de l'accident, ni sur les groupes de personnes ou les types d'engins concernés... Il importe de définir des approches à la lumière de données factuelles de manière à proposer des activités d'éducation au risque sur mesure. »

Donateur

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Allouer des fonds à la réalisation d'évaluations complètes des besoins, y compris la collecte et l'analyse des données, qui sont indispensables à l'élaboration et à la mise en œuvre efficaces de projets d'EREE ;

- Faire de l'évaluation des besoins un élément fondamental/une exigence pour l'obtention de financements, en reliant les besoins recensés et objectifs du projet proposé dans les outils d'évaluation des propositions/notes de synthèse.

À l'adresse du secteur (y compris les opérateurs, les ANLAM et les organisations de soutien) :

- Mettre en œuvre des pratiques transparentes sur le partage des données et encourager des méthodes participatives à tous les niveaux opérationnels ;
- Accroître la transparence dans le partage des données sur les victimes et les risques afin de faciliter une meilleure analyse et une priorisation des groupes cibles ;
- Organiser des tables rondes pour permettre des discussions sur des recommandations pratiques formulées à partir de l'analyse des besoins afin étayer l'élaboration des programmes d'EREE ;
- Concevoir et diffuser des outils simplifiés et adaptés à la situation pour l'évaluation des besoins, en intégrant des sources de données qualitatives et en garantissant une participation communautaire afin d'atténuer la lassitude liée aux enquêtes ;
- Élaborer et promouvoir des protocoles normalisés pour la surveillance des blessures et l'évaluation des besoins afin d'améliorer la fiabilité des données et la confiance dans les processus de planification ;
- Mettre en place des mécanismes de réévaluation régulière, en particulier en cas de contexte instable ;
- Favoriser la coopération régionale en matière de collecte et d'analyse des données afin de renforcer la planification fondée sur des données probantes et l'établissement des priorités par-delà les frontières ;
- Allouer des ressources spécifiques pour la réalisation d'analyses préliminaires et finales approfondies en soulignant leur importance dans l'adaptation des activités visées dans le programme d'EREE pour maximiser les effets.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Soutenir l'élaboration d'outils d'évaluation et de directives afin d'accroître la cohérence et l'efficacité des opérations d'évaluation des besoins en fonction des contextes opérationnels.

L'évaluation des besoins : une étape essentielle mais souvent négligée en termes de programmation

La NILAM 2.10 exige des autorités nationales et des opérateurs de l'EREE qu'ils procèdent à des évaluations des besoins approfondies afin de répertorier, d'analyser et de hiérarchiser les risques que posent les engins explosifs au niveau local et d'évaluer les vulnérabilités au sein de la population. Ces évaluations sont essentielles à l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux et servent de fondement à la gestion axée sur les résultats (GAR) et aux activités touchant au suivi, à l'évaluation, à la redevabilité et à l'apprentissage (SERA). Bien que cette exigence soit perçue comme allant de soi dans le secteur, de nombreuses parties prenantes ont souligné l'importance d'un « retour aux fondamentaux » ; il est essentiel, au sein de différents programmes et à différentes échelles géographiques, de renforcer l'évaluation des besoins et de procéder régulièrement à de nouvelles évaluations des besoins des communautés.

Les donateurs sont très attachés à l'évaluation des besoins. L'action 30 du Plan d'action d'Oslo et l'action 29 du Plan d'action de Lausanne renvoient toutes deux à la nécessité d'adapter les programmes en fonction de l'évaluation des besoins et/ou de l'analyse des données relatives aux victimes. Le secteur s'accorde largement à dire que passer outre l'étape consistant à évaluer les besoins nuit à la qualité de la mise en œuvre des projets et, au bout du compte, en réduit les effets. Des opérateurs ont cependant précisé que des contraintes financières pouvaient aussi exacerber les lacunes existantes, la diminution des ressources financières allouées aux programmes conduisant souvent à la suppression d'enquêtes et d'évaluations des besoins par mesure d'économie.

Difficultés liées à la collecte de données sur les victimes aux fins de l'évaluation des besoins

Dans de nombreux contextes, il n'existe pas de données claires et accessibles sur les victimes d'engins explosifs alors même qu'il s'agit d'informations essentielles pour dresser le profil des bénéficiaires de l'EREE et planifier des activités en la matière. Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

L'accès aux données :

- Le partage de données sur les victimes pose des problèmes de transparence, ce qui entrave l'efficacité

de l'analyse et la priorisation des groupes cibles dans certains contextes ; des opérateurs ont indiqué que des ANLAM tardaient ou omettaient de communiquer des informations sur les victimes d'engins explosifs, et réciproquement.

- Les autorités nationales et les opérateurs ont également du mal à collecter des données exhaustives sur les victimes, en particulier dans les zones reculées.

L'exhaustivité des données :

- Les données collectées sont parfois incomplètes ; il peut manquer des informations cruciales pour l'EREE, comme ce à quoi étaient occupées les victimes au moment de l'accident ou le type d'engin explosif concerné. De même, certaines informations ne sont pas fiables.
- La collecte de données sur les victimes d'engins explosifs n'est pas systématique ; on la néglige parfois au profit d'autres priorités opérationnelles.

La qualité des données :

- Bien qu'accessibles, certaines données ne répondent pas aux critères voulus pour étayer correctement la programmation d'activités d'EREE ou ne sont pas représentatives des groupes/populations vulnérables ou les plus à risque.

Certaines des parties prenantes interrogées dans le cadre de l'enquête de 2023 ont indiqué que la surveillance des blessures était un domaine clé qui pourrait nécessiter un renforcement des capacités.⁶⁷ Comme mentionné dans le Landmine Monitor 2023, « Certains États ne disposent pas de systèmes fonctionnels de surveillance des victimes, et les informations communiquées par d'autres moyens sont souvent inexploitablement ou ne sont pas correctement ventilées. »⁶⁸

Certains ont fait état de tentatives visant à mutualiser les efforts et à mettre sur pied des systèmes de collecte et d'analyse des données sur les victimes plus fiables et plus transparents. Dans certains pays ou certaines régions, en Syrie et au Sahel par exemple, des opérateurs ont élaboré des initiatives régionales pour analyser ensemble les données sur les victimes, améliorant ainsi le partage des informations et renforçant la planification fondée sur des données probantes et l'établissement des priorités par-delà les frontières. Le Centre libanais d'action contre les mines a indiqué qu'il utilisait un tableau de bord en ligne et le partageait avec les opérateurs pour analyser et suivre les données relatives aux victimes d'engins explosifs.

67 L'enquête réalisée en 2023 auprès des parties prenantes a montré que 20% d'entre elles étaient moins confiantes s'agissant des systèmes de surveillance des blessures. La surveillance des blessures figurait également parmi les cinq grandes priorités retenues par les autorités nationales pour faire l'objet d'un éventuel renforcement des capacités. Groupe consultatif sur l'EREE (2024), [Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), pp. 14 et 16 (en anglais).

68 Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), <https://www.the-monitor.org/reports/landmine-monitor>, p. 54 (en anglais).

Améliorer les outils et les méthodes d'évaluation

Si de nombreuses parties prenantes s'appuient sur des directives et des modèles internes pour l'évaluation des besoins, ces ressources et leur utilisation dépendent souvent des capacités propres à chaque programme et des possibilités de soutien de la part du siège.

À l'image de ce qui était ressorti de la précédente analyse du secteur et des besoins en EREE réalisée en 2019, les parties prenantes ont indiqué que les enquêtes préliminaires sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) constituaient à leurs yeux un outil fondamental pour l'évaluation des besoins.⁶⁹ Elles fournissent en effet des données quantitatives utiles pour adapter les programmes et améliorer l'efficacité des interventions. Correctement réalisées, les enquêtes sur les connaissances, attitudes et pratiques permettent de bien cerner la dynamique communautaire et facilitent l'élaboration de programmes sur mesure. La réalisation des enquêtes CAP et l'analyse des résultats se sont néanmoins heurtés à plusieurs obstacles, dont les suivants :

- Les ressources importantes nécessaires pour la formation, le déploiement des agents chargés des enquêtes et la gestion des données ;
- Le fait que, dans certains pays, les enquêtes de grande envergure de type CAP peuvent être jugées sensibles ou intrusives par les autorités et les communautés locales, ce qui peut entraîner des réticences ou des restrictions dans la collecte des données ;
- La disponibilité variable de l'expertise et du soutien logistique, ce qui peut compromettre les données mais aussi la qualité et la précision de l'analyse ;
- Le risque de lassitude des communautés envers les enquêtes en raison d'évaluations fréquentes et répétées réalisées par toutes sortes d'organisations ;
- Le fait que souvent, les données CAP finales servent uniquement à des fins d'évaluation et ne sont pas exploitées dans le cadre de réévaluations ou d'adaptation des programmes ;
- Le fait que les résultats quantitatifs des enquêtes CAP ne saisissent qu'une partie des moteurs de comportements et des informations clés permettant de définir les groupes cibles.

Pour surmonter ces difficultés, il convient notamment d'adapter les outils et les méthodes de collecte et d'analyse des données en :

- Mutualisant des ressources pour rationaliser les opérations d'enquête et réduire les coûts ;
- Proposant des questionnaires simplifiés pour améliorer l'efficacité et la participation active des personnes interrogées ;
- Adaptant les outils d'enquête traditionnels en ajoutant des questions sur les changements sociaux et comportementaux axées sur la communication pour mieux déceler les moteurs de comportements, sur le modèle de l'enquête CAP menée par Humanity & Inclusion et le Conseil danois pour les réfugiés – Ukraine ;⁷⁰
- Intégrant des méthodes qualitatives comme les groupes de discussion⁷¹ ou l'analyse des obstacles pour mieux comprendre les déterminants comportementaux et les besoins de la population, à l'image de ce que font le Mines Advisory Group (MAG) et le HALO Trust ;⁷²
- Étudiant des opérations de collecte de données moins intrusives et de moindre envergure, par exemple des tests avant/après axés sur les CAP ;
- Organisant des ateliers en présence des autorités, des partenaires d'exécution et du personnel au niveau national pour améliorer l'analyse qualitative des résultats de l'enquête préliminaire et mieux cerner la situation ;
- S'employant à revoir régulièrement les processus, perfectionner les méthodes et les outils et trouver un équilibre entre standardisation et spécificité du contexte.

Les outils et initiatives d'évaluation des besoins doivent être adaptés aux contextes opérationnels. À titre d'illustration, en situation d'urgence, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) procède à des évaluations rapides sur la base des données disponibles ; en cas de conflit prolongé ou au sortir d'un conflit, il mène une évaluation communautaire plus approfondie. Norwegian People's Aid (NPA) mène dans chaque situation des enquêtes préliminaires sur les besoins en matière de protection, ainsi que sur les capacités, les pratiques d'atténuation des risques et les services d'urgence, afin d'élaborer des interventions sur mesure en matière d'EERE/de préparation et de protection en cas de conflit. Certaines parties prenantes ont observé des retards dans l'adaptation des programmes lors du passage d'une situation d'urgence à une situation de conflit prolongé ou post-conflit, l'évolution des types de risque et des groupes touchés n'ayant pas fait rapidement l'objet d'une réévaluation.

69 GICHD (2019), [Explosive Ordnance Risk Education Sector Mapping and Needs Analysis](#), p. 33 (en anglais).

70 Voir DRC et HI (2023), [KABP Survey Report, Ukraine](#) (en anglais).

71 Helaine Boyd, [Sebastian Kasack, Noe Falk Nielsen, "Measuring Behavior Change Resulting from EORE and the Need for Complementary Risk Reduction Activities"](#), *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 24.1 (2020) (en anglais).

72 The HALO Trust (2021), [Using Barrier Analyses to improve Explosive Ordnance Risk Education](#) (en anglais).



L'atelier du Programme de coopération régionale francophone du GICHD au CPADD, Ouidah, Bénin, 2023. ©GICHD

► UNE GESTION DE LA QUALITÉ AMÉLIORÉE MAIS INÉGALE

CONCLUSIONS



La gestion de la qualité dans le secteur de l'EREE se heurte à de nombreuses difficultés découlant de l'éclectisme des méthodes et des pratiques utilisées dans ce domaine. Il convient d'appliquer des protocoles normalisés en matière d'assurance qualité et de contrôle de la qualité dans tous les programmes d'EREE.



« Les procédures de gestion de la qualité ont évolué. Au début de mon activité, nous partions du principe qu'il suffisait d'exposer la situation pour que les gens comprennent. Nous tenions à ce que nos formations soient irréprochables, qu'elles fassent l'objet d'une accréditation, et nous laissions le personnel qualifié se débrouiller et animer des sessions auprès des communautés. Aujourd'hui, l'assurance qualité est plus présente, tout comme le contrôle de la qualité ; des superviseurs se rendent régulièrement auprès des équipes, leur donnent leur avis, les aident à apprendre et à progresser ».

ONG internationale, Ukraine

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des ANLAM :

- Élaborer des processus d'accréditation simplifiés et accessibles pour les organisations locales afin de faciliter les interventions d'urgence en matière d'EREE ;

- Adapter les NILAM en matière de gestion de la qualité et promouvoir et veiller au respect des ANLAM sur ces questions.

À l'adresse du secteur (y compris les opérateurs, les ANLAM et les organisations de soutien) :

- Rendre les procédures en matière d'assurance qualité/contrôle de la qualité plus transparentes et explicites afin d'éviter toute interprétation subjective et de normaliser la collecte des données ;
- Améliorer le développement des capacités des ANLAM/CNLAM de sorte qu'ils puissent effectuer régulièrement des évaluations de l'assurance qualité et contrôler efficacement la qualité de l'EREE ;
- Faire en sorte que les procédures de gestion de la qualité restent aux mains des autorités locales et des structures communautaires afin d'en assurer la pérennité une fois le projet terminé
- Promouvoir la collaboration entre les équipes en charge de l'EREE et les équipes en charge des activités de suivi et d'évaluation (S&E)/de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA) afin d'intégrer l'assurance qualité dans des cadres de gestion de projet plus larges ;
- Intégrer davantage l'enquête non technique et l'assurance qualité de l'EREE afin de réduire les coûts et d'accroître la capacité d'assurance qualité en interne ;
- Renforcer l'assurance qualité par des tiers provenant d'autres secteurs, le cas échéant.

Évolution de la gestion de la qualité dans le secteur l'EREE

Les parties prenantes ne partagent pas toutes le même point de vue sur ce en quoi consiste une EREE de qualité. En règle générale cependant, elles soulignent que la qualité comprend des approches fondées sur des données probantes, ciblées et interactives qui ont une incidence positive sur les communautés.

L'enquête de 2023 réalisée auprès des parties prenantes à l'EREE a mis en évidence une amélioration notable de la qualité de l'EREE, qui s'explique principalement, selon les personnes interrogées, par la professionnalisation, la standardisation des programmes de formation et le renforcement des cadres de gestion de la qualité.⁷³

Les ANLAM interrogées dans le cadre de l'enquête ont renforcé leurs cadres de gestion de la qualité de l'EREE au cours des cinq dernières années. Selon nombre d'entre elles, il est essentiel de disposer d'un solide système d'accréditation organisationnelle et opérationnelle, assorti de mises à jour et de contrôles réguliers, de sorte que les praticiens de l'EREE disposent de toutes les compétences essentielles et les mettent en pratique de manière uniforme. Début 2024, le Centre libanais d'action contre les mines a élaboré un document décrivant en détail les attentes en matière d'accréditation opérationnelle, assorti d'exercices théoriques et pratiques à l'intention des animateurs et aux fins des renouvellements annuels. En Colombie, l'ensemble du processus d'accréditation et de certification s'étale sur six mois ; il porte sur les compétences techniques et professionnelles et sur les capacités d'« auto-assistance » afin de s'assurer que les animateurs auront les moyens de faire face en toute sécurité à toutes sortes de situations de conflit.

Toutefois, selon certains opérateurs, ces procédures présentent aussi des inconvénients ; ces derniers font notamment état d'obstacles pour les organisations locales, de problèmes de responsabilité et de goulets d'étranglement opérationnels du fait d'exigences plus strictes en matière d'accréditation auxquelles les ANLAM/CNLAM ont du mal à faire face. Cette situation peut compromettre l'accréditation de points focaux communautaires et d'organisations locales, en particulier dans les zones reculées, et retarder et amoindrir la capacité d'intervention en cas d'urgence. En Ukraine par exemple, les enseignements tirés de l'expérience en EREE d'urgence ont montré qu'il serait utile que les centres d'action contre les mines mettent en place un processus d'accréditation simplifié et gratuit pour les organisations locales, assorti d'un suivi régulier.⁷⁴

Difficultés de mise en œuvre de l'assurance qualité

Le secteur de l'EREE a intégré des procédures d'assurance qualité inspirées des méthodes de dépollution et d'enquête, ce qui a donné lieu à des pratiques éclectiques d'une organisation à l'autre. Les outils de mesure de l'assurance qualité en interne comme en externe sont désormais plus standardisés, tout comme l'élaboration d'outils de suivi et d'établissement de rapports permettant d'évaluer et d'ajuster la qualité des séances d'EREE. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'assurance qualité peuvent entraîner des lacunes dans la capacité à garantir que les interventions en matière d'EREE répondent aux normes prescrites, ce qui peut compromettre leur efficacité. Les parties prenantes ont notamment fait état des problèmes suivants :

- Une application non homogène des normes d'assurance qualité au sein des organisations en raison de systèmes décentralisés et de compétences/ ressources variables : le Conseil danois pour les réfugiés, DanChurchAid et le MAG ont constaté que la part des activités d'EREE dans l'ensemble des opérations pouvait avoir une incidence sur les activités d'assurance qualité. Certaines organisations non spécialisées dans la lutte antimines peinent à appliquer les pratiques normalisées en matière d'assurance qualité en raison de ressources limitées et d'un champ d'activités plus vaste ;
- La capacité limitée des organisations et des ANLAM à effectuer des contrôles réguliers de l'assurance qualité, en interne comme en externe, notamment en cas d'activités d'EREE de grande envergure ;
- La difficulté à effectuer des contrôles réguliers d'assurance qualité en raison de problèmes de sécurité ou d'accès dans certaines zones ;
- Le fait que les procédures d'assurance qualité s'appliquent essentiellement aux séances d'EREE dispensées en mode interpersonnel, sur le terrain, et négligent d'autres modes de prestation ;
- Le fait que les procédures d'assurance qualité négligent souvent la participation des communautés et de tiers comme les enseignants, les autorités et les ONG/ONG internationales d'autres secteurs.

Ces difficultés témoignent de la nécessité, en matière d'assurance de la qualité, de mettre en place des pratiques normalisées qui puissent être adaptées au contexte local et fassent appel à l'ensemble des parties prenantes.

73 Groupe consultatif sur l'EREE (2024), [Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), p. 8 (en anglais)

74 Voir également : Nick Vock, « [Emergency Explosive Ordnance Risk Education: Lessons Learned from Ukraine](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 28, n° 1, (2024) : 31 (en anglais).

Améliorer la gestion de la qualité en dépassant le simple exercice consistant à « cocher des cases »

Pour améliorer la gestion de la qualité dans le secteur l'EREE en dépassant le simple exercice consistant à « cocher des cases » et outre le respect des procédures établies, les parties prenantes devraient donner la priorité à plusieurs actions, notamment :

- Établir des directives claires et des procédures d'assurance qualité efficaces afin de normaliser les pratiques et de réduire les différences d'un projet à l'autre. En 2018, le Centre de coordination de l'action contre les mines en Afghanistan (MACCA) a diffusé une série de directives visant à améliorer la transparence des procédures d'assurance qualité ; celles-ci décrivaient des défauts de conformité majeurs et mineurs et expliquaient les mesures à prendre pour remédier à des problèmes critiques. MAG et d'autres organisations internationales œuvrent actuellement à la standardisation des critères de notation afin de réduire la subjectivité d'un projet à l'autre.
- Renforcer les capacités locales pour permettre à des agents au niveau infranational de mener des évaluations de l'assurance qualité/contrôles de la qualité efficaces, de suivre les résultats de ces évaluations, de rendre compte de leurs conclusions et de prendre des mesures correctives. En dépit des difficultés rencontrées pour évaluer la qualité dans des régions peu sûres comme le Burkina Faso ou le Niger, HI a indiqué que des efforts étaient en cours pour renforcer les capacités d'assurance qualité au niveau infranational et donner aux partenaires les moyens de mener une évaluation de l'assurance qualité interne et d'en rendre compte aux ANLAM.
- Intégrer les pratiques d'assurance qualité dans les activités d'EREE et d'ENT afin d'améliorer la collaboration et d'élaborer des systèmes de notation unifiés. Au Sénégal, le Centre national d'action antimines (CNAMS) a entrepris d'adapter son cadre d'assurance qualité afin d'intégrer les activités d'EREE/ENT, en faisant appel à des équipes mixtes pour les visites sur le terrain et en harmonisant la notation.
- Intégrer les pratiques en matière d'assurance qualité au sein des services compétents des organisations. À titre d'exemple, le HALO Trust et HI ont mis en place un système d'évaluation de l'assurance qualité au sein de l'équipe en charge des activités SERA (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage), ce qui garantit des évaluations impartiales et favorise la collaboration entre services.
- Intégrer les pratiques en matière d'assurance qualité dans d'autres secteurs. Les initiatives de formation élargissent les responsabilités en matière d'assurance qualité aux autorités chargées de l'éducation afin d'améliorer la portée et la pérennité des activités et la redevabilité.

Certaines parties prenantes ont suggéré de relier plus étroitement l'assurance qualité aux résultats des activités d'EREE. Une non-conformité en termes de résultats, par exemple, peut découler de l'application d'une approche inadaptée en cas de comportements à risque persistants au sein d'un groupe cible défini. Selon cette perspective, l'organisation devrait rendre compte de la mise en œuvre d'approches intégrées plus larges concernant la réduction des risques ou être chargée d'entreprendre et de rendre compte d'efforts de plaidoyer auprès d'autres secteurs.

► NORMALISATION ET TRANSPARENCE ACCRUES DES SYSTÈMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

CONCLUSIONS



Le secteur de l'EREE a fait des progrès substantiels grâce à l'adoption de systèmes de suivi et d'évaluation plus transparents, efficaces et normalisés. D'autres améliorations devront néanmoins être apportées pour garantir une mise en œuvre homogène et le renforcement des capacités locales, et pour mettre au point un système d'évaluation des résultats harmonisé dans différents contextes et à différents niveaux d'intervention.



« Inutile de demander si l'EREE est profitable aux populations. L'éducation, au même titre que la prévention sanitaire, font une réelle différence, c'est prouvé. La vraie question est de savoir quels moyens vous employez, et si vous proposez des prestations de qualité. »

Siège d'une ONG internationale



« S'agissant de l'évaluation de l'EREE, les lignes bougent peu à peu. La question qui se pose est de savoir si nous souhaitons que nos partenaires rendent compte de leurs interventions en termes de résultats ou en termes d'impact. Il est généralement admis qu'il est difficile de mesurer l'impact d'un projet. Il est impossible d'affirmer que seule l'EREE a contribué à réduire les risques et en réalité, là n'est pas important. Beaucoup de nos partenaires sont satisfaits du financement que nous offrons parce que nous sommes satisfaits de la souplesse de nos accords quant aux méthodes qu'ils choisiront pour atteindre leurs objectifs en termes d'impact. Nous sommes confiants dans la manière de procéder. Nous avons essayé de plaider en faveur d'une plus grande souplesse et d'un financement pluriannuel, ce qui est important en matière d'EREE ».

Donateur



À l'adresse des donateurs :

- Aligner les indicateurs et les cadres de suivi et d'évaluation sur les indicateurs du Plan d'action de Lausanne et du futur Plan d'action de Siem Reap⁷⁵, ainsi que sur la théorie du changement applicable à l'EREE ;
- Allouer des ressources/un financement spécifiques en faveur du suivi et de l'évaluation de l'EREE.

À l'adresse des opérateurs/ANLAM :

- Standardiser les indicateurs et les cadres de S&E utilisés par les donateurs afin de favoriser l'établissement de rapports homogènes et comparables ;
- Élaborer des directives et des outils de S&E standardisés pour améliorer l'uniformisation des différentes projets d'EREE au moyen d'orientations claires et accessibles au sein d'une même organisation ;
- Encourager la collaboration entre les organisations internationales, les partenaires locaux et les communautés afin d'harmoniser les systèmes et les pratiques de S&E ;
- Mettre en place des dispositifs permettant de recueillir et d'intégrer les réactions des communautés touchées dans les procédures de S&E ;
- Renforcer les capacités locales en matière de S&E au moyen de formations et d'un soutien au personnel et aux partenaires locaux ;
- Faire appel à l'intelligence artificielle, à la réalité augmentée et à d'autres technologies de pointe pour innover au niveau des pratiques de S&E ;
- Intégrer les idées en provenance d'autres secteurs et des médias pour adapter les approches et les indicateurs de mesure en matière de S&E ;
- Améliorer ses propres capacités d'analyse des données en renforçant les compétences en vue d'une meilleure analyse des données et d'un retour d'information en temps utile de manière à pouvoir adapter les programmes ;
- Faire appel à des dispositifs mobiles et créer des tableaux de bord pour collecter les données et assurer le suivi des informations en temps réel ;

- Partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience entre organisations pour améliorer le S&E en encourageant l'échange de connaissances ;
- Consacrer des ressources à l'évaluation de l'EREE afin de rendre compte des résultats/de l'impact des interventions, éléments probants à l'appui.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Appuyer l'élaboration d'outils généraux de S&E pratiques et standardisés qui puissent être adaptés en fonction des contextes opérationnels ;
- Finaliser et diffuser la théorie du changement à l'échelle du secteur de l'EREE sous la direction de l'UNICEF ;
- Réviser la théorie du changement à l'échelle du secteur en vigueur afin de pouvoir rendre compte de manière adéquate des résultats de l'EREE en collaboration avec les donateurs, afin d'éviter toute fragmentation des efforts ;
- Encourager les donateurs à adopter des cadres de S&E plus standardisés pour rendre les rapports et les évaluations plus uniformes.

Progrès dans les pratiques de suivi et d'évaluation

Le secteur de l'EREE a connu des améliorations durables dans les pratiques de suivi et d'évaluation, grâce à l'adoption progressive de directives normalisées en matière de mesure et d'établissement de rapports à l'intention des bénéficiaires.⁷⁶ Ces progrès ont abouti à des modifications apportées à la NILAM 05.10 sur la gestion de l'information et à la NTLAM 05.10/01 y afférente, ce qui a permis d'améliorer la qualité et l'agrégation des données de différents programmes.⁷⁷

Les principales avancées réalisées sont les suivantes :

- La mise en place de systèmes centralisés et standardisés de collecte et d'analyse des données, y compris un système de gestion de l'information pour les formulaires relatifs à l'éducation aux risques, les formulaires relatifs aux victimes d'engins explosifs et les formulaires d'évaluation pré et post-formation. Des organisations internationales comme le HALO Trust, Norwegian People's Aid et DanChurchAid ont indiqué que ces systèmes étaient désormais opérationnels dans plusieurs pays.

75 La cinquième Conférence d'examen de la CIMAP qui se tiendra à Siem Reap, au Cambodge, du 25 au 29 novembre 2024, adoptera trois grands documents de fond : 1) une étude présentant l'état d'avancement de la mise en œuvre, 2) le plan d'action de Siem Reap-Angkor pour les années 2025 à 2029 et 3) une déclaration politique.

76 MAG, DanChurchAid (DCA), Danish Demining Group/DRC, Fondation suisse de déminage (FSD), The HALO Trust, Humanity & Inclusion, et Norwegian People's Aid, [Définitions standardisées des bénéficiaires de l'action humanitaire contre les mines](#), deuxième édition, 2020.

77 NILAM [05.10](#), Amendement 2, Gestion de l'information pour l'action contre les mines (mars 2023) et NTAM [05.10/01](#) sur le dénombrement des bénéficiaires et la communication d'informations à leur sujet (octobre 2023) (en anglais).

- L'utilisation généralisée d'outils d'évaluation pré et post-formation.
- L'utilisation accrue d'outils numériques tels que les tableaux de bord et les dispositifs mobiles, lesquels permettent de collecter de données en temps réel et d'améliorer la transparence, l'efficacité et la capacité à comparer les données d'une région à l'autre. Norwegian People's Aid a par exemple mis au point des tableaux de bord opérationnels à l'aide de Survey 123 pour faciliter la communication des données et suivre les séances d'EREE en distanciel et transmettre des documents et des photos. Au Liban, le Centre libanais de lutte antimines a indiqué qu'il utilisait des formulaires d'enquête personnalisés de Survey 123 comprenant des champs de données obligatoires et des photos. Les données sont collectées sur des tablettes par chaque chef d'équipe, transmises en temps réel à un tableau de bord centralisé et partagées avec le groupe de travail technique en charge de l'EREE pour examen et analyse conjointe des résultats.
- Le soutien apporté par les services S&E/SERA aux équipes responsables de l'EREE de certains opérateurs internationaux. HI, Le Conseil danois pour les réfugiés et le HALO Trust disposent de services SERA spécialisés qui participent à toutes les étapes de la programmation des activités d'EREE, ce qui permet une collecte systématique et une analyse rigoureuse des données afin d'étayer la prise de décision fondée sur des données probantes tout au long des cycles des projets.

Disparités dans les capacités et les cadres de suivi et d'évaluation

En dépit des progrès réalisés dans les pratiques de suivi et d'évaluation, il ressort de l'enquête réalisée en 2023 auprès des parties prenantes que le S&E fait partie des cinq domaines prioritaires qui inspirent le moins confiance aux parties prenantes. C'est aussi, selon les ANLAM, l'un des deux grands domaines nécessitant un renforcement des capacités. Cela peut être lié à des disparités dans les capacités et les cadres de suivi et d'évaluation⁷⁸, une situation qui pourrait s'expliquer par l'existence de disparités dans les capacités et les cadres de suivi et d'évaluation.

Les disparités entre les capacités internationales et nationales en matière de suivi et d'évaluation sont criantes dans plusieurs pays. La Bosnie-Herzégovine et le Pakistan, par exemple, sont confrontés à des infrastructures limitées qui entravent l'emploi de méthodes de pointe en matière de collecte de données. Ces pays s'appuient souvent sur des outils élémentaires comme Google Forms ou sur des formulaires papier en raison de fréquentes coupures

d'électricité. Des parties prenantes font également état de problèmes au niveau des mécanismes d'analyse des données et de retour d'information, ce qui influe négativement sur la capacité à analyser les données de manière exhaustive et à fournir un retour d'information en temps voulu pour adapter les programmes.

Les disparités au niveau des cadres de suivi et d'évaluation des donateurs compliquent les efforts d'harmonisation et de normalisation des outils de mesure des résultats et des effets dans différents contextes. Les donateurs ont élaboré différents cadres de suivi et d'évaluation à l'intention des opérateurs, ce qui a suscité des échanges constructifs et incité les organisations internationales à affiner leur définition des outils de mesure et des indicateurs. Élaborée conjointement par le Royaume-Uni et les Pays-Bas, la théorie du changement applicable à l'ensemble du secteur de la lutte antimines, par exemple, prévoit cinq indicateurs de résultats pour le suivi de l'EREE.⁷⁹ Ces indicateurs portent sur différents paramètres, dont le nombre de séances dispensées, les bénéficiaires directs et indirects, l'amélioration des connaissances grâce aux résultats des tests avant/après et les signalements d'engins explosifs par les communautés. Parallèlement, la Stratégie de lutte antimines des Nations Unies pour 2024 met l'accent sur les indicateurs de résultats concernant les activités d'EREE mises en œuvre dans les pays où l'ONU est présente, et sur les résultats intermédiaires concernant la mise en place d'un système de surveillance des blessures et l'intégration de séances d'EREE dans les écoles.⁸⁰

Parmi les opérateurs du secteur de l'EREE, on observe également des approches différentes dans la définition et l'évaluation des réalisations et des résultats, en fonction de leurs principaux donateurs et de leurs propres objectifs stratégiques. Sur la base de la théorie du changement à l'échelle du secteur et d'une banque d'indicateurs, MAG travaille à l'élaboration d'une théorie du changement propre à l'EREE. Celle-ci comprendra des indicateurs de résultats spécifiques pour l'EREE numérique, les campagnes dans les médias, les programmes de formation des formateurs et les signalements d'engins explosifs par les communautés. Le cadre du MAG comprendra également des indicateurs de résultats en ce qui concerne l'adoption de comportements plus sûrs.

L'élaboration en cours au sein de l'UNICEF, en partenariat avec le Groupe consultatif sur l'EREE et d'autres opérateurs, d'une théorie du changement à l'échelle du secteur procurera au secteur un cadre commun de suivi et d'évaluation et aidera à résoudre une partie de ces difficultés. Certains ont également recommandé de réviser la théorie du changement à l'échelle du secteur existante

78 Groupe consultatif sur l'EREE (2024), [Summary of 2023 EORE Stakeholder Survey Results](#), pp. 14 et 16 (en anglais).

79 ITAD (2022), [A Sector-Wide Theory of Change for Mine Action and User Guide](#) (en anglais).

80 Organisation des Nations Unies (2024), [Mine Action Strategy](#), p. 37 (en anglais).

afin de saisir de manière adéquate les résultats de l'EREE en collaboration avec le Groupe consultatif sur l'EREE, de manière à éviter toute fragmentation des efforts.

Définir et mesurer l'impact

Tout comme on constate des disparités dans les cadres de S&E, on observe des disparités dans la manière de mesurer l'efficacité de l'EREE :

- Certaines parties prenantes font une priorité de la réduction du nombre de victimes et de l'augmentation du nombre d'engins explosifs signalés, tout en reconnaissant que porter ces changements au seul crédit de l'EREE peut être fallacieux, en particulier dans des contextes complexes où les interventions sont multiples.
- D'autres mettent l'accent sur la promotion de comportements sûrs, mais admettent qu'il est difficile de mesurer avec précision les changements de comportement.
- Plusieurs parties prenantes estiment qu'il conviendrait de mesurer l'impact de l'EREE à l'aune de la capacité durable des communautés à gérer les risques de manière autonome, bien que des outils efficaces pour mesurer ces transformations fassent actuellement défaut. Ce point de vue plaide en faveur d'une approche à plus long terme, d'une durée supérieure à la durée habituelle des projets.

Nombre de parties prenantes s'interrogent sur les critères de mesure actuels de l'efficacité de l'EREE et suggèrent de :

- Améliorer et compléter les méthodes quantitatives : les méthodes de mesure de l'impact de l'EREE se fondent principalement sur des enquêtes finales axées sur les fonctions SERA (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) et sur des tests avant/après, parfois complétés par des tests de rétention et des comparaisons avant/après. Les enquêtes de type SERA sont néanmoins critiquées car elles tendent à se concentrer davantage sur l'évolution des connaissances que sur les changements concrets de comportement. Des groupes de discussion et des études de cas permettent d'affiner les résultats quantitatifs à l'aide d'informations qualitatives, bien que les données issues de ces discussions puissent être difficiles à analyser. Le HALO Trust suggère d'intégrer des outils d'analyse des obstacles afin d'examiner les entraves à l'adoption de comportements sûrs et d'améliorer les cadres de suivi et d'évaluation existants.⁸¹
- Intégrer de nouveaux outils de mesure et de nouvelles approches issus d'autres secteurs : certaines parties prenantes ont suggéré d'étudier différentes stratégies fructueuses mises en œuvre par des secteurs connexes comme le secteur de la santé, qui prévoit des campagnes

de prévention et d'éducation, ou le secteur du marketing, qui s'appuie sur des concepts publicitaires et de communication efficaces. Cette approche vise à inspirer l'élaboration de pratiques et de cadres de S&E innovants.

- Pour permettre une approche de ce type, l'intégration d'outils de mesure issus d'autres secteurs devrait se faire en tenant compte des structures en place dans le domaine de la lutte antimines. Dans de nombreux pays, le secteur de la santé bénéficie de l'existence de structures (stratégies de santé communautaire) au niveau local qui favorisent la promotion de la santé, les campagnes de sensibilisation, le dialogue communautaire, la collecte de données et la réalisation d'activités de S&E élémentaires au niveau communautaire. S'appuyer sur des structures sanitaires déjà en place (en travaillant en collaboration avec les ministères de la santé) serait plus simple que chercher à intégrer directement cette approche.
- Améliorer le suivi, notamment en termes de changement de comportement : certaines organisations, comme la Free Fields Foundation (3F) en Libye, s'appuient sur des tests avant/après à l'issue des séances d'EREE, et recueillent les numéros de téléphone des participants qui acceptent d'être contactés dans le cadre d'activités de suivi. Elle assure un suivi par téléphone pour évaluer le taux de rétention des connaissances et profite de ces appels téléphoniques pour poser des questions supplémentaires (du type « Avez-vous trouvé un engin explosif ? », « L'avez-vous manipulé ? » ou « En avez-vous informé les autorités ? ») et obtenir des informations sur d'éventuels changements de comportement.
- Faire appel à des technologies de pointe : certaines organisations réfléchissent actuellement à la manière de mettre à profit de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle ou la réalité augmentée dans le cadre des activités de S&E de l'EREE.

Selon les parties prenantes, la qualité, la participation communautaire et l'impact des projets d'EREE sont étroitement liés. La participation des communautés est jugée cruciale tout au long du processus, sachant qu'elle a une incidence directe sur les intrants, les réalisations et les résultats. Dans le cadre de la réflexion en cours au sein du secteur, l'impact est de plus en plus souvent perçu comme une évolution continue. En s'inspirant des meilleures pratiques en matière de remise à disposition des terres, l'évaluation des interventions en matière d'EREE pourrait également s'attacher à mettre en évidence et à témoigner de tous les efforts raisonnables déployés par les organisations pour maintenir la qualité et la participation communautaire dans un contexte donné.

81 The HALO Trust (2021), [Using Barrier Analyses to improve Explosive Ordnance Risk Education](#), p. 18 (en anglais).



VERS UN SECTEUR CARACTÉRISÉ PAR DAVANTAGE DE COLLABORATION, D'INCLUSION ET D'INNOVATION

Ces dernières années, le secteur de l'EREE a progressé dans l'amélioration de la coordination et de la collaboration, dans l'intégration de la dimension de genre et d'âge, et dans l'adoption d'approches innovantes, les conflits récents ayant servi de catalyseurs. Il reste néanmoins des défis à relever pour mettre en place une coordination des opérations adaptée au niveau national, faire des avancées concrètes en matière d'inclusion de la diversité et du handicap, et favoriser une innovation efficace.

► UN SECTEUR DAVANTAGE AXÉ SUR LA COLLABORATION ET LA COORDINATION

CONCLUSIONS



La collaboration et la coordination au sein du secteur se sont considérablement améliorées ces cinq dernières années. Les parties prenantes ont insisté sur la nécessité et l'utilité de travailler en collaboration aux niveaux mondial, régional et national afin de mettre en commun les ressources, le savoir-faire et les connaissances, de favoriser la réalisation d'objectifs communs et de répondre efficacement aux situations d'urgence.



« Ce qui fait la différence du Groupe consultatif sur l'éducation aux risques des engins explosifs, c'est qu'il travaille sous forme de coalition et qu'il réunit les nouvelles connaissances et les ressources clés disponibles sur notre page web. Nous parlons d'une seule voix lors des réunions de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions et faisons des déclarations communes ... C'est comme un groupe de réflexion où l'on réfléchirait de manière plus stratégique. Aujourd'hui, si un donateur, un État partie ou une agence des Nations Unies souhaite obtenir une recommandation ou rencontre un problème sur un sujet spécifique, il/elle frappe à la porte du Groupe consultatif. »

Agence des Nations Unies, membre principal du Groupe consultatif sur l'EREE

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Renforcer l'appui aux initiatives visant à favoriser la coordination et la collaboration, en particulier dans les situations d'urgence et dans le cadre de projets transfrontaliers ;
- Privilégier un financement pluriannuel des plateformes de coordination et d'autres plateformes collaboratives afin de permettre une planification prospective et des stratégies de sortie claires ;
- Définir clairement les résultats attendus en matière de coordination et de collaboration avec les partenaires afin de suivre les progrès accomplis.

À l'adresse du Domaine de responsabilité de la lutte antimines :

- Continuer à plaider en faveur d'un financement pluriannuel des plateformes de coordination afin de favoriser la réalisation d'objectifs communs à plus long terme ;
- Doter les coordinateurs nationaux d'outils et de compétences non techniques afin de favoriser le soutien opérationnel et un travail en collaboration au niveau national ;
- Promouvoir des démarches collaboratives par le biais de groupes de travail techniques sur l'EREE et d'équipes spéciales axées sur les résultats ;
- Travailler en collaboration avec les autorités et les parties prenantes d'autres secteurs afin de soutenir les opérations et les approches intégrées ;
- Soutenir d'autres initiatives de coordination au niveau national et régional et mettre en œuvre des stratégies de sortie claires.

À l'adresse du secteur des opérateurs/ANLAM :

- Participer à des plateformes de collaboration et de coordination traitant de l'EREE ;
- Prévoir du temps et des ressources pour participer activement aux mécanismes de coordination et de collaboration, y compris pour produire des résultats ;
- Participer à la coordination intersectorielle pour déceler et promouvoir les synergies.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Poursuivre le travail en collaboration axé sur l'obtention de résultats et la réalisation d'objectifs communs clairement définis ;
- Plaider en faveur d'un financement pluriannuel des plateformes de coordination afin de favoriser la réalisation d'objectifs communs à plus long terme ;
- S'appuyer sur les recommandations tirées de l'analyse pour identifier et définir les domaines prioritaires afin de soutenir le secteur ;
- Renforcer les liens avec le Domaine de responsabilité de la lutte antimines et promouvoir une démarche collaborative.

La force de la collaboration

Les parties prenantes ont insisté sur la nécessité d'adopter une démarche collaborative, par-delà le simple échange d'informations, et de favoriser la création d'environnements permettant aux organisations de mettre en commun leurs ressources, leur savoir-faire et leurs connaissances pour atteindre des objectifs communs et répondre à des situations d'urgence.

Au niveau mondial, une grande partie des personnes interrogées a mis le renforcement de la collaboration à l'actif des efforts déployés par le Groupe consultatif sur l'EREE depuis sa création, en 2019. Dans son rapport sur l'Assistance à la lutte antimines, le Secrétaire général des Nations Unies met en avant le rôle clé joué par le Groupe consultatif en tant que plateforme de collaboration d'envergure mondiale source d'orientations pour le secteur.⁸² Le Groupe consultatif sur l'EREE permet une mise en réseau informelle et la création de groupes de travail chargés de produire des résultats précis dont le secteur a besoin. De nombreuses organisations membres du Groupe consultatif ont souligné que la structure du groupe et la création de groupes de travail à mandat limité dans le temps et à mission axée sur les résultats facilitaient une collaboration fructueuse et ouvraient des possibilités d'échanges et de partenariats en dehors du Groupe à l'appui de programmes mis en œuvre au niveau régional ou national.

Au niveau régional, quelques initiatives ont vu le jour, encouragées par la nécessité d'élaborer des approches transfrontalières pour faire face aux situations de crise en cours ou à venir. En 2020 par exemple, le Groupe de travail régional sur les solutions durables en charge de l'EREE a réuni des opérateurs travaillant en Syrie et dans des pays voisins afin de proposer des solutions pratiques et concrètes pour les réfugiés syriens qui planifient leur retour. Plusieurs parties prenantes ont également indiqué que des ateliers régionaux organisés en collaboration avec le GICHD en Afrique francophone, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est avaient permis d'améliorer l'échange d'informations, les bonnes pratiques et l'institutionnalisation des outils d'EREE. Des organisations locales et des ANLAM/CNLAM ont particulièrement apprécié ces ateliers car ils ont rarement

l'occasion d'assister à des manifestations internationales et de découvrir d'autres points de vue et d'autres méthodes en matière d'EREE.

Au niveau national, des initiatives réussies faisant appel à de multiples domaines de compétence et secteurs, dont les autorités nationales, les opérateurs, les ministères, le secteur privé, les instituts de recherche et les entreprises de communication, ont également vu le jour depuis 2019. Quelques exemples : le projet « Building Mine Safety Awareness in Ukraine (Watch your step !) » (Campagne de sensibilisation au danger des mines (Attention où vous marchez !)) », élaboré en collaboration avec l'East Europe Foundation en Ukraine ;⁸³ le cours de formation en ligne à l'EREE élaboré par Catholic Relief Services–Vietnam et la création d'une bibliothèque numérique consacrée à l'EREE à l'intention des élèves du primaire et du secondaire ;⁸⁴ ou encore, en Colombie, le projet « Safe Steps », un programme multimédia d'EREE numérique adapté aux enfants créé par la Fundación Barco.⁸⁵

Les parties prenantes ont insisté sur l'importance d'adopter des approches collaboratives étayées par la création de groupes de travail, ce qui permet de mettre en commun des ressources et des compétences pour faire face à toutes sortes de situations, y compris des situations d'urgence. Citons à titre d'exemple le centre de ressources en ligne sur l'EREE/la COVID-19 en situation d'urgence, créé environ un mois après l'apparition de la pandémie, à l'initiative de l'UNICEF et du Groupe consultatif sur l'EREE ;⁸⁶ les directives sur l'EREE en situation d'urgence concernant l'Ukraine, communiquées par le Groupe consultatif sur l'EREE moins d'un mois après l'invasion russe ;⁸⁷ ou encore les orientations concernant les réfugiés syriens élaborées par le Groupe de travail régional sur les solutions durables pour la Syrie, diffusées en 2020 pour anticiper le retour spontané de réfugiés.⁸⁸ De même, en 2024, Humanité & Inclusion (HI), Norwegian People's Aid, l'UNICEF et le Service de la lutte antimines des Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration à la mise en œuvre d'une intervention d'urgence touchant à l'EREE/la préparation et la protection en cas de conflit pour faire face à la situation de crise à Gaza, ce qui illustre l'utilité d'une communication rapide et d'un partage des ressources.

82 Assemblée générale des Nations Unies (juillet 2023), [Assistance à la lutte antimines – Rapport du Secrétaire général des Nations Unies](#), pp. 18-19.

83 East Europe Foundation, [“Watch your Step!” program](#), et DCA, [Watch your step!](#) (en anglais).

84 Catholic Relief Services – Vietnam (2024), « Explosive Ordnance Risk Education Digital Development and Application », présentation lors d'un événement en marge de la 27^e réunion internationale des directeurs nationaux de programmes de lutte antimines et des conseillers techniques des Nations Unies (NDM-UN27), 29 avril 2024. Mise à disposition par le GICHD. Plateforme de formation accessible en vietnamien et en anglais à l'adresse : <https://giaoducbommin.vn/landing>.

85 Groupe consultatif sur l'EREE (2023), [Safe Steps: Child-friendly EORE multimedia and digital program in Colombia](#).

86 Groupe consultatif sur l'EREE (2020), [EORE/COVID-19 online resource library](#).

87 Groupe consultatif sur l'EREE (2022), [Questions & Answers on Explosive Ordnance Risk Education for Ukraine](#) (en anglais et en ukrainien).

88 Groupe de travail régional sur les solutions durables (2020), [Guidelines on Explosive Hazards Risk Education \(EHRE\) For Safer Return et Joint country profile data analysis](#) (en anglais).

Les efforts ont également été intensifiés pour tirer des enseignements de l'expérience des acteurs de la santé publique et du changement social et comportemental et pour travailler plus étroitement avec eux.

Une meilleure coordination au niveau mondial, des défis persistants au niveau national

Par rapport à 2019, la coordination dans le secteur de l'EREE s'est améliorée au niveau mondial. Le Domaine de responsabilité de la lutte antimines a contribué à faire mieux connaître l'EREE à l'échelle mondiale comme à l'échelon national ; il représente aujourd'hui le principal mécanisme mondial de coordination au moyen duquel promouvoir et débattre de l'EREE au sein des secteurs plus larges de la lutte antimines et de la protection.

Au niveau national, en mai 2024, le Domaine de responsabilité de la lutte antimines était actif dans 16 pays, contre 18 en 2022, où il veillait à l'intégration de l'EREE dans les plans d'intervention humanitaire. Il aurait également contribué au renforcement des capacités des ANLAM/CNLAM lorsque ces organisations participaient à la coordination du Domaine de responsabilité au niveau national. En fonction du contexte et de la durée des programmes humanitaires de lutte antimines au niveau national, de nombreux opérateurs estiment que les mécanismes de coordination sont essentiels pour normaliser les relations civilo-militaires entre les ANLAM/CNLAM et les opérateurs de l'EREE, tout en défendant conjointement les principes humanitaires.

La coordination de l'EREE au niveau national continue de dépendre fortement de la participation des représentants d'organisations ainsi que des ANLAM/CNLAM et des relations interpersonnelles, et se heurte à des difficultés dues aux ressources insuffisantes mises à la disposition des coordinateurs et des responsables de la gestion de l'information à temps plein. Cette situation freine souvent la capacité de réaction, alors même que des pays bénéficiant de solides ressources financières, comme l'Ukraine, ont élaboré des outils et mis sur pied des groupes de coordination pour améliorer l'efficacité, la planification des opérations et la collaboration. Le manque de financement, surtout après le départ de l'UNMAS, a perturbé la coordination au Mali et au Niger, soulignant l'utilité d'un renforcement des capacités ciblé, de stratégies de sortie claires et de mécanismes de financement fiables en faveur de la coordination. La pénurie de ressources accroît la concurrence entre organisations, ce qui réduit l'efficacité de la coordination et, dans les contextes sensibles, les plateformes politiques ne parviennent pas à hiérarchiser les opérations de manière efficace. Les organisations internationales ont malgré tout fait preuve d'une coordination efficace dans des situations de crise,

comme on l'a vu en Ukraine et à Gaza, où les efforts de collaboration ont conduit à une réponse rapide et à des messages ciblés en matière de préparation et de protection en cas de conflit. D'aucuns considèrent que la création de sous-groupes de travail techniques sur l'EREE au sein du Domaine de responsabilité de la lutte antimines ou de groupes de travail sur la lutte antimines est une pratique optimale permettant de mieux faire connaître l'EREE, de favoriser les synergies et d'accroître les ressources opérationnelles.



Formation à la boîte à outils de CCSC, Turquie, 2024 ©GICHD

► UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE ET D'ÂGE, MAIS PAS ENCORE DU HANDICAP

CONCLUSIONS



Le secteur a progressé s'agissant de l'élaboration de programmes et de comptes rendus intégrant la dimension de genre et d'âge. Le handicap, en revanche, reste délaissé, en raison d'idées fausses, d'une collecte de données et d'une évaluation des besoins insuffisantes, et faute d'orientations pratiques en matière d'EREE.



« Il me semble que l'éducation aux risques est l'un des domaines dans lesquels la question de l'intégration de la dimension de genre est primordiale et où les femmes ont toute leur place, y compris dans des régions sensibles sur le plan culturel. Il reste encore un long chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité des genres dans la lutte antimines. »

Donateur



« Nous appliquons une approche différenciée en fonction du sexe, de l'âge ou de l'appartenance ethnique, mais la tâche à accomplir est immense. Nous avons une dette envers les enfants, nous leur devons une approche spécifique, adaptée à leurs besoins et à leur âge. La question de l'appartenance ethnique est complexe, nous travaillons avec des communautés autochtones et devons procéder à de nombreux ajustements pour garantir l'appropriation. La terminologie employée dans le cadre de l'EREE, par exemple, est parfois trop technique. »

ANLAM/CNLAM

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Prévoir des exigences concernant la présentation de données ventilées par sexe, âge et handicap afin de suivre en quoi l'EREE contribue à la réalisation des objectifs stratégiques en matière de genre et de diversité, le cas échéant ;
- Éviter de fixer des objectifs stricts en matière de parité hommes-femmes parmi les bénéficiaires car cela pourrait empêcher de véritables approches différenciées en fonction du genre ;
- Encourager la création de partenariats avec des organisations de survivants ou de personnes handicapées et promouvoir les synergies avec le secteur de l'assistance aux victimes.

À l'adresse des opérateurs/ANLAM :

- Continuer de faire une priorité de l'intégration de la dimension de genre et d'âge dans tous les aspects des opérations ;
- Continuer d'engager des équipes mixtes, y compris dans des contextes difficiles ;
- Utiliser des ressources telles que la Gender and Diversity Analysis Checklist (Liste de contrôle pour l'analyse des questions de genre et de diversité) pour former des équipes et concevoir des programmes plus inclusifs ;⁸⁹
- Organiser et/ou demander de l'aide pour former les points focaux aux questions de genre et de diversité, y compris au moyen du programme du GICHD sur le genre, la diversité, l'égalité et l'inclusion ;⁹⁰
- Rendre obligatoire la formation aux questions de genre et de diversité pour tout le personnel travaillant dans le domaine de l'EREE. Il pourra notamment s'agir de suivre le cours en ligne du GICHD intitulé « Introduction aux questions de genre et de diversité dans la lutte antimines » ;⁹¹

89 Élaborée par le programme Genre et action antimines du GICHD, la Liste de contrôle pour l'analyse des questions de genre et de diversité est un outil pratique qui pourrait être adapté à l'EREE afin de mieux cerner les dynamiques liées au genre, à l'âge et à la diversité et de mettre sur pied des programmes et des équipes plus inclusifs. GICHD (2016), [GMAP's Gender and Diversity Analysis Checklist](#) (en anglais).

90 Le programme du GICHD sur le genre, la diversité, l'égalité et l'inclusion fournit des conseils et un soutien technique dans ces domaines, notamment par le biais de la formation de points focaux sur le genre et la diversité désignés par les ANLAM et les opérateurs de la lutte antimines.

91 GICHD (2020), [Introduction aux questions de genre et de diversité dans la lutte antimines](#).



Atelier sur l'EREE numérique, 2022 ©GICHD

- Veiller à ce que la diversité et le handicap sont mieux pris en compte dans l'évaluation des besoins, le suivi et l'évaluation de l'EREE ;
- Inclure systématiquement la brève série de questions du Groupe de Washington dans les projets d'évaluation des besoins en EREE afin de recueillir des données factuelles sur les personnes handicapées et de mieux adapter les programmes ;
- Envisager de créer des partenariats avec des organisations de survivants et de personnes handicapées pour mener des activités ;
- Donner une image plus positive des survivants dans les supports et recommandations de l'EREE ;
- Prendre l'initiative de demander à des survivants de faire partie des équipes en charge de l'EREE ;
- Utiliser des méthodes éprouvées tenant compte du handicap pour évoluer et partager les enseignements tirés ;
- Tirer parti de sa propre expérience pour contribuer à l'élaboration d'orientations techniques générales.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Contribuer à l'élaboration d'orientations pratiques et applicables sur l'EREE qui tiennent compte du handicap en créant un groupe de travail sur le sujet composé de spécialistes du handicap et de l'EREE.

Un secteur plus inclusif s'agissant du genre et de l'âge

Les parties prenantes ont fait état de progrès dans l'élaboration de programmes d'EREE intégrant la dimension de genre et d'âge, grâce notamment à :

- L'intégration des questions de genre et d'âge dans le Plan d'action d'Oslo et le Plan d'action de Lausanne, dépassant le simple cadre de l'EREE pour s'adresser à l'ensemble du secteur de la lutte antimines.
- Un intérêt manifeste de la part des donateurs de la lutte antimines à montrer que leurs activités contribuent à l'inclusion du genre, de l'âge et de la diversité dans le cadre de leurs objectifs stratégiques.⁹²
- La mise à jour et la diffusion de la NILAM 12.10 sur l'EREE, la standardisation des définitions des bénéficiaires de l'action humanitaire contre les mines, la NILAM 05.10 sur la gestion de l'information au service de la lutte antimines et la NTAM 05.10/01 y afférente, qui ont contribué à l'établissement de bonnes pratiques en matière d'évaluation des besoins par catégories et de ventilation des données sur les bénéficiaires par âge et par sexe.

Parmi les bonnes pratiques mentionnées pour illustrer les progrès réalisés dans le secteur figuraient :

⁹² Dominic Wolsey et Laura Biscaglia. Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE (2023) [Monitoring & Evaluation of Gender Equality and Inclusion in Explosive Ordnance Risk Reduction](#), pp. 19-20 (en anglais).

Au niveau des opérations :

- La normalisation des outils de collecte et d'analyse des données sur les victimes et les bénéficiaires, ventilées par âge et par sexe. Toutes les parties prenantes ont indiqué que ces outils étaient systématiquement mis en œuvre pour l'évaluation des besoins et pour le dénombrement des bénéficiaires et la communication de données à leur sujet, ce qui a permis de poursuivre l'élaboration de programmes adaptés à l'âge et au sexe des bénéficiaires.⁹³
- Le fait d'adapter les méthodes en fonction de considérations liées à l'âge et au sexe et en fonction des besoins spécifiques des hommes et des femmes et des tranches d'âge. En Colombie par exemple, des organisations associent les séances d'EREE à des activités communautaires traditionnellement menées par des femmes pour mieux avoir accès à cette partie de la population.⁹⁴ Les parties prenantes ont expliqué que l'EREE permettait d'instaurer une relation de confiance avec les membres des communautés, d'aborder la question des droits des femmes et de déceler et d'orienter les cas de violence fondée sur le genre. Des organisations comme DanChurchAid, le Conseil danois pour les réfugiés, HI et l'UNICEF utilisent également des méthodes d'éducation aux risques entre enfants ou entre enfants et adultes et font appel à des spécialistes de l'enfance dans l'élaboration de méthodes et de supports pédagogiques adaptés.
- Le recrutement et la formation d'équipes respectant la parité hommes-femmes, y compris dans des contextes difficiles. En Afghanistan par exemple, le Conseil danois pour les réfugiés s'est adapté aux nouvelles exigences du régime en créant des équipes mixtes formées d'hommes et de femmes ayant un lien de parenté, ce qui est culturellement acceptable. Cette approche permet d'atteindre aussi bien les hommes que les femmes en intégrant les questions de genre et d'âge.
- Le fait de ne pas avoir à systématiquement respecter la parité hommes-femmes parmi les bénéficiaires, à moins que l'évaluation des besoins n'en démontre l'utilité. Les opérateurs ont souligné qu'il était essentiel de s'adresser en priorité aux personnes les plus vulnérables et les plus à risque ; dans la plupart des contextes, il s'agit d'hommes en âge de travailler, lesquels sont les plus difficiles à atteindre car ils sont au travail.⁹⁵

Au niveau des organisations :

- Le fait d'obliger les agents chargés de l'EREE à suivre une formation sur le genre, l'âge et la diversité, qu'il s'agisse d'un programme interne ou du cours d'apprentissage en ligne du GICHD intitulé « Introduction aux questions de genre et de diversité dans la lutte antimines ».⁹⁶
- Le fait de nommer des femmes à des postes de direction et de favoriser un environnement de travail inclusif. Les femmes interrogées ont indiqué se sentir soutenues par leur hiérarchie et avoir constaté des progrès en la matière au cours des cinq dernières années.
- Le fait d'adopter des politiques organisationnelles qui intègrent ou mettent l'accent sur le genre, l'âge et la diversité. Plusieurs des organisations interrogées ont indiqué que les politiques de ce type contribuaient au respect de ces principes dans tous les aspects des activités d'EREE.
- Le fait de créer des fonctions spécifiques, par exemple les fonctions de points focaux et de conseillers en matière de genre et de diversité. Les parties prenantes ont souligné que l'existence de ces postes au niveau du siège des organisations ou au niveau national avaient joué un rôle positif dans la prise en compte de différentes perspectives et préoccupations lors de l'établissement des priorités et de la définition des opérations.
- La réalisation d'enquêtes qualitatives pour dépasser les simples données quantitatives et adapter au plus près les approches. À titre d'exemple, HI s'est penché sur la manière dont se combinent les critères d'âge, de genre et autres dans l'expérience sur le terrain des agents de la lutte antimines et a présenté les résultats de son étude à la 21^e Assemblée des États parties à la CIMAP.⁹⁷



93 GICHD (2024), [Inclusive Data Management in the Mine Action Sector](#), pp. 26–28.

94 GICHD (2024), [Inclusive Data Management in the Mine Action Sector](#), p. 31 (en anglais).

95 Voir également Dominic Wolsey et Laura Biscaglia, Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE (2023), [Monitoring & Evaluation of Gender Equality and Inclusion in Explosive Ordnance Risk Reduction](#), p. 29, et Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), p. 72 (en anglais).

96 GICHD (2020), [Introduction to Gender and Diversity in Mine Action, online course](#) (en anglais).

97 HI (2024), [Armed Violence Reduction Newsletter October–December 2023](#), p. 1 (en anglais).

De légers progrès, qui restent insuffisants, en matière d'intégration du handicap

La plupart des organisations interrogées dans le cadre de la présente étude ont insisté sur le fait que les progrès en matière d'intégration du handicap étaient insuffisants. En dépit de la publication par l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations, en 2019, des Directives sur l'intégration des personnes handicapées dans l'action humanitaire, avec une section consacrée à la lutte antimines, il semble que cette question ait été en grande partie négligée par le secteur. De nombreuses parties prenantes estiment que les efforts actuels ne sont pas suffisants et que, souvent, les personnes handicapées sont laissées de côté par rapport à d'autres groupes vulnérables.⁹⁸ Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

S'agissant de la mise en œuvre de l'EREE :

- L'idée générale parmi les parties prenantes à l'EREE veut que les personnes handicapées soient moins exposées aux risques des engins explosifs, un sentiment qui ne repose pas forcément sur des éléments probants ou une évaluation appropriée des besoins.
- Les parties prenantes se méprennent souvent sur le sens à donner à la mise en œuvre d'activités d'EREE incluant les personnes handicapées ; ils l'associent à la mise en place de services et de dispositifs spécialisés onéreux, par exemple des documents en braille ou des interprètes en langue des signes. Or, le plus souvent, des ajustements bien plus simples suffisent pour intégrer le handicap. À titre d'exemple, communiquer des informations dans un langage clair, faire appel à des aides visuelles ou permettre à des personnes ayant des difficultés à se déplacer de participer aux séances d'EREE en groupes peut considérablement améliorer la participation des personnes handicapées sans avoir à engager d'importantes ressources supplémentaires.
- Appliquer des méthodes soucieuses du handicap reste perçu comme une tâche titanesque ou impossible, surtout lorsque les programmes de lutte antimines ne prévoient pas d'activités d'assistance aux victimes.
- Les parties prenantes à l'EREE, y compris les ANLAM/CNLAM, ne se sentent pas suffisamment outillées en matière d'inclusion du handicap. Elles déplorent l'absence de directives pratiques adaptées à l'EREE.



Conférence sur l'innovation 2023, novembre 2023 ©GICHD

S'agissant de la collecte et de la communication de données :

- Parmi les exigences minimales de la NILAM 05.10 (Gestion de l'information pour l'action contre les mines) concernant les bénéficiaires de l'EREE, aucune ne prévoit une ventilation des données sur le handicap. La NTAM 05.10/01 indique qu'il n'est pas toujours possible de recenser les personnes handicapées ou de déployer des efforts « raisonnables » à cet effet, en particulier « pendant des séances d'EREE en présentiel en grands groupes ou par le biais des médias de masse et numériques ».⁹⁹
- De nombreux donateurs de la lutte antimines n'imposent pas l'utilisation de données ventilées par sexe, âge et handicap. Lors des entretiens, ils ont exprimé des doutes quant à leur capacité de suivi et d'évaluation et à la manière de mettre à profit ces données supplémentaires. Les ministères des Affaires étrangères des Pays-Bas et du Royaume-Uni font figure d'exception en exigeant des données ventilées par sexe, âge et handicap dans leur banque d'indicateurs.¹⁰⁰

98 Comité permanent interorganisations (2019), [Guidelines: Inclusion of Persons with Disabilities in Humanitarian Action](#), pp. 162–165 (en anglais).

99 NTAM [05.10/01](#) sur le dénombrement des bénéficiaires et la communication d'informations à leur sujet (octobre 2023), p. 7 (en anglais).

100 ITAD (2022), [A Sector-Wide Theory of Change for Mine Action and User Guide](#), p. 70 (en anglais) .

- Les systèmes de collecte de données et de S&E des organisations ne sont pas encore tous adaptés au recueil de données sur le handicap. Certaines organisations regroupent les personnes handicapées dans une catégorie distincte de celle des femmes, des filles, des garçons et des hommes, ce qui limite les possibilités d'analyse intersectionnelle et inclusive des données.¹⁰¹ Selon le Landmine Monitor 2023 « seuls 11 des 60 opérateurs ou autorités chargés de l'éducation aux risques ont collecté des données sur les personnes handicapées figurant parmi les bénéficiaires », et seuls huit d'entre eux ont fourni des données sur le handicap ventilées par âge et par sexe.¹⁰²
- Même si les organisations collectent des données sur le handicap, elles ignorent comment les exploiter utilement pour adapter les programmes.¹⁰³

Les personnes interrogées ont évoqué plusieurs éléments permettant de progresser dans l'élaboration l'approches inclusives du handicap :

- Le fait d'inclure la brève série de questions du Groupe de Washington dans les évaluations des besoins. Des enquêtes menées en Irak et en Ukraine par des organisations telles que Mines Advisory Group (MAG), HI ou le Conseil danois pour les réfugiés ont mis en évidence des types de risque particuliers chez les personnes handicapées vivant dans des zones contaminées.¹⁰⁴
- La mise en place de points focaux ou de conseillers en matière de handicap et d'opportunités de développement des capacités en la matière. Des organisations ont indiqué que cela les avait aidées à progresser. Plusieurs parties prenantes ont indiqué que HI était une organisation chef de file en ce qui concerne l'utilisation de méthodes favorisant l'intégration des personnes handicapées, notamment par le biais de formations spécifiques et d'activités de sensibilisation.
- Le fait de combiner EREE et assistance aux victimes. Les programmes ayant adopté des approches intégrées de ce type tendent à faire état de progrès plus importants dans la compréhension des besoins et l'intégration

concrète des personnes handicapées dans les activités d'EREE.

- Le fait de s'appuyer sur l'expérience des survivants pour élaborer des supports pédagogiques et organiser des séances d'EREE. Des opérateurs tels que HI, le HALO Trust, le MAG ou le CICR ont déclaré avoir engagé des survivants en tant qu'animateurs et membres des équipes d'EREE ; cette initiative a amélioré l'efficacité et contribué à briser la stigmatisation associée au handicap au sein des organisations et dans les communautés.
- Le fait de collaborer avec des survivants et des organisations de personnes handicapées. Ce type de partenariat contribue à la mise en place de méthodes, de supports pédagogiques et d'environnements de travail plus inclusifs. Des organisations comme l'UNICEF, la Fondation suisse de déminage, DCA ou le HALO Trust ont fait état d'expériences positives en la matière. En Colombie, l'ANLAM a apporté un soutien financier à des organisations de survivants aux fins de la mise en place d'activités combinant l'éducation aux risques et l'assistance aux victimes.
- La fait de faire connaître les expériences réussies et les enseignements tirés. À titre d'exemple, en 2019, l'UNICEF a mené une campagne d'EREE en langue des signes et utilisé une approche inclusive d'enfant à enfant au Yémen. Plus récemment, NPA a créé un contenu vidéo sur l'EREE/la PPC à l'intention des réseaux sociaux, accompagné d'une traduction en langue des signes.
- La réalisation d'études pour cerner les points à améliorer. En 2020 par exemple, le CICR a publié un rapport interne sur la participation de survivants d'engins explosifs à des activités visant à réduire les effets de la contamination par les armes. Autre exemple : en 2023, le Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE a élaboré une étude sur le suivi et l'évaluation de l'égalité des genres et de l'inclusion dans la réduction des risques liés aux engins explosifs.¹⁰⁵
- La conception d'approches sur mesure en collaboration avec des personnes handicapées. À titre d'exemple, NPA a planifié un atelier en présence de différents

101 Voir également, Dominic Wolsey and Laura Biscaglia. ASEAN Regional Mine Action Center (2023) [Monitoring & Evaluation of Gender Equality and Inclusion in Explosive Ordnance Risk Reduction](#), pp. 25–26, et Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), p. 72 7 (en anglais).

102 Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel – Coalition contre les armes à sous-munitions (2023), [Landmine Monitor 2023](#), p. 72 7 (en anglais).

103 Dominic Wolsey et Laura Biscaglia. Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE (2023) [Monitoring & Evaluation of Gender Equality and Inclusion in Explosive Ordnance Risk Reduction](#), pp. 25–26 (en anglais).

104 En Ukraine notamment, une enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) menée par HI et le DRC et comprenant la brève série de questions du Groupe de Washington a montré que la plupart des tranches d'âge et des groupes d'hommes ou de femmes associaient le handicap à des comportements à risque plus nombreux à l'égard des engins explosifs. Voir RDC et HI (2023), [KABP Survey Report, Ukraine](#), p. 52 (en anglais). Inclure la brève série de questions du Groupe de Washington dans les outils d'évaluation des besoins, de dénombrement et de communication d'informations sur les bénéficiaires fait partie des bonnes pratiques dans les secteurs de l'action humanitaire et de la lutte antimines. Voir Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, [Petit ensemble de questions sur le handicap du Groupe de Washington](#).

105 CICR (2020), "Increasing the Engagement of Mine and ERW Survivors in ICRC Efforts to Reduce the Risks of Weapon Contamination", et Dominic Wolsey et Laura Biscaglia, Centre régional d'action contre les mines de l'ANASE (2023) [Monitoring & Evaluation of Gender Equality and Inclusion in Explosive Ordnance Risk Reduction](#) (en anglais).

groupes de personnes handicapées à Gaza pour tester les recommandations en matière d'EREE/PPC et, le cas échéant, adapter ces messages à certains besoins spécifiques. HI a récemment mis en œuvre une approche similaire au Bénin pour tester et adapter les supports d'EREE.

Autres éléments de la diversité dont il n'a pas été rendu compte avec précision

La prise en considération d'autres éléments de la diversité, comme l'appartenance ethnique ou la religion, n'a pas fait l'objet d'un compte rendu précis dans le cadre de la présente étude. Bien que les parties prenantes visent à tenir compte de la diversité dans le cadre de procédures de recrutement et d'approches adaptées aux situations de conflit, ce principe ne fait pas toujours l'objet de rapports ou d'un suivi de la part des organisations. La Colombie fait figure d'exception en la matière. L'ANLAM et les opérateurs de ce pays appliquent une « approche différenciée » pour traiter de l'intersectionnalité liée au genre, à l'âge et à l'appartenance ethnique. HI-Colombie a élaboré un guide sur l'éducation aux risques axé sur l'appartenance ethnique, en collaboration avec des représentants autochtones, qui comprend des documents dans six langues indigènes. Les données sur les victimes et les bénéficiaires sont ventilées par grands groupes ethniques, ce qui permet de suivre et d'adapter les activités d'EREE. A contrario, des pays comme l'Irak ne font pas une priorité de l'intégration d'éléments de la diversité tels que l'appartenance ethnique ou la religion, perçus comme secondaires en termes de mise en œuvre.¹⁰⁶ En écho à des débats de société plus larges, la collecte de données sur l'appartenance ethnique ou la religion peut s'avérer très délicate et, dans certains contextes, aller à l'encontre d'approches sensibles aux conflits.



Formation à la boîte à outils de CCSC, Turquie, 2024 ©GICHD

► UN SECTEUR QUI S'ADAPTE ET QUI INNOVE

CONCLUSIONS



Les conflits récents, l'appui accru des donateurs et la nécessité de surmonter certaines difficultés opérationnelles ont poussé le secteur faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation. De nouvelles approches ont vu le jour qui ont été couronnées de succès, en particulier dans des domaines tels que l'EREE numérique, la préparation et la protection en cas de conflit/l'éducation aux risques en situation d'urgence, les initiatives transfrontalières ou encore la communication pour le changement social et comportemental. Pérenniser et élargir ces initiatives sera essentiel à la poursuite des progrès et de l'intégration du secteur.



« J'aimerais qu'on puisse compter davantage sur les idées novatrices – non pas qu'il en manque, mais parce qu'on pâtit d'un manque de continuité : une idée surgit, tout le monde veut la mettre en pratique, et puis on passe à autre chose. Nous avons besoin de plus de cohérence et de continuité. »

Organisation internationale, Europe et Caucase

APPELS À L'ACTION



À l'adresse des donateurs :

- Réfléchir à des mécanismes de financement qui permettent de piloter des approches innovantes et de les reproduire à plus grande échelle en cas de réussite ;
- Réfléchir à des mécanismes de financement souples, adaptés à des approches et des contextes régionaux et transfrontaliers ;
- Réfléchir à des mécanismes de financement souples et à long terme capables d'appuyer des activités durables et localisées en matière de préparation aux situations d'urgence et de gestion des risques ;
- Aider, s'il y a lieu, à cerner des opportunités et des possibilités de partenariats avec le secteur privé, le secteur des technologies ou des prestataires de services pour soutenir l'innovation et la mise en œuvre de nouvelles approches.

106 Voir GICHD (2024), [Inclusive Data Management in the Mine Action Sector](#), pp. 22 et 26 (en anglais).

À l'adresse du secteur des opérateurs/ANLAM :

- Étudier la possibilité de créer des partenariats avec le secteur privé et le milieu universitaire afin de consolider des approches innovantes et d'en assurer un suivi plus efficace ;
- Tirer parti de l'EREE numérique pour renforcer les capacités nationales et doter les parties prenantes de connaissances, de compétences et de ressources afin d'améliorer les compétences en informatique et la maîtrise des outils numériques ;
- Assurer la pérennité d'approches innovantes grâce au renforcement des capacités et à des stratégies de sortie claires favorisant l'appropriation nationale ;
- Privilégier une combinaison d'approches multimédias et interpersonnelles fondées sur une évaluation rigoureuse des besoins afin d'améliorer l'efficacité de l'EREE ;
- Adopter des stratégies sensibles aux conflits et favoriser la coopération humanitaire entre pays afin d'éviter des conséquences inattendues ou une perception négative dans le cadre de projets transfrontaliers et régionaux ;
- Poursuivre l'intégration de l'EREE et de la PPC, mais aussi de l'EREE et de la réduction des risques de catastrophe, afin d'améliorer la préparation des communautés aux situations d'urgence et l'appropriation des stratégies de gestion des risques au niveau local ;
- Élaborer, diffuser et adapter des orientations pratiques par l'intermédiaire des équipes d'intervention d'urgence ;
- Renforcer ses propres capacités en matière de communication pour le changement social et comportemental (CCSC) et partager les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques à l'intérieur et à l'extérieur des organisations ;
- Veiller à ce que les approches en matière de CCSC s'appuient sur une évaluation rigoureuse des besoins et une analyse des moteurs de comportement ;
- Tirer parti de sa propre expérience en matière d'EREE numérique, de PPC/éducation aux risques en situations d'urgence, d'initiatives transfrontalières et de CCSC pour contribuer à l'élaboration d'orientations techniques globales.

À l'adresse du Groupe consultatif sur l'EREE :

- Plaider en faveur de renvois à des approches transfrontalières et au soutien à la coopération et à l'assistance ;
- Contribuer à l'élaboration d'orientations pratiques et applicables sur les approches innovantes grâce à la création de groupes de travail ou l'organisation de webinaires pour partager les bonnes pratiques ;
- Soutenir et promouvoir, le cas échéant, les efforts de coordination et de collaboration au niveau régional avec le Domaine de responsabilité de la lutte antimines et d'autres acteurs compétents ;
- Promouvoir les approches innovantes et la capacité de réaction du secteur au sein des instances appropriées.

L'essor de l'EREE numérique

La pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption de méthodes d'EREE numérique afin d'atteindre les populations en dépit des restrictions de déplacement et des mesures de distanciation physique, ce qui a poussé les parties prenantes à renforcer la communication numérique en remplacement des dispositifs en présentiel. Si, aux yeux de nombreuses parties prenantes, il est essentiel de combiner des approches et des méthodes en présentiel et en distanciel, l'essor de l'EREE numérique est indéniable et continue de susciter beaucoup d'intérêt et de faire l'objet de demandes de renforcement des capacités au sein du secteur.

Élaborée par le groupe de travail chargé du numérique du Groupe consultatif de l'EREE, l'analyse des projets d'EREE numérique a permis de dénombrer 37 projets mis en œuvre ces cinq dernières années, dont 24 toujours en cours.¹⁰⁷ Il ressort d'enseignements recueillis que l'EREE numérique bénéficie d'un soutien à plus long terme de la part des donateurs. Ainsi :¹⁰⁸

- Les donateurs peuvent, le cas échéant, trouver plus facilement des possibilités de partenariat avec des prestataires de services. Mis en œuvre en Irak avec l'appui du Département d'État américain, le projet pilote d'EREE numérique conçu par le MAG, qui a contribué à obtenir un don de crédits publicitaires Meta, en est l'illustration parfaite ;

107 Groupe consultatif sur l'EREE (2022), [digital EORE project mapping](#) (en anglais)

108 Sauf indication contraire, ces informations proviennent d'entretiens réalisés dans le cadre d'une étude, de l'examen des conclusions du groupe de travail chargé de l'EREE numérique et de webinaires de la série EORE Hour consacrés à l'EREE numérique. Voir Groupe consultatif sur l'EREE (2022), [Digital EORE Micro-content](#), et Webinaires EORE Hour (2023-2022): [EORE Digital Application & Practice](#), [Exploring new resources for Digital EORE](#), [EORE Lessons Learned from MAG's Digital EORE Project](#).

- Un investissement de départ conséquent et le développement de capacités numériques internes sont nécessaires pour une mise en œuvre et un suivi rigoureux des projets d'EREE numérique. MAG, par exemple, a créé un poste de responsable de l'EREE numérique chargé de piloter l'initiative, de la transposer à plus grande échelle, de former des ressources locales et d'améliorer la programmation ;
- Il convient de prévoir du temps pour renforcer les capacités des prestataires de services d'EREE et adapter le contenu aux publics cibles. En Ukraine par exemple, le développement par le Conseil danois pour les réfugiés d'une application de réalité augmentée adaptée aux enfants a nécessité un renforcement substantiel des capacités et un suivi des partenaires externes ;
- Une fois les projets d'EREE numérique lancés, les coûts de maintenance et de suivi sont relativement faibles. Il est facile de transposer ces projets à plus grande échelle, de les reproduire et de les adapter à différents contextes, ce qui permet d'améliorer la capacité de réaction en situation d'urgence ou d'atteindre des communautés qui, autrement, seraient restées inaccessibles. Ainsi, avec un budget minime, le MAG a déclaré avoir très rapidement mis en place un projet d'EREE numérique au moyen d'annonces sur Facebook, quelques heures à peine après la destruction du barrage de Kakhovka en Ukraine, le 6 juin 2023, mais aussi, trois jours plus tard, après un accident mortel provoqué par des engins explosifs dans la ville de Qoryoley, en Somalie. Ces annonces auraient atteint environ 100 000 visiteurs uniques sur Facebook ;¹⁰⁹
- Pour réussir, les projets d'EREE numérique nécessitent une coordination multisectorielle et multi-acteurs efficace. Au Vietnam par exemple, le cours de formation en ligne à l'EREE élaboré par Catholic Relief Services et la bibliothèque numérique consacrée à l'EREE ont fait appel à la mobilisation et à la participation active des autorités chargées de la lutte antimines et de l'éducation ;¹¹⁰
- La participation à des projets d'EREE numérique sur les réseaux sociaux bénéficie de contenus générés par les utilisateurs. L'UNICEF a collaboré avec succès avec des influenceurs sur TikTok et Instagram pour accroître la portée de l'EREE ;¹¹¹
- L'EREE numérique contribue à améliorer les connaissances informatiques et les capacités numériques dans des régions aux ressources limitées. L'organisation Mine Mark en Azerbaïdjan et la Fundación Barco en Colombie ont confirmé que cela favorisait les partenariats multiacteurs et pouvait permettre de diversifier les sources de financement ;
- La collaboration avec le milieu universitaire et les secteurs de l'ingénierie et des technologies de l'information favorise l'innovation dans le domaine de l'EREE numérique. Le projet présenté en mars 2024 par la Fondation suisse de déminage au PeaceTech Hackathon visait par exemple à développer un logiciel permettant de promouvoir des comportements sûrs au sein des communautés touchées.¹¹²

Les parties prenantes ont fait part d'un certain nombre d'entraves, à savoir :

- Les difficultés en matière de suivi et d'évaluation de l'EREE numérique reflètent celles du secteur de l'EREE, l'évaluation des changements de comportement demeurant une tâche complexe, bien que les outils numériques fournissent de nombreux outils de mesure pour un suivi précis ;¹¹³
- Il n'est pas toujours possible de mettre en place un projet d'EREE numérique, notamment en cas d'attaques à l'arme explosive perturbant les infrastructures de télécommunications ou en cas de possibilités de connexion limitées et/ou coûteuses ;
- Les entraves actuelles à l'adoption d'approches numériques de l'EREE découlent de leur complexité apparente sur le plan technique et de disparités dans

109 Robin Toal, « [MAG Emergency Response: Digital Explosive Ordnance Risk Education in Somalia](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 27, n° 3, (2023) (en anglais).

110 Minh Chau Nguyen, CRS Vietnam (2024), « Explosive Ordnance Risk Education Digital Development and Application » présentation lors d'un événement en marge de la 27^e réunion internationale des directeurs nationaux de programmes de lutte antimines et des conseillers techniques des Nations Unies (NDM-UN27), 29 avril 2024. Mise à disposition par le GICHD. Plateforme de formation accessible en vietnamien et en anglais à l'adresse : <https://giaoducbommin.vn/landing>. Pour d'autres exemples, voir également GICHD (2024), [Innovation Conference Report](#), pp. 20-22 en anglais).

111 Quelques exemples : <https://www.tiktok.com/@glebrepich/video/7263171759304822022>; <https://www.tiktok.com/@nataliachab/video/7262333959458082080>; <https://www.instagram.com/p/CvfaxOPNFV3/>.

112 EPFL EssentialTech Centre (2024), Publication LinkedIn de mars 2023, « [Challenge 1: From FSD \(Fondation suisse de déminage\) : How to make people adopt safe behavior in the presence of landmines or other explosive ordnance?](#) » (en anglais).

113 Des conseils pratiques sur les outils de mesure en matière de suivi et d'évaluation ont été élaborés par le groupe de travail chargé de l'EREE numérique et mis à la disposition du secteur. Voir Groupe consultatif sur l'EREE (2023), [DEORE M&E metrics](#) (en anglais). La NILAM 05.10 et la NTAM 05.10/01 y afférente énoncent des exigences minimales et des orientations générales pour dénombrer les bénéficiaires de l'EREE numérique, bien qu'elles soient davantage axées sur les outils de mesure applicables aux réseaux sociaux. Voir NILAM [05.10](#), Amendement 2, Gestion de l'information pour l'action contre les mines (mars 2023) et NTAM [05.10/01](#) sur le dénombrement des bénéficiaires et la communication d'informations à leur sujet (octobre 2023, en anglais).

les capacités numériques au niveau national et au niveau international ;

- Un certain nombre d'ANLAM/CNLAM restent frileux vis-à-vis de l'EREE numérique, craignant des conséquences en termes de réputation ou de sécurité ;
- Des écarts générationnels au sein des organisations compliquent l'intégration d'approches numériques aux côtés d'activités classiques en présentiel.

Les récentes crises, moteurs de programmes d'EREE et de PPC en situations d'urgence

Face à la complexité d'une situation marquée par un nombre important de conflits simultanés, l'apparition de nouvelles menaces telles que les armes chimiques et incendiaires, et la multiplication des catastrophes naturelles, comme on a pu l'observer ces cinq dernières années, le secteur de l'EREE n'a de cesse de s'adapter, de relever les défis et de saisir les opportunités qui s'offrent à lui. Si l'adoption de la Déclaration politique internationale sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) marque une avancée politique, le recours constant à l'EWIPA et la multiplication d'autres formes de situations d'urgence exigent des solutions rapides et innovantes, ce qui implique de :

- Résoudre les difficultés opérationnelles et améliorer la capacité de réaction

L'EREE en situations d'urgence nécessite des mises à jour régulières et des supports adaptés à différents groupes, malgré les obstacles logistiques à surmonter et la longueur des procédures de validation au niveau national. Le MAG et Norwegian People's Aid ont réduit les délais de production en investissant dans des capacités internes pour la conception et la création des supports pédagogiques.

Assurer la sécurité du personnel et atteindre les populations dans les zones touchées par les conflits est essentiel. En Ukraine, la demande en séances d'EREE pour les travailleurs humanitaires et de séances à l'usage spécial des ONG a été très forte.¹¹⁴

Le secteur est confronté à de nouvelles menaces et manque de directives générales adaptées. Les conflits en Ukraine et à Gaza ont mis en évidence le problème des armes explosives à large rayon d'impact, mais aussi celui des

armes chimiques et incendiaires. En outre, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations en Libye et au Soudan du Sud, pousse le secteur à évaluer les effets du changement climatique sur la contamination par les engins explosifs et à adapter les interventions en matière d'EREE.

Créée en mars 2024, le groupe de travail du Groupe consultatif sur l'EREE chargé de l'éducation aux risques en situations d'urgence prévoit d'élaborer des outils pour faire face à différents types d'urgence, y compris les armes chimiques et incendiaires, les catastrophes naturelles et les conflits actifs.¹¹⁵

- Renforcer la coordination et l'intégration de l'EREE dans les programmes de préparation et la protection en cas de conflit et de réduction des risques de catastrophe

Pour continuer à prêter assistance et à transmettre des informations vitales dans les zones de conflit, collaborer est essentiel. Dans le cadre des conflits en Ukraine, au Soudan et à Gaza, le secteur s'est efforcé de mettre en place des actions concertées par le biais des mécanismes du Groupe consultatif sur l'EREE et du Domaine de responsabilité de la lutte antimines.

Pour accroître la résilience collective et individuelle, il est fondamental d'intégrer l'EREE dans d'autres programmes. Les récents conflits en Ukraine et à Gaza ont favorisé l'intégration de l'EREE dans des programmes de préparation et de protection en cas de conflit, ce qui a permis de mobiliser des fonds pour élaborer et adapter différents outils. L'intégration de l'EREE dans des programmes nationaux et la collaboration avec des secteurs tels que la protection, la santé et l'éducation permettent de mettre en place des capacités durables en matière de suivi et de surveillance et de réduction de toutes sortes de risques. La Fondation suisse de déminage, par exemple, a intégré l'EREE dans des dispositifs plus larges de réduction des risques de catastrophe pilotés par des organisations locales aux Philippines.

Mettre sur pied des actions durables et inclusives pour faire face à des situations d'urgence nécessite un financement souple et à long terme à l'appui de la pérennisation, la justesse et l'adaptation à la situation locale des méthodes de gestion des risques. Les enseignements tirés des activités d'EREE et de PPC en situations d'urgence peuvent étayer des actions plus larges de prévention des risques et améliorer les interventions en cas de contamination résiduelle, en faisant en sorte que l'EREE fasse partie intégrante d'un ensemble complet de compétences

¹¹⁴ Voir également Nick Vock, « [Emergency Explosive Ordnance Risk Education: Lessons Learned from Ukraine](#) », *The Journal of Conventional Weapons Destruction* 28, n° 1, (2024) : 27 (en anglais).

¹¹⁵ Groupe consultatif sur l'EREE (2024), Cahier des charges du groupe de travail chargé de l'éducation aux risques en situations d'urgence, communiqué par les coresponsables du groupe de travail.



essentielles à destination des populations confrontées à des situations d'urgence.¹¹⁶

Renforcer les approches d'envergure transfrontalière et régionale

Ces cinq dernières années, le secteur de l'EREE a de plus en plus privilégié des approches transfrontalières et régionales, sous l'impulsion de facteurs tels que les déplacements et les mouvements de population causés par les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes ou l'instabilité politique et économique. L'intérêt manifesté par les donateurs et les ressources financières mises à disposition ont également joué un rôle déterminant dans cette évolution. La Stratégie humanitaire d'action contre les mines du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères pour la période 2024-2028, par exemple, insiste sur la capacité des initiatives régionales à favoriser la réconciliation, la consolidation de la paix et la coopération dans la résolution de crises de longue durée.¹¹⁷ Des exemples récents témoignent de l'adoption croissante d'approches régionales par les opérateurs :

- Des organisations telles que HI, MAG ou le Conseil danois pour les réfugiés ont porté leurs programmes à l'échelle régionale pour s'adapter à l'évolution des types de conflit et de financement.
- Au Sahel, les parties prenantes s'efforcent d'harmoniser la collecte de données sur les victimes et le partage

d'informations entre les opérateurs et les autorités. En Syrie et dans les pays voisins accueillant des réfugiés, le Groupe de travail régional sur les solutions durables a mis au point un tableau de bord en ligne pour l'analyse conjointe des données sur les victimes.

- Des initiatives telles que les séances d'EREE en ligne proposées par le DRC aux femmes de la diaspora ukrainienne ou la formation proposée aux réfugiés syriens/Syriens de retour dans leur pays par l'Arab Mine Action Consultancy Company illustrent les efforts déployés pour répondre aux besoins en EREE des populations de réfugiés.
- Des projets à l'image de ceux mis en place à l'intention des réfugiés syriens au Liban par le Programme des Nations Unies pour le développement ou par la Campaña Colombiana Contra Minas à la frontière entre la Colombie et le Venezuela visent à réduire les risques liés aux engins explosifs lors de déplacements ou de mouvements transfrontaliers.

Bien que l'on ne dispose pas encore de suffisamment d'informations sur les résultats d'approches régionales et transfrontalières, des entretiens et une étude en cours menée par le GICHD sur le secteur de la lutte antimines au sens large permettent de dégager plusieurs éléments :¹¹⁸

- Les approches régionales ou transfrontalières pouvant froisser certaines susceptibilités sur le plan politique, il

116 « Risk Education in Conflict: creating resilience », présentation lors d'un événement en marge de la 27^e réunion internationale des directeurs nationaux de programmes de lutte antimines et des conseillers techniques des Nations Unies (NDM-UN27), 29 avril 2024 Notes sur cet événement parallèle communiquées par le GICHD.

117 Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, [Federal Foreign Office Humanitarian Mine Action Strategy within the framework of the humanitarian assistance of the Federal Government 2024-2028](#), p. 16 (en anglais).

118 Analyse et recommandations préliminaires sur l'étude transfrontalière de la lutte antimines communiquées par le GICHD.

convient de travailler en étroite coordination avec les autorités et secteurs compétents ;

- Bien qu'elles prévoient des mesures de préparation essentielles, il convient d'éviter que les initiatives d'EREE incitent par mégarde au retour alors que des dangers subsistent, ce qui nécessite de formuler des recommandations précises et éprouvées, en concertation avec les parties prenantes et les autorités ;
- En cas de déplacements/mouvements transfrontaliers, il importe que les recommandations en matière d'EREE ne portent pas uniquement sur les zones frontalières mais aussi sur les régions plus à l'intérieur des terres que les personnes pourraient traverser. Par conséquent, les recommandations à l'usage des réfugiés/rapatriés pourraient également être utiles aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dans certaines régions précises ;
- Pour améliorer l'efficacité et la justesse des activités d'EREE dans différents pays, il est essentiel de disposer d'une souplesse de financement de la part des donateurs, ce qui permet une capacité d'adaptation en termes d'établissement de rapports et des transferts de fonds pour s'adapter aux situations de crise et aux mouvements de population ;
- Le Plan d'action d'Oslo et le Plan d'action de Lausanne ne traitent pas expressément de l'EREE d'envergure transfrontalière et de la nécessité d'une coopération et d'une assistance internationales adaptées en matière de lutte antimines.

La communication pour le changement social et comportemental au service de l'EREE

Assez nouveau pour le secteur, le concept de « communication pour le changement social et comportemental » (CCSC) n'a cessé d'évoluer ces cinq dernières années. Aujourd'hui, il est de plus en plus considéré comme un outil indispensable pour modifier des comportements à risque persistants. Ainsi, en novembre 2023, une séance plénière intitulée « La communication pour le changement social et comportemental au service de l'EREE »¹¹⁹ a été organisée lors de la Conférence du GICHD sur l'innovation.

Voici quelques exemples d'utilisation fructueuse de méthodes de CCSC tirés d'études documentaires ou fournis par des personnes interrogées et des participants à la conférence du GICHD :

- Certaines organisations ont indiqué utiliser une approche « axée sur l'individu » ou « axée sur l'utilisateur » dans le cadre de la CCSC, à l'image de HI en Irak et au Bénin, ou de Catholic Relief Services au Vietnam, pour créer et tester des supports d'EREE auprès de membres de la communauté, en accordant une attention particulière à au public cible, au contenu des messages et à leur appropriation.
- En 2019, UNMAS s'est associée à une entreprise du secteur privé pour évaluer et repenser les stratégies d'EREE en Afghanistan. L'initiative portait sur les facteurs psychologiques, sociologiques et environnementaux influant sur les groupes à risque, ce qui a donné lieu à des recommandations plus positives et applicables, diffusées sur des canaux multimédias.¹²⁰ De même, en 2022, un partenariat avec BBC Media Action a été noué dans le but de créer et de diffuser du contenu sur les médias. Un sondage et une étude finale ont montré qu'après écoute du contenu, les téléspectateurs et les auditeurs étaient plus prompts à adopter des comportements sûrs. Ils étaient également plus enclins à aborder la question des engins explosifs avec d'autres personnes.¹²¹
- À l'occasion de l'édition 2023 de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines, le service de l'UNICEF-Ukraine chargé de la CCFC a expérimenté une méthode axée sur l'enfant qui mettait en scène Patron, un chien détecteur de mines transformé en personnage de dessin animé très apprécié des enfants.¹²² Ce projet comprenait une émission de radio retransmise en direct sur Facebook par l'UNICEF, le ministère de l'Éducation, le Service d'urgence de l'État ukrainien et le Centre national de lutte antimines. Près de 100 000 enfants y ont assisté en ligne, hors ligne et dans les écoles, ou dans des espaces spécialement aménagés pour les enfants par l'UNICEF. Cette campagne, profondément ancrée dans la culture et la langue ukrainiennes, a favorisé les échanges et aidé à mieux retenir les messages d'EREE, en s'appuyant sur du contenu créé par des enfants, des enseignants et des parents. Elle a été reconduite avec succès en 2024 pour inciter à ne pas relâcher les efforts et à renforcer les connaissances.

119 GICHD (2024), [Innovation Conference Report](#), pp. 49–51 (en anglais).

120 UNMAS (2019), [UNMAS in Afghanistan Behaviour Change Communication for Explosive Ordnance Risk Education](#) (en anglais).

121 BBC Media Action (2023), [Using mass media to increase audiences' ability to keep safe from explosive ordnance in Afghanistan](#) (en anglais).

122 UNICEF (2023), [Radiodiffusion d'une dictée par le chien patron à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines](#), (en ukrainien).



Atelier sur l'EREE numérique, 2022 ©GICHHD

On retiendra de ces exemples les idées clés suivantes, gages de réussite :

- Pour repérer les principaux moteurs de comportement au niveau de l'individu et de la collectivité et y remédier avec efficacité, une évaluation des besoins rigoureuse est essentielle.¹²³ La CCSC s'emploie à bien cerner ce qui motive telle ou telle façon d'agir.¹²⁴ En 2021, le HALO Trust a publié une étude reposant sur une analyse des obstacles rencontrés auprès d'adolescents et de jeunes adultes en Iraq.¹²⁵ L'organisation a constaté qu'aucun outil pratique était utilisé pour comprendre pourquoi certains groupes étaient plus à risque et quels moyens employer pour que les recommandations de l'EREE influent sur les comportements. Cette étude propose des outils, dont une analyse des obstacles, et des recommandations pratiques pour l'évaluation des besoins et le suivi dans différents contextes.¹²⁶ En 2023, HI et le DRC ont mené une enquête CAP en Ukraine axée sur la CCSC afin de mieux cerner les moteurs de comportement.¹²⁷
- Pour réussir, la CCSC s'appuie sur des approches multimédias faisant appel aux mass-média, à l'EREE numérique et à la participation communautaire, notamment dans le cadre de séances d'EREE en présentiel. Il convient d'utiliser à la fois des contenus courts et longs et des méthodes variées pour attirer l'attention et réitérer les messages, d'une part, et pour permettre une réflexion et une adhésion aux messages de sécurité, de l'autre.
- C'est la répétition qui fait l'efficacité des méthodes de CCSC : elle permet une compréhension plus fine, un ciblage plus précis et des changements concrets dans les comportements à risque, d'où la nécessité de projets à long terme pris en main au niveau local.
- Les outils de suivi utilisés dans les secteurs des médias et de la communication devraient être adaptés à l'EREE afin de mieux évaluer l'efficacité des activités et les changements de comportement.
- Formation du personnel à la CCSC, au service de l'EREE. Le GICHHD publiera une boîte à outils sur la CCSC à l'intention des praticiens de l'EREE en décembre 2024. La boîte à outils a été pilotée par le GICHHD avec trois programmes nationaux du MAG au Moyen-Orient et un représentant de HI.

123 Bien qu'elle ne mentionne pas explicitement la CCSC, la NILAM 12.10 indique que les données collectées doivent, au minimum, permettre de déterminer « les méthodes et approches en matière de communication sur les risques, d'éducation aux risques et de participation communautaire qui sont susceptibles d'entraîner un changement de comportement. Il y a lieu de faire participer la communauté à toute évaluation des éventuelles stratégies de sécurité locales existantes ». Voir NILAM [12.10](#), Amendement 3, Éducation aux risques des engins explosifs (septembre 2020), p. 14.

124 UNICEF (2021), [Boîte à outils sur le changement social et comportemental](#), Principes fondamentaux du CSC.

125 The HALO Trust (2021), [Using Barrier Analyses to Improve Explosive Ordnance Risk Education](#) (en anglais).

126 The HALO Trust (2021), [Explosive Hazards Barrier Analysis Survey](#) (en anglais).

127 Voir DRC et HI (2023), [KABP Survey Report, Ukraine](#) (en anglais).



Geneva International Centre for Humanitarian Demining

Maison de la paix, Tower 3, Chemin Eugène-Rigot 2C
PO Box 1300, CH 1211 Geneva 1, Switzerland